

Polická, Alena

Initiation à la lexicologie française

Initiation à la lexicologie française 1. vyd. Brno: Masarykova univerzita, 2014

ISBN 978-80-210-7510-8; ISBN 978-80-210-7513-9 (online : Mobipocket)

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/131602>

License: [CC BY-NC-ND 3.0 CZ](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/cz/)

Access Date: 27. 11. 2024

Version: 20220902

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

Initiation à la lexicologie française

Alena Polická

Masarykova univerzita

Brno 2014



evropský
sociální
fond v ČR



EVROPSKÁ UNIE



MINISTERSTVO ŠKOLSTVÍ,
MLÁDEŽE A TĚLOVÝCHOVY



OP Vzdělávání
pro konkurenceschopnost



INVESTICE DO ROZVOJE VZDĚLÁVÁNÍ

Initiation à la lexicologie française

Alena Polická

Masarykova univerzita

Brno 2014



evropský
sociální
fond v ČR



EVROPSKÁ UNIE



MINISTERSTVO ŠKOLSTVÍ,
MLÁDEŽE A TĚLOVÝCHOVY



OP Vzdělávání
pro konkurenceschopnost



INVESTICE DO ROZVOJE VZDĚLÁVÁNÍ

Dílo bylo vytvořeno v rámci projektu Filozofická fakulta jako pracoviště excelentního vzdělávání: Komplexní inovace studijních oborů a programů na FF MU s ohledem na požadavky znalostní ekonomiky (FIFA), reg. č. CZ.1.07/2.2.00/28.0228 Operační program Vzdělávání pro konkurenceschopnost.

Rapporteurs / Recenzenti:

Jean-Paul Colin, professeur honoraire à l'Université de Franche-Comté, Marc Sourdout, Université Paris-Descartes, Faculté des Sciences Humaines, et Sociales – Sorbonne

© 2014 Masarykova univerzita



Toto dílo podléhá licenci Creative Commons Uveďte autora-Neužívejte dílo komerčně-Nezasahujte do díla 3.0 Česko (CC BY-NC-ND 3.0 CZ). Shrnutí a úplný text licenčního ujednání je dostupný na: <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/cz/>.

Této licenci ovšem nepodléhají v díle užitá jiná díla.

Poznámka: Pokud budete toto dílo šířit, máte mj. povinnost uvést výše uvedené autorské údaje a ostatní seznámit s podmínkami licence.

ISBN 978-80-210-7510-8 (brož. vaz.)

ISBN 978-80-210-7511-5 (online : pdf)

ISBN 978-80-210-7512-2 (online : ePub)

ISBN 978-80-210-7513-9 (online : Mobipocket)

Table des matières

Préambule.....	5
I. LEXICOLOGIE	7
I.1 Qu'est-ce que la lexicologie ?	9
I.2 Un peu d'histoire.....	10
I.3 Lexique vs grammaire	11
I.4 Pour une catégorisation des sous-disciplines de la lexicologie.....	13
I.5 Lexique en étude théorique et lexique en technique pratique.....	16
I.6 Typologie lexicogénétique	17
I.7 Dynamique lexicale	19
II. RELATIONS LEXICALES SÉMANTIQUES	23
II.1 Rappel des notions de base	24
II.1.2 Mémo ² : petit bilan en tchèque	27
II.2 Sens lexical comme ensemble.....	29
II.3 Structuration sémantique du lexique : réseaux et champs lexicaux, champs sémasiologiques	32
II.3.1 Mémo ² : petit bilan schématique	38
III. RELATIONS SÉMANTIQUES HIÉRARCHIQUES.....	43
III.1 RELATION D'HYPERONYMIE ET D'HYPONYMIE	44
III.1.1 Structure hiérarchique.....	47
III.1.2 Typologie des inclusions	50
III.1.2.1 Résumé.....	54
III.1.3 Vers un lexique (non-)organisable.....	55
III.2 RELATION PARTIE-TOUT	61
III.2.1 Méronymie et holonymie dans le discours.....	63
III.2.2 Catégoriser sous relation partie-tout: aptitudes et typologies.....	65
IV. RELATIONS D'ÉQUIVALENCE ET D'OPPOSITION.....	71
IV.1 SYNONYMIE	72
IV.1.1 Classement des synonymes	74
IV.1.1.1 Synonymie parfaite (absolu / exacte / totale)	74
IV.1.1.2 La synonymie totale est-elle un leurre ?.....	77
IV.1.1.3 Synonymie partielle (relative) ou parasynonymie	78

IV.1.2 Différenciation synonymique	79
IV.1.2.1 Différence dans l'environnement syntaxique	79
IV.1.2.2 Différences entre les sémèmes des synonymes	82
IV.1.2.2.1 Retour à la terminologie tchèque.....	85
IV.1.2.3 Différences entre les composantes pragmatiques	87
IV.1.2.3.1 Tautonyme et autonome	91
IV.1.4 Séries synonymiques	94
IV.1.4.1 Remarques sur les aspects morphologiques	95
IV.1.5 Traitement lexicographique de la synonymie	97
IV.1.5.1 Traitement lexicographique de la synonymie en tchèque.....	99
IV.2 ANTONYMIE	107
IV.2.1 Catégorisation des antonymes	112
IV.2.1.1 Antonymes contraires (gradables ou scalaires).....	113
IV.2.1.2 Antonymie contradictoire (complémentaire)	117
IV.2.1.3 Antonymes réciproques (converses).....	120
IV.2.2 Oppositions polytomiques (non-binaires).....	124
IV.3 CO-HYPONYMES	127
V. RELATIONS LEXICALES SANS RAPPORT SÉMANTIQUE.....	133
V.1 HOMONYMIE	134
V.1.1 Classement des homonymes.....	137
V.1.2 Homonymie ou polysémie ? Traitement lexicographique.....	140
VI.1.2.1 Homonymie et calembour	145
V.2 PARONYMIE.....	149
V.2.1 Paronymie - généralités.....	151
V.2.2 Pour aller plus loin.....	153

Préambule

Nomina si nescis, perit cognitio rerum.

[La connaissance des choses périt par l'ignorance du nom.]

Sir Edward Coke (citation utilisée par Carl von Linné)

Ce manuel se veut être une introduction à l'étude du lexique dans ses aspects relationnels, avec un regard critique sur la pratique lexicographique. Il est constitué de cinq chapitres que nous conseillons de parcourir de façon linéaire. Chaque chapitre introduit des notions de base dont la plupart sont réutilisées dans la suite du texte. Le lecteur peut s'orienter dans le texte et repérer les notions importantes grâce à une typographie spéciale (mise en gras ou espacement étendu).

Réunissant les approches théoriques tchèques et françaises tout en présentant la terminologie liée à la discipline dans les deux langues, ce manuel a pour but de présenter la structuration du lexique aux étudiants du cours *Lexicologie et lexicographie du français*, enseigné à l'Institut des Langues et littératures romanes pendant le 5^e semestre du 1^{er} cycle.

Nous passons donc en revue les différents types de relations lexicales, parti pris méthodologique, basé sur une expérience de plus de cinq ans d'enseignement de ces chapitres de lexicologie du français.

Le texte est structuré autour des notions les plus problématiques, notamment les effets de l'interaction entre les axes paradigmatiques et syntagmatiques, et est complété par des images et des schémas qui devraient activer la mémorisation associative. Aussi bien la partie textuelle que la partie graphique relèvent à la fois de nos propres écrits et visualisations et à la fois des reprises des auteurs qui, pour chaque notion, ont selon nous et à notre connaissance, donné le meilleur traitement des questions abordées.

Le manuel apporte dans chaque chapitre une série d'exercices qui sont conçus pour être préparés par les étudiants à l'aide des dictionnaires ou d'autres outils et notés à la fin. Les corrigés en seront débattus lors des cours présentiels.

Comme on peut le voir sur le schéma n° 1 du présent ouvrage, la pluralité des approches pour étudier la lexicologie ne permet pas de faire le tour de toutes les notions qui mériteraient une attention. Pour des raisons didactiques et techniques, ce manuel ne traitera que les relations sémantiques fondamentales entre les unités lexicales, à savoir les relations sémantiques hiérarchiques, les relations d'équivalence et d'opposition et les relations sans rapport sémantique (homonymie, paronymie). Chaque chapitre comportera, pour chacune des relations précitées, des exemplifications, des exercices et des renvois à la pratique lexicographique.

I. LEXICOLOGIE

« discipline au carrefour des autres secteurs de la linguistique »

....Ize spočítat všechna slova a frazémy jazyka?

Avant de commencer

Observez le sens du suffixe grec *-logos* et celui de *-graphos*. Quelle est la différence, selon vous, entre la lexicologie et la lexicographie ?



© 2018 Philippe Bouvotca

Image : www.pinterest.com

Lexicologie, n.f. = du grec, littéralement « étude raisonnée des mots », étudie les unités lexicales d'une langue et les relations entre les mots

Víte, že? ... Nikdo ani slova svého jazyka nepočítá. Jejich počet se pouze odhaduje podle počtu slov ve slovnících různých typů, nově také podle tvarů zachycených v elektronických korpusech. Například pro češtinu je v zatím nejrozsáhlejším *Přítručním slovníku jazyka českého* (1935–1957) obsaženo na čtvrt milionu hesel, přičemž mnohá z nich jsou málo frekventovaná a naopak neobsahuje běžně používané vulgarismy, což je dáno dobou jeho vzniku.

I.1 Qu'est-ce que la lexicologie ?

La lexicologie peut être définie en tant qu'étude scientifique du **lexique**. Elle étudie les unités lexicales, les mots et les syntagmes figés d'une langue. Elle s'intéresse à la fois au signe linguistique (rapport entre la forme et le sens des mots) et aux relations qui existent entre le lexique et la syntaxe.

Rappelons que le lexique peut être défini en tant qu'ensemble des mots et des locutions figées d'une langue (dans une conception plus stricte, on peut y compter tous les morphèmes lexicaux). Le répertoire de ces unités est beaucoup plus large que le répertoire d'autres plans linguistiques du fait que le lexique reflète la riche palette des variétés de la réalité extra-linguistique (Hladká in Karlík et al. 1995 : 65). Il convient de distinguer le lexique du **vocabulaire**, terme qu'on utilise pour décrire le répertoire lexical d'un corpus écrit ou d'un discours oral.

La lexicologie se situe au carrefour des autres disciplines linguistiques : la **phonologie** pour la forme des mots, la **syntaxe** pour tout ce qui touche à la combinatoire des unités lexicales. Quant à la **morphologie**, on sait que les morphèmes se divisent en grammaticaux et lexicaux : ces derniers font alors l'intérêt de la lexicologie. Il ne faut pas non plus oublier la **sémantique** qui fournit les outils de description du sens des mots et des syntagmes lexicaux.

Note :

Les deux disciplines dernièrement citées, à savoir la morphologie et la sémantique, sont liées à la lexicologie plus qu'étroitement et c'est pourquoi elles sont au cœur des polémiques. En effet, on peut distinguer la lexicologie **au sens restreint et au sens plus large** (Niklas-Salminen 1997 : 5) : la lexicologie au sens restreint se confond avec la sémantique structurale, c'est-à-dire qu'elle est considérée comme une branche de la sémantique qui a pour objet l'étude du sens des unités lexicales. En revanche, au sens plus large, elle s'intéresse également à la forme des unités lexicales et aux relations qui existent entre le lexique et la syntaxe.

Du point de vue du temps, la lexicologie se divise en lexicologie **synchronique** et lexicologie **diachronique ou historique** (d'où l'on voit souvent s'émanciper l'**étymologie** en tant que discipline autonome).

I.2 Un peu d'histoire

Même si l'intérêt qu'on porte au mot en tant qu'unité de base de la langue date de l'Antiquité, en passant par la logique et la philosophie qui se sont intéressées à cet objet difficilement saisissable parallèlement aux lexicographes-practiciens, la lexicologie en tant que discipline de la linguistique a une tradition plutôt récente. Le pionnier de la lexicologie en tant que discipline autonome était **Georges Matoré** qui publie, en 1953, *La méthode en lexicologie*, œuvre qui montre l'interdépendance de l'histoire et de la société et son reflet dans le lexique du pays qui l'emploie.

La première définition de la lexicologie se trouve dans l'*Encyclopédie* et date de 1757 :

Image n° 1 : Entrée « lexicologie » dans le *Trésor de la langue française informatisé*

■ LEXICOLOGIE, subst. fém.

Étymol. et Hist. 1. Av. 1748 sens non précisé (G. GIRARD d'apr. DOUCHET et BEAUZÉE ds *Encyclop.* t. 7, p. 843a. s.v. grammaire); 2. 1757 (DOUCHET et BEAUZÉE, op. cit., p. 843b : l'office de la **Lexicologie** est donc d'expliquer tout ce qui concerne la connaissance des mots [...] elle en considère le matériel, la valeur, et l'étymologie) Composé des éléments *lexico-*, du gr. *λεξικόν* ('lexique') et *-logie*°.

Source : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/lexicologie>

Selon Douchet et Beauzée, des « principes raisonnés communs à toutes les langues » qui activent le *logos*, la raison, constituent son objet. Les trois plans mentionnés dans la définition *supra*, à savoir le matériel, la valeur et l'étymologie, peuvent être traduits, en terminologie moderne, en trois niveaux d'analyse : le premier renvoie au plan phonétique et phonologique du mot, le second à la sémantique lexicale et le troisième à la fois à l'étymologie et à l'évolution diachronique mais aussi à l'analyse formelle de la morphologie, « envisagée comme créativité dans le temps social » (Rey 2008 : 145).

I.3 Lexique vs grammaire

Dans son œuvre posthume, *Cours de linguistique générale* (1916), Ferdinand de Saussure précise : « C'est en effet la *morphologie* et la *syntaxe* réunies qu'on est convenu d'appeler grammaire, tandis que la *lexicologie* ou science des mots en est exclue » (réédition de 1969 : 185). Ce propos fait le bilan qui perdure : traditionnellement, le lexique est opposé à la grammaire (autrement dit la morphosyntaxe). Il s'agit pourtant de **deux domaines complémentaires** car « la grammaire fournit les règles qui permettent de combiner les mots et les groupes de mots pour former des phrases et le lexique représente des unités qui constituent son matériau de base » (Niklas-Salminen 1997 : 25–26).

La frontière entre les deux est cependant assez floue, étant donné que, d'un côté, la grammaire se sert des listes de mots pour pouvoir en décrire le fonctionnement et de l'autre, les dictionnaires, vitrine du lexique d'une langue, donnent des informations grammaticales. C'est pourquoi on entend parler de la **théorie lexique-grammaire** (développé par Maurice Gross dans les années 60) qui permet de faire le pont entre ces deux disciplines.

Comme exemple, prenons le *Dictionnaire du français contemporain* (désormais DFC) de Dubois et al. (1966) qui intègre à l'intérieur de son corps les encadrés grammaticaux. Même si cette approche n'est plus vraiment utilisée dans les dictionnaires de langue modernes, il suffit de regarder sur les tableaux de conjugaison des verbes irréguliers, notices concernant le pluriel des mots composés, etc. pour s'apercevoir à quel point le dictionnaire relie le lexique et la grammaire.

Image n° 2 : Indisociabilité de la grammaire et du lexique

main, son attitude à mon égard changea complètement (syn. : SUBITEMENT). Il change d'opinion du jour au lendemain.

lénifiant, e [lenifjɑ̃, -ɑ̃t] adj. *Paroles lénifiantes, qui calment une peine, apaisent la colère, atténuent la rigueur, la dureté.*

lent, e [lɑ̃, lɑ̃t] adj. 1° (après le nom) Se dit d'un être animé (ou de son comportement) dont les

lequel [ləkɛl], **laquelle** [lakɛl], **lesquels**, **lesquelles** [ləkɛl], **duquel** [dykɛl], **desquels**, **desquelles** [dəkɛl], **auquel**, **auxquels**, **auxquelles** [okɛl], pron. relatifs et pron. interrogatifs. S'emploient dans un nombre de cas limité, à la place des pronoms *qui*, *que* et *dont*. (L'emploi comme adj. relatif est restreint à l'expression *auquel cas*.) [V. tableau ci-dessous.]

lequel	
RELATIF :	INTERROGATIF
<p>1° Dans la langue écrite, pour renvoyer à un antécédent éloigné, lorsqu'il y aurait ambiguïté avec <i>qui</i> ou <i>que</i> (en particulier, lorsque l'antécédent est suivi d'un complément du nom), ou dans la langue juridique :</p> <p><i>C'est le maître d'un ami, laquelle n'est pas nouve.</i></p> <p>2° Lorsque l'antécédent est un inanimé (nom de chose), lequel s'emploie obligatoirement avec une préposition autre que <i>de</i> :</p> <p><i>Cette recherche sur laquelle nous fondons de grands espoirs (au contraire : Le garçon sur qui nous fondons de grands espoirs). L'énergie avec laquelle il mène toute chose. C'est un point auquel vous n'avez pas pensé.</i></p> <p>3° Lorsque le pronom est complément d'un nom précédé d'une préposition, on emploie <i>duquel</i> (<i>desquels</i>), au lieu de <i>dont</i> :</p> <p><i>Le pays à l'avenir duquel je pense. Les gens intelligents, au nombre desquels il se compte.</i></p> <p>4° Auquel cas, dans cette circonstance (seul emploi comme adjectif relatif) :</p> <p><i>Auquel cas je ne puis rien faire.</i></p>	<p>Implique un choix entre des personnes ou des choses exprimées avant ou après, dans une phrase différente ou dans la même phrase sous la forme d'un complément (avec <i>préférer</i>, <i>aimer mieux</i> ou des adverbes comme <i>le plus</i>) :</p> <p><i>Lequel des enfants est le plus vil? Laquelle de ces cravates préférez-vous? Choisissez entre ces deux; lequel convient le mieux? Vous ne savez pas auquel des employés je dois m'adresser?</i></p>

Source : DFC, p. 675

I.4 Pour une catégorisation des sous-disciplines de la lexicologie

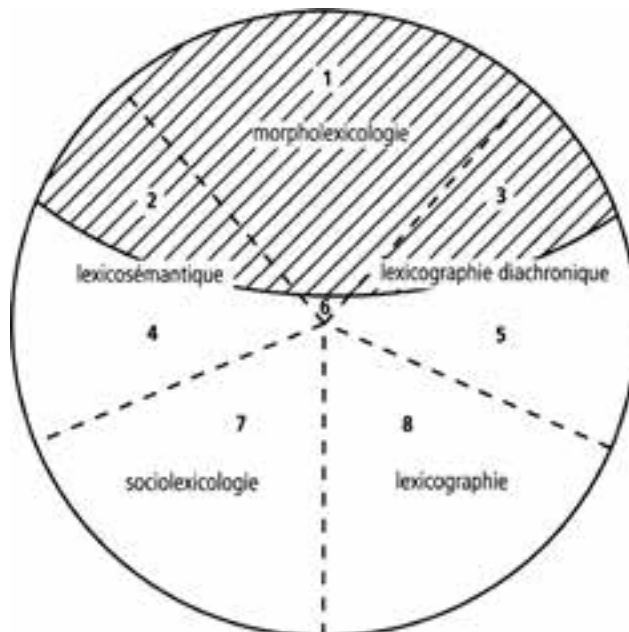
L'objet de la lexicologie peut être schématisé sous différents angles : le schéma suivant apporte une des visions possibles, montrant les domaines de la lexicologie et ses interdépendances :

1 + 6. La *morpholexicologie* étudie la formation du signifiant des lexies, flexions comprises.

2 + 4. La *lexicosémantique* (ou *sémantique lexicale*) étudie le sens des lexies.

3 + 5. La *lexicologie* (et *lexicographie*) *diachronique* étudie l'histoire du lexique (à travers les attestations dans les dictionnaires anciens ou manuscrits de l'époque donnée).

Schéma n° 1 : Sous-disciplines de la lexicologie



Le schéma ci-dessus, repris de Tournier & Tournier (2009 : 211), fait apparaître sous la partie hachurée le domaine de la **lexicogénétique** (c'est-à-dire l'étude de la formation des mots = la **lexicogenèse**).

Le 1. nous est intimement connu à travers le cours de l'*Introduction à la grammaire normative*.

Le 2. concerne la partie sémantique de la lexicogénétique, c'est-à-dire l'étude de la formation du sens des lexies.

Le 3. étudie les états de langue antérieurs à la langue contemporaine (partie diachronique de la lexicogénétique).

Le 4. englobe la lexicosémantique qui observe les relations sémantiques tels que synonymie, hyperonymie, etc. (c'est notamment cette partie qui fera l'objet du présent manuel)

Le 5. fait le découpage d'une partie de la lexicologie diachronique non utile à la lexicogénétique de la langue contemporaine (lexies primaires d'états de langue antérieurs).

Le 6. concerne la partie de la morpholexicologie qui ne rentre pas dans la vision lexicogén(ét)ique (flexions du nom, de l'adjectif, du verbe, etc.)

Le 7. est une discipline à cheval entre la lexicologie et la sociolinguistique. Dans la **sociolexicologie**, on peut faire entrer l'argotologie moderne (étude des différents sociolectes), la dialectologie (études des variantes régionales) et la terminologie (études des technolèctes) et d'autres éléments culturels tels que la dynamique lexicale (diffusion du lexique, etc.)

Le 8., la **lexicographie**, c'est-à-dire la réalisation des répertoires de lexies nommé dictionnaires, est à la fois une sous-discipline et une technique autonome (voir ci-dessous sous-chapitre I.5).

Bien que ce schéma ne soit pas exhaustif, il permet une visualisation de base. Rappelons cependant qu'une partie de la **psycholinguistique** s'intéresse aux procédés mentaux de stockage et de mobilisation des lexies.

Hladká (in Karlík et al. 2002: 243) rappelle que les sous-disciplines de la lexicologie synchronique sont a) sémasiologie lexicale et b) onomasiologie lexicale (pour les définitions, voir chapitre II.3). Or, l'onomasiologie comporte des disciplines qui se réclament souvent de l'autonomie : a) l'étude des noms propres, l'**onomastique**

b) l'étude des figements, la **phraséologie**

c) l'étude des termes, la **terminologie**

En tradition tchèque, c'est notamment le cas de la morphogénétique lexicale, étude de la formation des mots – *slovotvorba* (le 1. du schéma précédent). Tous ces domaines sont pourtant à considérer comme des sous-disciplines de la lexicologie.

I.5 Lexique en étude théorique et lexique en technique pratique

La lexicologie est en étroite relation avec la technique pratique qu'est la **lexicographie** (attention à ne pas mélanger les deux, notamment sous l'influence de l'anglais où persiste la tradition d'englober le tout sous 'lexicography').

La sous-discipline qui évalue les dictionnaires d'un point de vue lexicologique s'appelle la **métalexigraphie**. Elle apporte une approche critique et évaluative à la production des dictionnaires anciens (voir p. ex. le projet *Mots fantômes* de l'ATILF : <http://www.atilf.fr/MotsFantomes/>) ainsi que ceux plus récents (voir p. ex. le projet *DiCo* de Camille Martinez : <http://orthogrenoble.net/page-de-camille-club-orthographe-grenoble.html>).

Exercices

Retrouvez dans le corpus *DiCo* l'année d'entrée du mot **boloss** dans un des dictionnaires « surveillés » par le projet.

Quelle **marque lexicographique** reçoit-il ?

Retrouvez l'année de sortie du mot **magnarelle** d'un des dictionnaires. Lequel ?

Qu'est-ce que signifie le mot **millésime** dans le contexte lexicographique ?

Quels sont les dictionnaires étudiés dans le cadre du projet *DiCo* et pourquoi justement eux ?

Est-ce que cette initiative métalexigraphique plaît bien aux maisons d'édition ?

Du point de vue de la relation entre la théorie et la pratique, le lexique est prioritairement étudié sous ses aspects théoriques en lexicologie et c'est à partir de celle-ci que doit découler la pratique : la lexicologie appliquée en lexicographie. La lexicologie trace en quelque sorte les nouvelles voies de la lexicographie.

Or, cette implication n'est pas unilatérale puisqu'en réalité, de nombreux faits de langue sur le plan lexical ont été observés en décrivant les dictionnaires, c'est-à-dire que la pratique lexicographique a été par la suite appliquée en théorie lexicologique.

I.6 Typologie lexicogénétique

Comme on l'a pu constater *supra* dans le schéma n° 1, la formation des nouvelles formes des mots est étudiée dans le cadre de la morphologie lexicale. La lexicologie s'intéresse également à la formation des nouveaux sens. Motivé par les matrices lexicogéniques de l'anglais chez Tournier (1985), Jean-François Sablayrolles propose un tableau actualisé (2006) qui résume la typologie des formations des nouveaux mots et emplois des mots déjà existants.

Tableau n° 1a : Matrices lexicogéniques du français selon Sablayrolles (2006 : 150)

matrices internes	morpho-sémantiques	construc-tion	affixa-tion	préfixation
				suffixation
		composition	dérivation inverse	
			flexion	
			parasynthétique	
	imitation et déformation		onomatopée	
			fausse coupe	
			jeu graphique	
			paronymie	
	syntactico-sémantiques	changement de fonction	conversion	
combinatoire syntaxique/lexicale				
morpho-logiques	réduction de la forme	métaphore		
		métonymie		
	autres figures			
pragmatique		troncation		
		siglaison		
matrice externe		détournement		
		emprunt		

Tableau n° 1b : Matrices lexicogéniques du français selon Sablayrolles (2012, non-publié)

m a t r i c e s i n t e r n e s	morpho- sémantiques	construc- tion	Affixation	préfixation	détatouer
				suffixation	statuesque
				dérivation inverse	prester
				parasynthétique	désidéologisé
			flexion		ils closirent, la représaille
			Composition	composition	voiture-bélier
	synapsie	lanceur d'alerte			
	composition savante	batracianophile			
	composition hybride	e-commerce, aquacinéaste			
	mot valise	peopolitique			
	compoaction	mobinaute, dircab			
	fracto-composition		téléspectateur		
imitation et déformation		onomatopée fausse coupe ou paronymie	dzoing la neshésie, infractus		
syntactico- sémantiques	changement de fonction	conversion	la glisse, la gagne		
		conversion verticale	de rejuvenation		
		déflexivation	le boire, le manger		
		combinatoire syntaxique ou lexicale	ironiser un texte encourir la liberté		
	changement de sens		métaphore	souris (<i>inform.</i>)	
			métonymie	sac à dos ('touriste')	
morpho- logiques		réduction de la forme	troncation	blème, petit déj	
			siglaison /acronyme	LMD, ECUE	
			détournement	faire marcher la planche à promesses	
phraséo- lo-gique	pragmatico-sémantique	création	création	ne pas faire du huit megabits	
	matrice externe		emprunt	break, cool, fioul, redingote	

Exercice

Observez le nouveau schéma des matrices qui nous a été fourni gracieusement par Jean-François Sablayrolles (version d'août 2012 non-publiée), comparez l'évolution terminologique et trouvez vous-mêmes des exemples néologiques pour chaque catégorie grâce à l'exercice suivant.

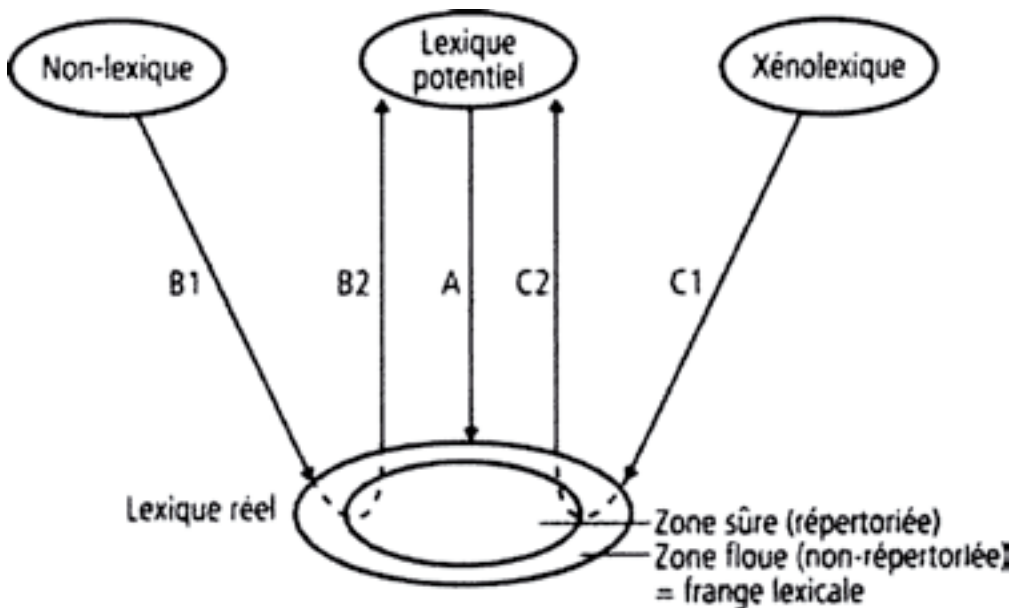
Exercice longitudinal

Durant tout le semestre, relevez les néologismes autour de vous (suivi des médias, des conversations) = **veille néologique**, puis classez vos relevés selon les matrices lexicogéniques.

I.7 Dynamique lexicale

Dans l'optique **du noyau et de la périphérie lexicale**, la dynamique lexicale est abordée, chez Tournier & Tournier (2009 : 117-118), dans la perspective des quatre ensembles sur lesquels repose la lexicogenèse : le lexique réel, le lexique potentiel, le non-lexique et le xénolexique. Entre eux s'effectue des mouvements et échanges qui aboutissent au renouvellement du lexique en synchronie dynamique.

Schéma n° 2 : Visualisation de la dynamique lexicale selon Tournier & Tournier (2009 : 118)



- a) **le lexique réel** est l'ensemble des lexies réalisées, à partir duquel on peut induire les règles lexicogéniques en usage. Il comprend une **zone sûre**, constituée des lexies répertoriées, et une **zone floue**, ou **frange lexicale**, constituée des lexies réalisées mais non répertoriées dans les dictionnaires.
- b) **le lexique potentiel** est l'ensemble des lexies non réalisées (peu fréquents dans l'usage, compréhensible) mais possibles selon les règles lexicogéniques en usage (ce type de lexique est souvent nommé **lexique en puissance** pour son caractère incalculable).
- c) **le non-lexique** est l'ensemble des lexies impossibles (dans un état de langue donné, ce lexique « attend » le changement des règles lexicogéniques pour tenter de pénétrer dans le lexique réel).
- d) **le xénolexique** est l'ensemble des lexiques réels des autres langues, qui peuvent être empruntées par le français et, une fois implantées, fournir le lexique potentiel créé à partir de leur base (p. ex. *un tweet* > *tweeter*, *retweeter*, etc.).

La flèche A représente la voie suivie par les lexies possibles lorsqu'elles se réalisent. Le plus souvent, elles séjournent un certain temps dans la frange lexicale, avant d'être ensuite admises dans la zone sûre, c'est-à-dire quand elles entrent dans l'usage de la plupart des locuteurs de la langue, à quoi devrait réagir la récolte des nouveaux mots par les dictionnaires actualisés (ce qui n'est pas toujours immédiat).

L'apparition des néologismes ne doit pas être comprise comme un fait isolé. Le moteur de la nouveauté est le **mécanisme** qui est mis en jeu, et non pas un mot. Ce dernier n'est que le produit de ce mécanisme qui est reconnaissable dès que plusieurs mots entrent dans le lexique réel.

II. RELATIONS LEXICALES SÉMANTIQUES

« analyse des unités lexicales en fonction de leur sens »

À côté de la morphologie lexicale, l'objet de la lexicologie est également l'étude des lexèmes du point de vue des rapports sémantiques qu'ils entretiennent entre eux.

- ces rapports sémantiques entre les unités lexicales sont plus ou moins étroits et se divisent en deux types (les diverses « -onymies » viennent du mot grec *ónoma* « appellation, nom »):
 - A) **hiérarchiques** (d'implications sémantiques et d'inclusions) – si les unités n'ont pas le même rang (hypo- et hyperonymie et relation partie-tout)
 - B) **d'équivalence (identité) et d'opposition** – unités de même rang (synonymie, antonymie et co-hyponymie)
- sauf relation partie-tout, toutes ces relations contribuent à la **structuration du lexique sur le plan paradigmatique**
- le plan paradigmatique affecte également un troisième type de rapports : C) un signe peut offrir **plusieurs significations** (polysémie) mais son côté formel peut poser des **problèmes d'analyse** (ressemblance formelle – homonymie, paronymie), notamment pour les apprenants du FLE
- ces relations sont définies en contexte, c'est-à-dire à l'aide de la syntaxe > leur **sens se concrétise sur le plan syntagmatique**

II.1 Rappel des notions de base

- Selon la théorie fonctionnelle de la **double articulation** d'André Martinet (1960 : 13-15, 17-18) qui schématise l'organisation spécifique du langage humain, tout énoncé s'articule sur deux plans : le deuxième plan nous est intimement connu à travers le cours de phonologie (nombre infini de combinaisons des **unités distinctives** : les phonèmes). En lexicologie, nous nous intéresserons au plan de la **première articulation** où l'énoncé s'articule linéairement en unités douées de sens (**unités significatives** : phrases, syntagmes, mots, etc.) dont les plus petites sont appelées *monèmes* par Martinet (ou *morphèmes* par d'autres linguistes) (Dubois et al. 2007 : 50).

Ex. La phrase *Ma fille t'écrira*. s'articule ainsi en six monèmes [ma-fij-t-ekʁ-iʁ-a], dont chacun peut être remplacé, dans le même environnement, par d'autres monèmes sur l'axe paradigmatique (*ta, sa* fille), ou peut se retrouver, dans un environnement différent, combiné à d'autres monèmes sur l'axe syntagmatique (*mon fils*) (pour une explication des notions axe syntagmatique/paradigmatique, voir *infra*). Au niveau de la deuxième articulation, chaque monème s'articule à son tour dans son signifiant en unités dépourvues de sens (les plus petites sont les phonèmes), en nombre limité dans chaque langue (36 en français). Le monème *écr-* est formé de 3 phonèmes, /e/, /k/, /ʁ/ dont chacun peut être remplacé par d'autres dans le même environnement ou se combiner à d'autres pour former un monème différent [kʁe-], [keʁ-], [ʁek-], etc. Le signifié peut également se décomposer, mais non linéairement, en unités de sens (sèmes) : fille = /humain/ + /jeune/ + /sexe féminin/.

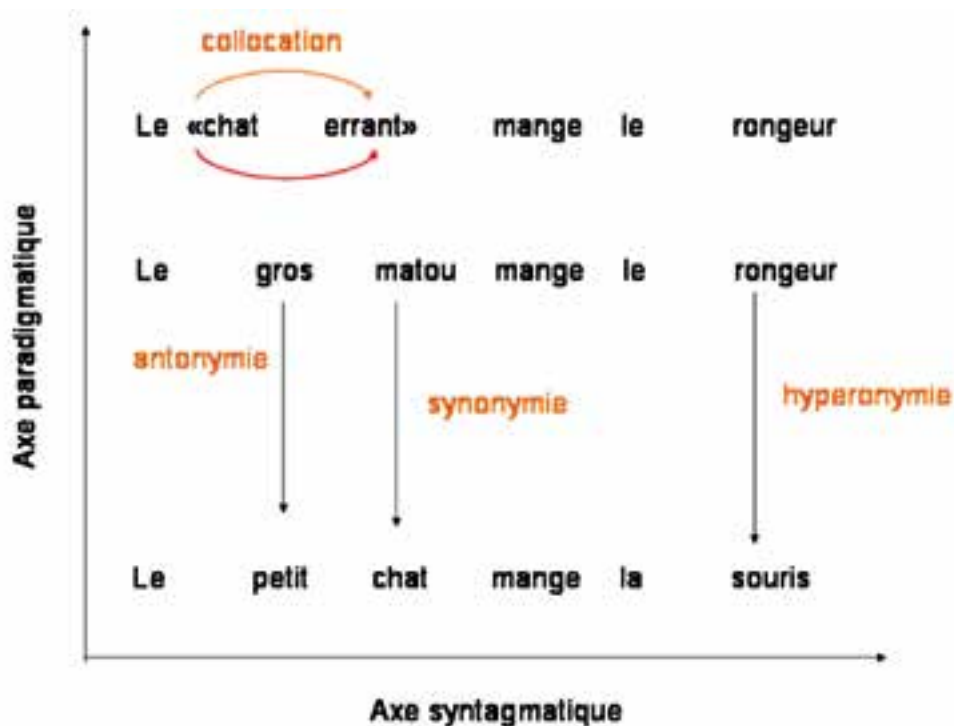
- Revenons sur cette idée de la capacité de créer un nombre infini des possibilités d'énoncés dans une langue, grâce à deux axes :
 - a) **axe horizontal (syntagmatique)** – où s'opère la combinaison entre les différentes positions ; p. ex. dans la phrase du schéma *infra*, *gros* est en relation syntagmatique avec l'article défini *le* qui le précède et avec le substantif *matou* qui le suit. Ce groupe nominal est en relation syntagmatique avec le verbe *mange*, et ainsi de suite. Il s'agit donc des relations entre les éléments qui sont présents dans l'énoncé, d'où leur appellation les **relations in praesentia**.

Les analyses des relations syntagmatiques font formellement l'objet de la **syntaxe** ; quant au contenu, il s'agit de l'interprétation du sens textuel : on parle de la **sémantique textuelle** (cf. F. Rastier);

b) **axe vertical (paradigmatique)** – axe de la sélection des alternatives dans une position donnée ; p. ex. dans la même phrase que tout à l'heure, *le* peut éventuellement alterner avec le démonstratif *ce*, le possessif *mon*, avec l'article indéfini *un*, etc., l'adjectif *gros* avec les autres adjectifs tels que *petit*, *grand*, *immense*, etc., le verbe *mange* avec les verbes tels que *déchire*, *avale*, etc. selon les possibilités de substitution dans un environnement donné. Le groupe des déterminants cités forme un paradigme, tout comme il y a un paradigme des adjectifs et des verbes. Ainsi, le paradigme peut être défini comme « un ensemble d'unités virtuellement substituables dans un contexte donné » (Niklas-Salminen 1997 : 42). Comme ces relations paradigmatiques existent dans un cadre virtuel et ne sont pas présentes dans l'énoncé, on les appelle les **relations *in absentia***.

Le linguiste procède à la définition du sens lexical plus général grâce aux **possibilités de substitution** que le contexte permet, selon les **critères cognitifs et émotionnels** surtout.

Schéma n° 3 : Rapports entre les unités lexicales sous axes paradigmatique et syntagmatique



Source : <http://casanuestra.free.fr/gloss.html#Axe>

II.1.2 Mémo²: petit bilan en tchèque



Význam každé lexikální jednotky se ve struktuře slovníku ustanovuje v **průsečíku** paradigmatických a syntagmatických významových vztahů. (Hladká in Karlík 1995: 79).



Oba rozměry se vzájemně **podmiňují**: syntagmatický vztah (SV) předpokládá paradigmatickou v tom smyslu, že alespoň jeden člen SV se může proměnit, aniž by se měnila povaha vztahu (kdyby to nebylo možné, celý SV vztah by se redukoval na pouhý souvýskyt všech jeho členů a ztratil by jakoukoli popisnou a poznávací sílu).



Paradigmatický vztah (PV) naopak předpokládá syntagmatickou v tom smyslu, že jedině SV mohou jasně vymezit prostor, ve kterém se zkoumaná jednotka proměňuje, a její jednotlivé obměny se porovnávají mezi sebou (Hoskovec in Karlík et al. 2002: 551-552).

Pro vymezení dvou základních strukturních uskupení jazykových jednotek, **syntagmatu** („plnovýznamové slovo složené“, ve školní praxi „skladební dvojice“) a **paradigmatu** (obměn téhož, ve školní praxi např. „tabulky skloňování a časování“, atd.), je vždy zapotřebí součinnosti obou rozměrů, syntagmatického i paradigmatického (viz např. IV.1).

Ve funkčním vymezení jednotek jazykového popisu odhalují PV **diferenční povahu** zkoumané jednotky (jednotka je v negativním vymezení to, co není žádná jiná jednotka). SV dokládají, zda daná diference **závisí** na okolních jednotkách (viz problém definování kolokability).

Pouze ta jazyková jednotka, **jejíž paradigmatická proměna nezávisí na syntagmatickém okolí**, může nést významotvornou funkci, a tak **se zapojit do jazykového znaku** (viz podmínky definovatelnosti znaku) (*ibid.*: 308, 473, 552).

Z výše uvedeného pak vyplývá aplikace de Saussurovy **dichotomie langue-parole**: tedy, že aspekt langueový, systémový se projevuje zejména z paradigmatické a naopak paroleový, textový aspekt vystupuje do popředí v syntagmatických vazbách.

Martinet tutěž dichotomii nazývá **code-message**: « le code étant l'organisation qui permet la rédaction du message et ce à quoi on confronte chaque élément d'un message pour en dégager le sens » (Martinet 1960 : 25).

II.2 Sens lexical comme ensemble

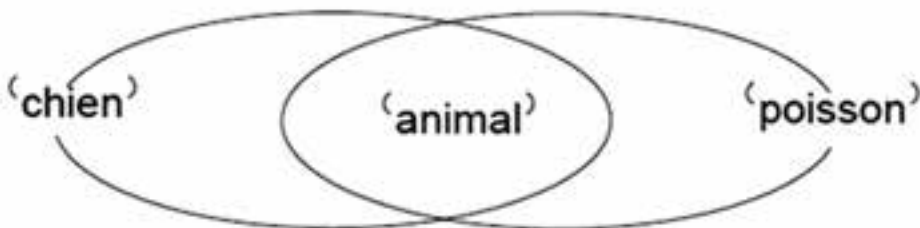
Avant de passer en revue les différentes relations lexicales susmentionnées, arrêtons-nous sur les liens logiques et sur les complexités liées à la construction du sens lexical, tels que le propose Alain Polguère (2002 ; document en ligne).

Selon Polguère, le sens lexical peut être conçu en tant qu' « ensemble structuré d'autres sens lexicaux » (2002 : 118). Il postule quatre types de relations sémantiques lexicales d'un point de vue logique :

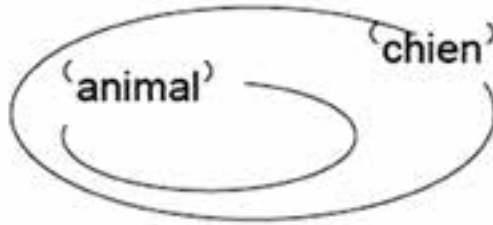
- 1) **identité de sens**, p. ex. « vélo » = « bicyclette » (voir le chapitre IV.1)



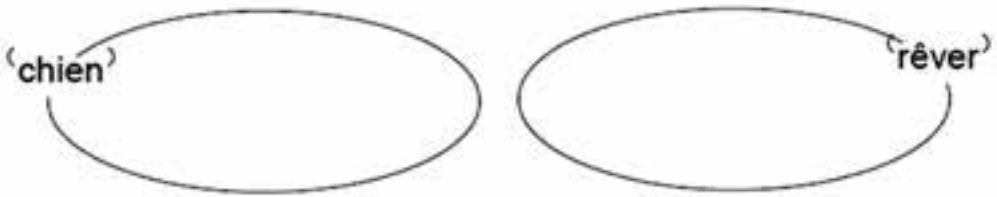
- 2) **intersection de sens**, p. ex. « chien » \cap « poisson » = « animal » (voir le chapitre IV.3)



3) **inclusion de sens**, p. ex. « animal » \subset « chien » (voir le chapitre III.1)



4) **disjonction de sens**, p. ex. « chien » \cap « rêver » = \emptyset (on parle de la relation d'**incompatibilité** ; ne sera pas traité ici pour sa petite utilité en pratique – sauf pour la création de quelques **métaphores littéraires** – sinon, pourquoi chercher les liens entre p. ex. la pierre et la soupe, etc. ?)



Rappelons que F. Čermák (2010 : 253) ne parle pas de l'identité de sens (puisqu'il la croit impossible, cf. chapitre IV.1) mais distingue deux autres relations : **unification** (= *sjednocení* : *jabloň* \cup *hrušeň* – l'ensemble forme la catégorie des *arbres fruitiers*) et **opposition** (*court* | *long*, *chien* | *chienne*).

Or, nous rappelons avec Polguère (ibid : 119) que ces jolis schémas ne sont structurants qu'à première vue.

Ex. le sens de « chien » contient non seulement « animal » mais aussi « museau » et « queue ». Une définition dans un dictionnaire pourrait alors être la suivante :

chien, n.m. = animal au museau allongé possédant une queue

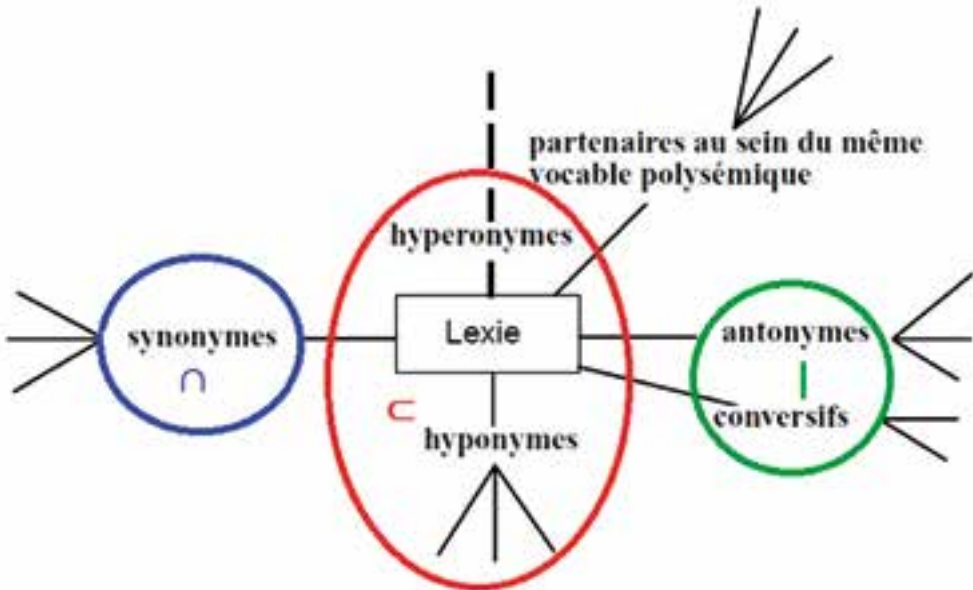
Ainsi, on voit que le rapport qu'entretient « chien » et « animal » est tout à fait différent de celui qu'il entretient avec « museau » et « queue », qui serait pourtant important pour sa définition (définition des *canidés*), pour la création des locutions figées métaphoriques, etc. En sémantique, on parle de plus d'une cinquantaine de **fonctions lexicales** (Polguère 2002 : 144) qui affectent le modèle ensembliste exposé *supra* mais dont nous n'allons pas préciser les détails ici (ceci étant la thématique privilégiée des cours de sémantique et de syntaxe qui suit ce cours de lexicologie et lexicographie). Nous en verrons des exemples notamment dans le chapitre IV.1).

II.3 Structuration sémantique du lexique : réseaux et champs lexicaux, champs sémasiologiques

La linguistique moderne a mis fin à la vieille notion du lexique considéré comme un répertoire de mots. La relation entre la forme (image acoustique et graphique) et le concept mental est beaucoup plus complexe comme nous l'avons souligné *supra*. Pour cette raison, le lexique doit désormais être considéré comme un **ensemble de structures** (Niklas-Salminen 1997 : 128), c'est-à-dire structuré dans des ensembles qui créent des réseaux en fonction des relations logiques qui les relient.

Toute lexie (= lexème monosémique) est projeté dans **le réseau lexical de la langue** en fonction des relations qu'il entretient avec les autres lexies au niveau sémantique. Dans le schéma suivant, motivé par Polguère (2002 : 130), la taxinomie est reflétée dans l'axe vertical comme elle est perçue logiquement dans notre cerveau mais l'équivalence et l'opposition sont dessinées sur l'axe horizontal de façon aléatoire (ne pas confondre avec les axes synta- et paradi- gmatiques !).

Schéma n° 4 : Réseau des relations lexicales horizontales et verticales



Cette approche nous facilitera la mémorisation des liens logiques de base qui nous aideront dans les différentes analyses.

- Selon le sens de l'analyse de la relation entre la forme et le sens du signe linguistique, la démarche que l'individu fait pour arriver à catégoriser la langue de façon conceptuelle, on distingue deux approches : A) **onomasiologique** et B) **sémasiologique** :

ad A) Ce type de démarche consiste, comme le mot grec *ónoma* » (= le nom) l'indique, **à partir du concept** (notion commune), c'est-à-dire **du signifié vers le signifiant**, pour trouver dans le lexique disponible comment cette notion se réalise.

Cet outil de classement du lexique disponible s'appelle le **thésaurus**. On peut définir un thésaurus en tant que « livre dans lequel les mots sont regroupés en fonction de leur signification » (Geeraerts & Grondelaers in Delbecq 2002 : 47).

Ex. Le *Thésaurus Larousse* (1992) regroupe les mots synonymiques (et antonymiques) pour le sens propre (a) et le sens figuré (b) du mot *fruit* de façon suivante :

fruit, n. m.

- a. fruit rouges, graines, noix, féculent, agrume, blé, pépin, semence, etc.
- b. résultat, effet, conséquence, impact, incidence, suite, produit, production, rejet, rejeton, descendance

Basé sur l'approche onomasiologique, le « fruit » (au sens abstrait) du thésaurus est la constitution des **champs lexicaux** pour chacune des acceptions du mot *fruit*.

Exercice

Comparez les thésaurus avec les dictionnaires des synonymes, voir chapitre IV.1. Que constatez-vous ?

Ex. Le champ lexical du vin comporte au moins cent-vingt adjectifs qui peuvent qualifier le vin : *accrocheur, acerbe, acide, agressif, allongé, ample, âpre, aqueux, aromatique, arrondi, astringent, austère, avare.....vanillé, végétal, velouté, verdelet, vert, vif, vineux* (Tournier & Tournier 2009 : 60).

Le **champ lexical** recouvre alors tous ce que les concepts mentaux des usagers d'une langue peuvent reconnaître comme représentatif du domaine en question, toutes les formes qui puissent leur venir à l'esprit.

Or, il ne faut pas confondre le champ lexical avec le **champ associatif** (psycholinguistiquement explicable, sans délimitation : il comprend les rapports dérivationnels, sémantiques, homonymiques, synonymiques, culturels, etc.) !

D'un point de vue structurel, on pourrait concevoir que la totalité du lexique d'une langue soit constituée par l'articulation de tous les champs lexicaux restreints, puis leur insertion dans des champs lexicaux de plus en plus généraux (Niklas-Salminen 1997 : 129). En d'autres mots, le champ lexical représente une réalisation d'un **champ notionnel** (ensemble de signifiés correspondant à une notion plus générale) donné (Tournier & Tournier 2009 : 61).

De façon maladroite, les dictionnaires notionnels qui vont de l'**idée aux mots (signifié > signifiant)** sont appelées également *dictionnaires analogiques*.

L'**analyse onomasiologique** a pour but de mettre à jour la structure sous-jacente d'un ensemble de mots conceptuellement proches, de voir comment ils s'organisent dans le champ lexical. Elle permet également de mieux comprendre d'où viennent les nouveaux items lexicaux.

Ex. Est-ce que les lexèmes tels que *petit déjeuner, en-cas, collation, déjeuner, goûter, dîner, souper* sont apparentés ? La réponse est oui, ils appartiennent au même champ lexical, car ils renvoient tous au **domaine conceptuel** « repas ».

Note : Le lecteur assidu doit remarquer ici le doublet terminologique, champ notionnel étant une variante du domaine conceptuel (terme utilisé plutôt en linguistique cognitive, cf. Geeraerts & Grondelaers in Delbecq 2002 : 59-60).

ad B) Le deuxième type de démarche est, en revanche, basée sur le signifiant (la forme) pour laquelle on cherche la signification de façon la plus exhaustive possible (notamment pour les mots polysémiques, tel *fruit* ci-dessous).

La **perspective sémasiologique** caractérise le dictionnaire de langue qui part du mot-entrée (signifiant graphique) et aboutit aux différents signifiés (définitions) (Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 49).

Ex. Le PRE 2009 donne deux entrées pour le signifiant *fruit* :

FRUIT, n. m. (1)

I. Produit naturel comestible	
A. Produit de la terre ou de la mer	
1. (Au pluriel) Vx ou littér. Produits de la terre en général, qui servent à la nourriture des êtres humains, des animaux ; Cour. <i>Les fruits de la terre.</i>	
2. Loc. cour. <i>Fruits de mer</i> : animaux marins comestibles à l'exclusion des poissons.	
B. Production végétale	
1. Production des plantes apparaissant après la fleur; bot. Ovaire développé de la fleur des plantes phanérogames qui contient et protège les ovules devenus graines.	
2. Cour. Fruit (B, 1°) comestible, lorsqu'il est sucré, que l'on consomme généralement au dessert, parfois comme accompagnement (canard à l'orange, porc aux pruneaux, dinde aux marrons, etc.).	
3. Loc. <i>Le fruit défendu.</i> fruit de l'arbre de la science du bien et du mal que Dieu avait défendu à Adam et Ève de manger. ; Fig. Chose dont on doit s'abstenir, et par ext. Chose qu'on désire d'autant plus qu'on doit s'en abstenir. ; Fig. <i>Fruit sec</i> : intellectuel qui n'a rien donné de ce qu'il semblait promettre ; <i>Fruit vert</i> , se dit d'une jeune fille qui n'est pas encore épanouie.	
II. Produit, résultat	
1. Littér. Enfant, considéré comme produit de sa mère, de l'union des sexes.	
2. Dr. Au plur. Produits que donne une chose à intervalles périodiques, sans altération ni diminution de sa substance.	
III. Résultat avantageux (que produit qqch.)	
• <i>avec fruit, sans fruit</i> : avec, sans profit.	
• Produit, effet bon ou mauvais de qqch.	

FRUIT, n.m. (2)

Techn. Diminution d'épaisseur qu'on donne à un mur à mesure qu'on l'élève, l'inclinaison ne portant que sur la face extérieure du mur et la face intérieure restant verticale.

Le « fruit » de l'approche sémasiologique est une structuration des acceptions d'un mot polysémique (I., II., III.) et homonymique ((1), (2) dans un répertoire (relativement) exhaustif des différentes significations du lexème *fruit*. Ainsi structuré, le dictionnaire permet à l'usager averse de connaissances (tel un étudiant de FLE) de mieux comprendre le rapport des différentes significations avec les entités du monde et de l'univers conceptuel des locuteurs natifs d'une langue (en réalité plutôt des lexicographes qui représentent des autorités du domaine de la définition lexicographique pour les usagers-utilisateurs des dictionnaires, natifs ou pas).

Cette approche aboutit à la constitution du **champ sémique** (Ducháček 1971). Pour la grande variabilité des termes employés par les linguistes (*champ conceptuel* ou, génériquement, *champ sémasiologique*, voire même (emploi critiqué car hyperonyme) *champ sémantique*), nous allons simplement mentionner le fait que les sèmes à catégoriser dans un champ doivent s'organiser en fonction de leur centralité par rapport au noyau et à la périphérie (traits centraux = typiques / marginaux = spécifiques) > d'où la notion de **prototype** qui fera l'objet du cours de *Sémantique française*.

II.3.1 Mémo²: petit bilan schématique

Depuis le fameux triangle sémiotique, conçu par Ogden & Richards en 1923, des dizaines d'interprétations en ont été avancées. Nous y appliquerons les deux démarches (onoma-, séma- siologique) afin de mieux visionner les relations qui vont être passées en revue *infra*.

Schéma n° 5 : Application des approches onoma- et séma- siologique sur le triangle sémiotique

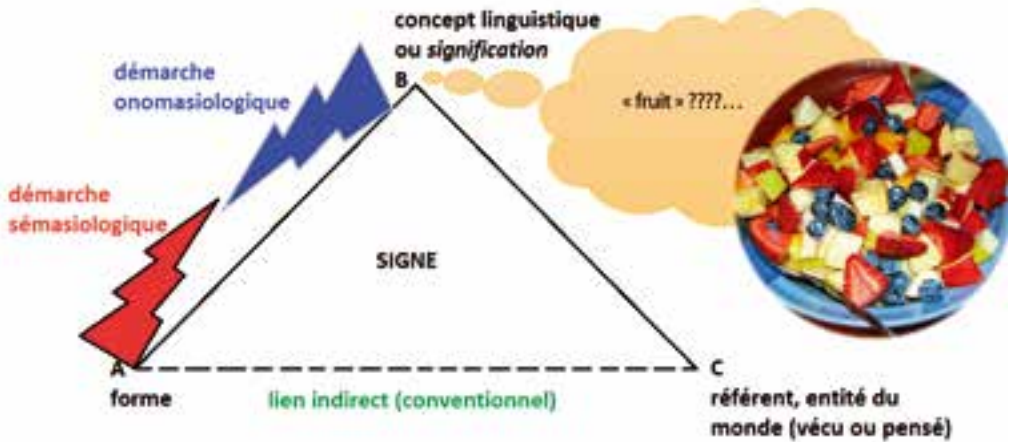


Image des fruits repris de : <https://www.flickr.com/photos/martinlabar/1802716337/sizes/s/>

Il apparaît assez clairement que le triangle développe le signe linguistique saussurien en ajoutant un troisième élément, le **réfèrent**, par rapport auquel le signe linguistique se structure.

Tableau n° 2 : Les deux approches en lexicologie, inspiré par Geeraerts & Grondelaers in Delbecque (2002 : 48))

démarche adoptée	l'onomasiologie	la sémasiologie
point de départ	concept (p. ex. « fruit »)	forme (p. ex. <i>fruit</i>)
point d'arrivée	mots <i>a, b, c, d</i> , etc.	significations « a », « b », etc.
relations concernées	synonymie ; antonymie	polysémie ; homonymie

III. RELATIONS SÉMANTIQUES HIÉRARCHIQUES

Parmi les rapports paradigmatiques, ceux relatifs à la hiérarchie sont centraux : ils structurent le lexique en sous-systèmes lexicaux dans toutes les langues vivantes parce que toute société a tendance à structurer le monde autour d'elle d'une manière qui correspond à sa vision du monde.

Les relations hiérarchiques comprennent deux sous-catégories : 1) relation d'hyperonymie et d'hyponymie et 2) relation partie-tout. Tandis que la première permet d'organiser les choses et les concepts mentaux de façon taxinomique, la deuxième reflète le mieux les complexes relations extralinguistiques du monde qui nous entoure.

Les deux relations apportent une structuration essentielle pour la construction des thésaurus dans l'approche onomasiologique (voir chapitre II.3 *supra*).

III.1 RELATION D'HYPERONYMIE ET D'HYPONYMIE

« relation du genre et d'espèce »

...*druh kopretina bílá* → *rod kopretina* → *čeleď hvězdnicovitě* → *říše rostliny*

Avant de commencer

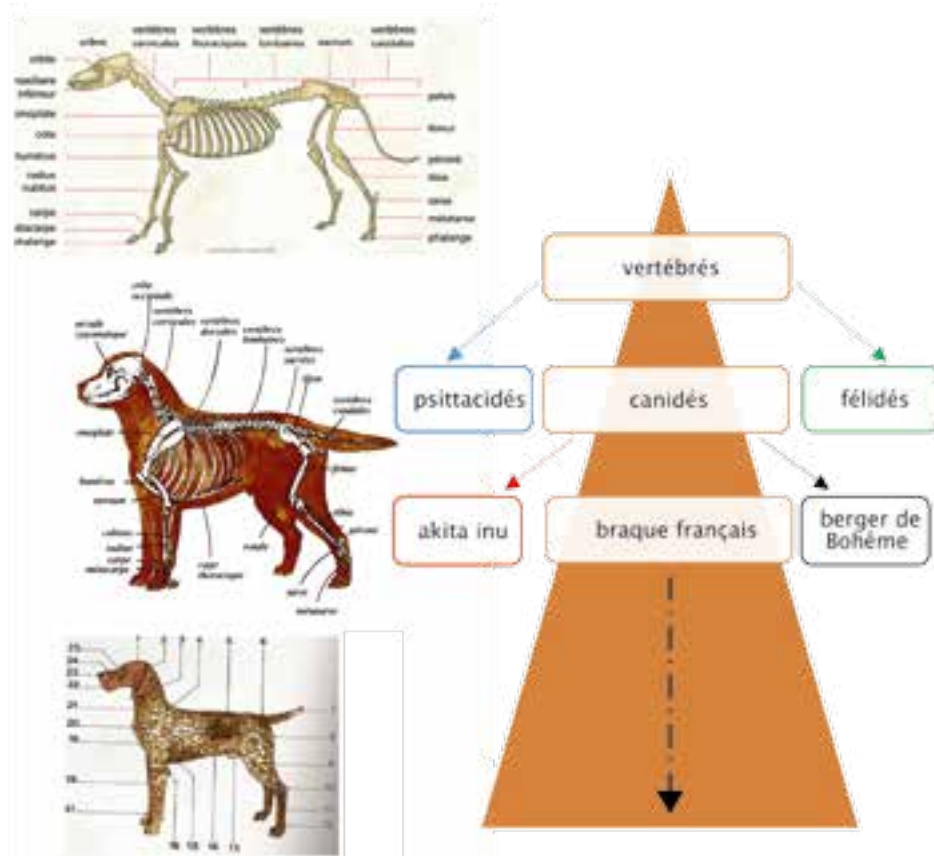
(et pour ne pas se perdre dans nos lectures sur la famille des marguerites !), relevez dans les trois phrases qui suivent les syntagmes lexicaux qui désignent le même référent.



Mon copain m'a offert un bouquet de marguerites de Transvaal. Après avoir toussé toute la nuit, j'ai compris que je suis allergique aux astéridées. Ces fleurs ne peuvent pas rester dans la même chambre que moi plus de deux heures, m'a dit le médecin.

Réfléchissez si nous recevons les informations au fur et à mesure de la lecture au niveau du référent relevé.

Schéma n° 6: Taxinomie animale



Hyperonyme, n.m. – du grec, littéralement « nom du degré au-dessus »

Hyponyme, n.m. – *idem*, « nom du degré en-dessous »

Vztah hyponymně-hyperonymní je konverzivní relace mezi významy lexémů vyjadřující pojmový vztah podřazenosti (hyponymie) a nadřazenosti (hyperonymie) (Hladká in Karlík et al. 2002: 549). Hyponymie je druh **vertikální inkluze**, která pro každý lexém v lexikonu nachází nějakou nadřazenou třídu (generické slovo = hyperonymum), která začleňuje lexém do paradigmatu, které zahrnuje často i více podřízených jednotek (specifických slov = hyponym ; v případě souřadného vztahu je nazýváme kohyponymy – viz kapitola IV.3).

Víte, že? ... hyperonymně-hyponymní vztah má v biologii obdobu ve všem dobře známé **taxinomii**, kterou pro botaniku a zoologii vytvořil švédský přírodovědec Carl Linné v 18. století? Jeho světově užívaná « binominální nomenklatura » (každý **druh** je popsán dvouslovným (*binomen*) latinským názvem, nejprve rodovým, pak druhovým, **poddruh** pak trojslovným názvem) se prosadila stejně důsledně jako označení 12 úrovní popisu živých organismů (Čermák 2010: 274) : říše (*regnum*) → kmen (*phylum*) → oddělení (*divisio*) → třída (*classis*) → řád (*ordo*) → čeleď (*familia*) → rod (*genus*) → druh (*species*) → poddruh (*subspecies*) → odrůda (*varietas*) → pododrůda (*subvarietas*) → forma (*forma*).

III.1.1 Structure hiérarchique

À la différence des domaines biologiques qui contiennent plusieurs niveaux hiérarchiques (p. ex. *animal*, *mammifère*, *félin*, *chat*, *siamois*), l'homme a tendance (cf. travaux de l'anthropologue Brent Berlin) à hiérarchiser les différents domaines d'expérience selon le principe d'organisation générale qui comporte habituellement trois niveaux. Le **niveau de base** (*chat*) est à la fois plus spécifique que le(s) niveau(x) supérieur(s) (*félin*, *mammifère*, *animal* = ses hyperonymes), et plus général que le niveau inférieur (*siamois* = son hyponyme).

Tableau n° 3 : Classification des domaines conceptuels d'après Geeraerts & Grondelaers (2002 : 61)

Niveaux	Domaines conceptuels				
niveau générique	<i>plante</i>	<i>animal</i>	<i>vêtement</i>	<i>véhicule</i>	<i>fruit</i>
niveau de base	<i>arbre</i>	<i>chien</i>	<i>pantalons</i>	<i>voiture</i>	<i>pomme</i>
niveau spécifique	<i>chêne</i>	<i>labrador</i>	<i>jeans</i>	<i>bolide</i>	<i>reinettes</i>

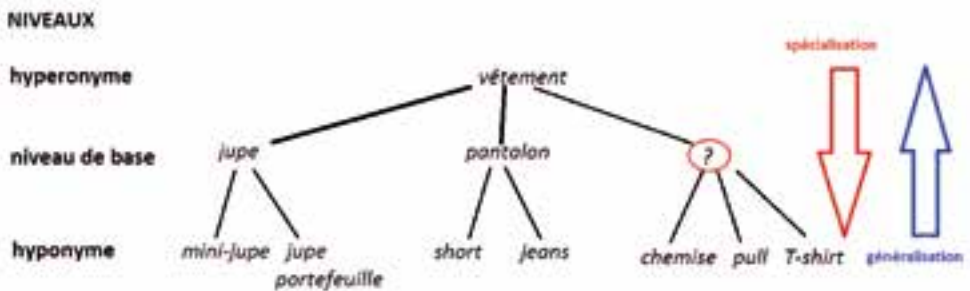
Le niveau de base est souvent celui où se place un **terme moyen**. Dans l'**acquisition de la langue**, il s'agit de la désignation des termes les plus utilisés que les enfants apprennent en premier et que notre esprit évalue comme étant **les plus représentatifs, prototypiques** (*arbre*, *chien*, *pantalons*, *voiture*, *pomme* sont appris nettement plus tôt par l'enfant que les **noms génériques** *plante*, *animal*, *vêtement*, *véhicule*, *fruit* et ce n'est que beaucoup plus tard que le **lexique spécifique** commence à être maîtrisé avec tous ses détails – p. ex. différence entre *bolide* et *cabriolet*). Remarquons que c'est notamment au niveau spécifique que l'on rencontre les lexies complexes (p. ex. *voiture de course*).

Exercice

Soit la série des mots qui peuvent désigner le concept « voiture » : *véhicule, auto, cabriolet, Alfa Romeo, etc.*). Lequel des mots représente le concept le plus général, lequel le plus spécifique ? Lequel se place au niveau de base ?

Dans un champ lexical ordinaire comme celui de « repas », par exemple, les différents termes se regroupent librement (voir chapitre IV.3 *infra*). Par contre, dans un **champ lexical taxinomique**, les différentes unités lexicales sont ordonnées hiérarchiquement (p. ex. le concept de « vêtement » comporte trois niveaux d'abstraction, et est hiérarchisé selon la fonction et/ou la forme de chaque élément vestimentaire).

Schéma n° 7 : Taxinomie hiérarchisée pour le concept « vêtement », inspiré par Geeraerts & Grondelaers (2002 : 64)



Il arrive assez souvent qu'il n'y ait pas d'hyperonyme direct pour une série d'hyponymes (voir dans le schéma le mot manquant pour désigner le vêtement pour protéger le corps et les mains). On parle d'un **trou lexical** qui signale l'absence inattendue dans le lexique d'un terme pour une catégorie conceptuelle saillante (Geeraerts & Grondelaers in Delbecq 2002 : 63).

- Les structures hiérarchiques diffèrent d'une langue à l'autre (p. ex. le concept de « courant d'eau » en tchèque – le terme moyen *řeka* en tchèque *vs* la dissociation du concept en français (*fleuve – rivière*), etc.)

- Si le besoin d'un hyperonyme se fait sentir dans le domaine donné, c'est aux commissions terminologiques de proposer un terme qui serait facilement « implantable » dans l'usage.
 - Ex. *Deux-roues* a été créé en 1960 pour englober *scooter*, *vélomoteur*, *bicyclette* et la série est devenue ainsi complète : *scooter* / *deux-roues* / *véhicule* (Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 80).

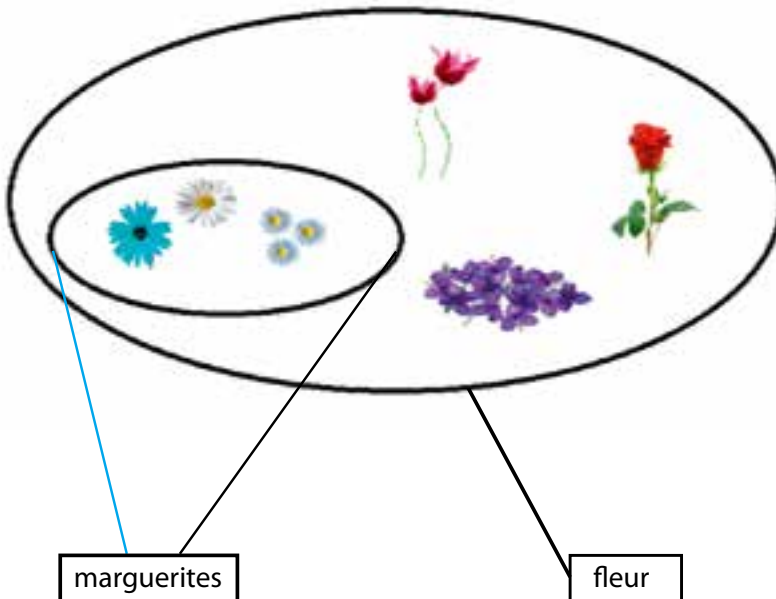
III.1.2 Typologie des inclusions

Dans le chapitre introductif (chapitre III.), nous avons déclaré que le rapport qui lie un hyponyme à un hyperonyme est un rapport d'inclusion (zahrnování). La théorie des ensembles (množiny) nous est intimement connue des mathématiques et il n'est pas difficile d'imaginer que la **classe des référents qui sont des marguerites est incluse dans la classe des référents qui sont des fleurs**. Or, cette **approche dite référentielle (A)** n'englobe pas tous les types d'inclusions que l'on peut observer dans les relations hiérarchiques.

Nous pouvons redire la phrase du début à l'inverse suivant une **approche sémique (B)** : **le sens de fleur est inclus dans le sens de marguerite**.

- Avant de pouvoir aborder les deux types d'inclusions, il convient de préciser deux notions que la linguistique emprunte à la logique : *extension* et *intension* (anciennement *compréhension*). Ces deux concepts sont différemment activés lors de la **définition d'une classe d'objets** :

Schéma n° 8 : Typologie des inclusions sur l'exemple des marguerites



a) si l'on énumère les éléments dont se compose la classe, on parle de la **définition en intension** ; l'extension d'un signe linguistique est **l'ensemble des référents auxquels il s'applique** (p. ex. l'extension de *fleur* est l'ensemble des fleurs (*tulipes, roses, violettes, marguerites, etc.*))

b) si l'on définit la classe à l'aide des propriétés communes aux objets de la classe, on parle de la **définition en intension** ; l'intension d'un signe linguistique est **l'ensemble des traits qui constituent son sens dénotatif (= signifié)** (p. ex. l'intension de *fleur* est le sens de fleur composé des traits sémantiques : s^1 /production/, s^2 /venant de végétaux/, s^3 /colorée/, s^4 /souvent parfumée/, etc.

Avec Lehmann & Martin-Berthet (2012 : 36), précisons qu'extension et intension sont en relation complémentaire. L'intension d'un signe détermine son extension.

ad A) **Inclusion extensionnelle** – du point de vue de la référence, l'inclusion est extensionnelle. Il s'agit de la vision des ensembles qui nous est bien connue et que l'on peut résumer ainsi :

hyponyme (la classe des marguerites) \subset (sont inclus) **hyperonyme** (la classe des fleurs)

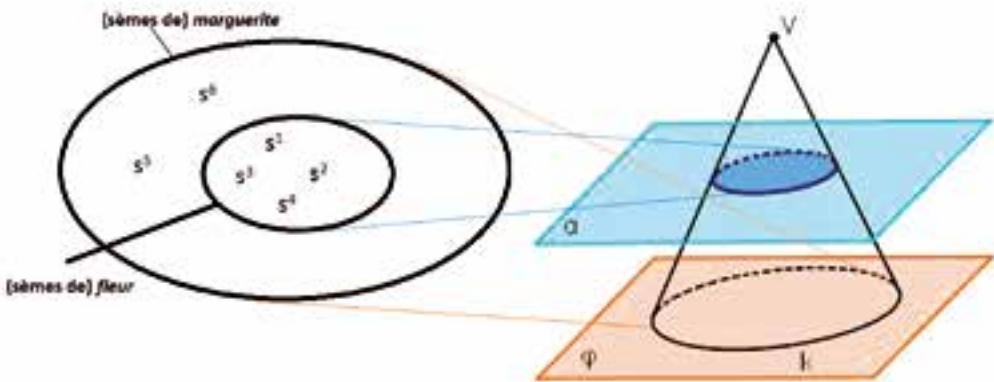
- Reprenons ce rapport logique à partir d'une application énonciative concrète : **dans le discours**, l'hyponyme établit un **rapport d'implication unilatérale** avec son hyperonyme (*parler des marguerites* implique $\xrightarrow{\text{implique}}$ *parler des fleurs*). Soit la phrase : *si x est une marguerite, alors x est une fleur*, qui est sans aucun doute véridique. Or, dans la plupart des cas, on ne peut pas dire l'inverse : *si x est une fleur, alors x est une marguerite*. La phrase n'est pas généralement véridique puisque l'hyponyme doit être considéré en tant que cas particulier de la classe d'hyperonyme. Il en résulte qu'en pratique, cette relation d'implication traduit une **capacité de l'hyperonyme à reprendre l'hyponyme dans le discours** (servir d'anaphorique).

Ex. Relisez les phrases de l'exercice introductif et observez l'effet anaphorique que l'hyperonyme *fleur* produit sur son hyponyme *astéridée* et celui-ci sur son hyponyme *marguerite de Transvaal* grâce au contexte syntagmatique. Si l'on veut coordonner la phrase en : *J'ai remercié mon copain pour le bouquet de marguerites et d'autres fleurs qu'il m'a offert l'autre jour.*, on ne peut pas inverser **l'ordre hyponyme-hyperonyme** : **J'ai remercié mon copain pour les fleurs et d'autres marguerites...*

ad B) **Inclusion intensionnelle** – du point de vue du sens, le sens de *fleur* est inclus dans celui de *marguerite* puisque les sèmes de *fleur* s^1, s^2, s^3, s^4 exposés *supra* sont inclus dans le sémème de *marguerite*. En outre, il comprend d'autres sèmes (plus spécifiques), tels que s^5 /jaune d'or au centre/, s^6 /fleur ligulée/. Il s'agit ici d'une vision moins intuitive mais qu'on peut facilement schématiser à l'aide d'un cône qui est tranché à plusieurs niveaux. Ainsi, on peut résumer que :

sèmes d'hyperonyme (*fleur*) \subset (sont inclus) **sèmes d'hyponyme** (*marguerite*).

Schéma n° 9 : Visualisation cônique de l'inclusion intensionnelle



- L'inclusion intensionnelle est privilégiée en lexicographie : la définition par inclusion (qui est louée depuis Aristote (384-322 av. J.-C.) sous forme de définition par ses « genres prochains ») est la définition en intension.

Ex. Si l'on reprend notre exemple du début et si l'on oublie intentionnellement la famille des astéridées (qui est un terme technique, par ailleurs), appliquons l'exemple sur le schéma dans l'optique taxinomique exposée *supra* : La *marguerite* (niveau de base φ) serait alors **définie par inclusion et en intension** comme : *fleur* (niveau générique α) qui contient des sèmes s^5 , s^6 , etc. (ensemble k). Ces derniers spécifient sa classe par rapport aux autres classes du même niveau (*roses*, *violettes*, *tulipes*, etc.). Dans notre définition, on pourrait également songer à énumérer tous les sous-types (niveau spécifique) que *marguerite* englobe, y compris la *marguerite blanche* et la *marguerite de Transvaal*, mais ce serait déjà **la définition par extension**.

III.1.2.1 Résumé

L'inclusion extensionnelle est l'inverse de l'inclusion intensionnelle : p. ex. Soit les mots *vélocycle* et *moto* qui sont des **hyponymes** du mot *véhicule*. Ainsi, nous savons que tous les sèmes de *véhicule* se retrouvent dans le signifié de *vélocycle* et dans celui de *moto* qui sont dits **co-hyponymes**, alors que *véhicule* est dit leur **hyperonyme**. Si un objet est un *vélocycle* ou une *moto*, cela implique qu'il est *véhicule*. On retrouve ici l'opposition **extension / intension (compréhension)** : *véhicule* ayant moins de traits distinctifs que *vélocycle* ou *moto*, il a une « extension » plus grande mais une « intension (compréhension) » moindre qu'eux (Chiss & Filliolet & Maingueneau 2005 : 131).

Note : En métalexicographie, si l'on constate une définition par inclusion, plusieurs appellations pour l'hyperonyme sont possibles : *incluant*, *terme générique* ou *archilexème* (tout dépend de l'approche analytique adoptée).

- Arrêtons-nous encore sur ce que représente le point **V** au sommet dans le schéma précédent : contrairement aux inventaires taxinomiques en biologie, les séries lexicales ont la hiérarchisation bloquée vers le haut par la présence de noms très généraux (*chose*, *truc*, etc.). Ces hyperonymes dominent des sous-classes très disparates (pour « animal » : *oiseau*, *reptile*, *poisson*, *insecte*, etc.) (Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 79-80) ; on parle parfois de la **catégorie superordonnée** (catégorie où il est difficile de choisir un représentant typique, un prototype). Si on définit les hyponymes d'un hyperonyme en tant que **membres étant reliés à ce dernier par la même fonction et/ou par le même caractère**, les membres des catégories superordonnées en ont très peu (on dirait même qu'il y a une relation d'**opposition** parmi eux !).
- La chose inverse s'opère aux niveaux bas, puisque la relation de la catégorie des **subordonnées** est une subdivision interne et crée un ensemble souvent discret, basé sur les **ressemblances** très étroites. La hiérarchisation en bas est bloquée également, sous forme des périphrases développées – p. ex. *redingote* monte en série hiérarchique vers *vêtement* et *chose* et descend, entre autres cas, vers un type qui n'a pas de nom lexicalisé mais qui est fréquemment vendu sur le marché – les usagers devraient alors dire *redingote à double boutonnage et à parements de velours* (Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 79).

III.1.3 Vers un lexique (non-)organisable

En observant la taxinomie végétale ou la hiérarchisation des vêtements exposés *supra*, on pourrait croire que le lexique forme un ensemble bien structuré, une mosaïque parfaite où chaque item lexical trouverait « sa place » de façon bien définie. C'est un leurre qui peut être expliqué : a) par le nombre très élevé des trous lexicaux et b) par les problèmes de délimitation des niveaux hiérarchiques auxquels il convient de situer une forme lexicale puisque de nombreux hyponymes appartiennent à une catégorie hyperonymique mixte (Geeraerts & Grondelaers in Delbecque 2002 : 67).

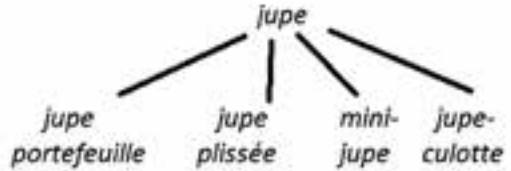
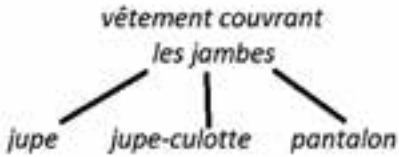
Ex. *jupe* est classable sous « vêtement de femme » pour toutes les générations mais *pantalon* n'est plus tellement « vêtement d'homme », étant donné qu'il y a de plus en plus de vêtements unisex.

- Ces chevauchements affectent la plupart des lexèmes d'usage courant et les lexicologues oscillent parfois entre définitions trop scientifiques (mais univoques au niveau taxinomique grâce à la consultation avec les experts du domaine en question ; p. ex. l'hyperonyme de la *courgette* est « fruit ») et définitions trop « vulgarisantes ». La vision des lexicographes dépend souvent de leur vision du monde en fonction de leur appartenance générationnelle et socio-culturelle (voir des exercices dans le chapitre IV.1). Le modèle idéal serait d'avoir recours aux enquêtes sociométriques afin de pouvoir établir une corrélation entre l'**opinion des experts** et la compréhension intuitive de la hiérarchie **par les usagers**, une approche qui est *a priori* basée sur **la fréquence d'emploi, sur la prototypicité**. (PRE 2009 : *courgette* est défini comme « fruit, consommé cuit comme légume »).
- Le **statut** d'un terme peut également devenir problématique : p. ex. la *jupe-culotte* (Geeraerts & Grondelaers in Delbecque 2002 : 67) devrait-elle être conceptuellement classé sous « jupe » ou sous « pantalon » ? Faut-il en faire un nouveau terme de base, à côté de « jupe » et de « pantalon » ? (voir le schéma 10.A *infra*) Ou peut-on se contenter de le traiter comme hyponyme de jupe ? (schéma 10.B *infra*)

Schéma n° 10 : Taxinomie problématique pour *jupe-culotte*

10.A *jupe-culotte* comme terme de base

10.B *jupe-culotte* comme hyponyme

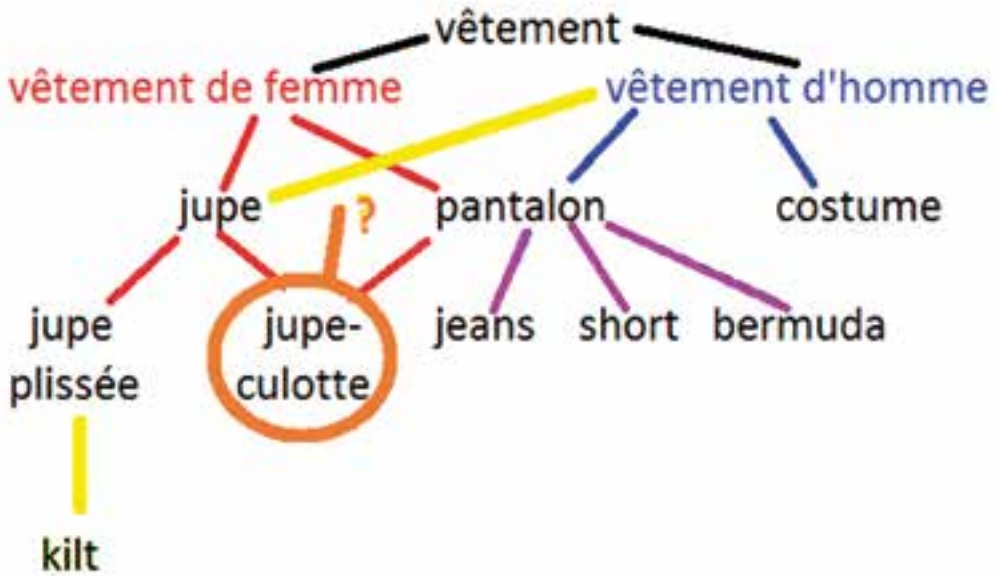


- Or, non seulement le statut mais même la **classification** *a priori* facile peut se révéler problématique à cause des cas périphériques qui transgressent les frontières esquissées avec aisance : p. ex. si l'on regarde la définition de *jupe-culotte* dans le PRE 2009 : « Vêtement féminin, sorte de culotte très ample qui présente l'aspect d'une jupe », on constate que l'accent est mis sur *culotte*, c'est-à-dire que la *jupe-culotte* serait classée sous les « pantalon » dans le schéma n° 10 *supra*.

« Il s'ensuit que, contrairement à ce que le modèle du niveau moyen de base semble indiquer, **il est impossible de représenter le lexique comme un arbre taxinomique unique divisé en embranchements toujours plus nombreux**. Il se compose **plutôt d'une multitude de hiérarchies qui se croisent et se chevauchent**. » (Geeraerts & Grondelaers in Delbecque 2002 : 68).

Ex. Un bon exemple de ce chevauchement nous apporte la **classification croisée** par sexe pour la notion de *vêtements* ; à l'intersection se trouvant p. ex. le mot *kilt*, défini par le PRE 2009 comme : « Jupe courte et plissée, attachée sur le côté avec une épingle, pièce du costume national des Écossais ». Cette jupe est portée par les hommes mais ses copies non-folkloriques également par les femmes.

Schéma n° 11 : Zones problématiques pour la classification croisée par sexe



Un lecteur assidu a sans doute remarqué que, jusqu'ici, nos exemples ont été tous tirés de la catégorie syntaxique des substantifs. Or, la relation hypéro-hyponymique touche différentes catégories, notamment des **verbes** (*se déplacer* → *courir* → *trotter*) et des **adjectifs** (*bleu* → *turquoise*). Selon Lehmann & Martin-Berthet (2012 : 80), la raison de la **prédominance des substantifs** réside : a) dans son caractère référentiel (le nom est un outil de dénomination et l'homme doit catégoriser son expérience au monde dans des classes de référents) et b) dans ses capacités morphologique (passage d'un mot simple au mot composé (*marguerite* → *marguerite de Transvaal*) et conceptualisante (changement opérationnel de signe dans de nombreuses taxinomies: *marguerite* → *fleur*).

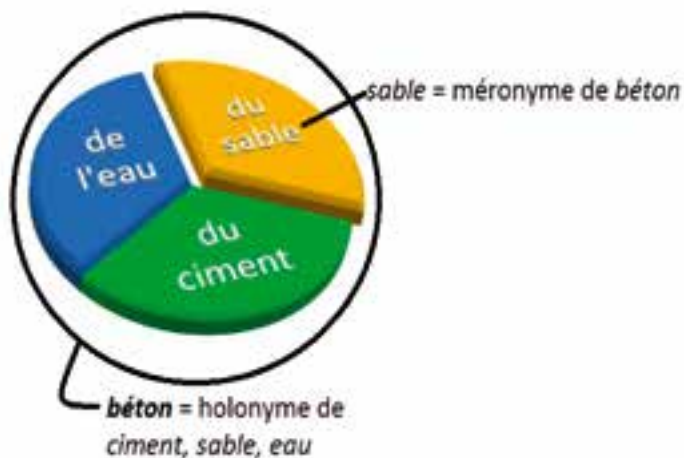
Exercice

La notion *sous-vêtement* peut être exprimée par toute une série de mots. Alignez-en au moins une dizaine :

- séparez les termes hyponymiques des termes hyperonymiques ;
- quels termes situez-vous au niveau moyen ? Expliquez ce qui en fait des termes de base (d'un point de vue de votre propre expérience en tant qu'étudiants du FLE) ;
- faites une petite enquête en demandant à une dizaine de vos camarades de classe pour savoir quels termes sont les plus fréquemment mis sur vos listes. Y a-t-il une motivation pour cela ?;
- esquissez la taxinomie hiérarchisée qui se dégage de votre analyse. Constatez-vous des trous lexicaux à certains endroits ?;
- refaites la même expérience en tchèque (slovaque) avec une dizaine de membres de votre famille (en insistant sur l'âge et le sexe différent) et comparez les résultats avec l'exercice en français (voire même entre le tchèque et le slovaque ☺)



Image repris de: www.topzine.cz



Méronyme,
n.m. – du grec,
 littéralement « nom
 de la partie »

Holonyme,
n.m. – du grec,
 littéralement « nom
 du tout »

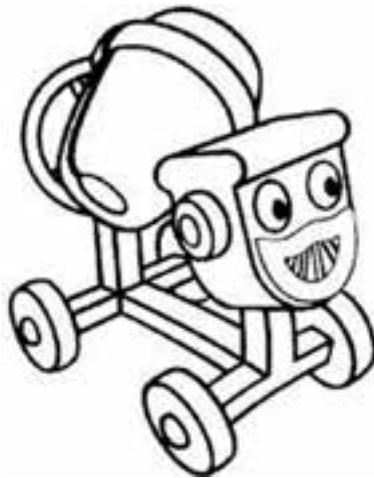
Vztah části a celku vytváří hierarchické struktury ve slovníku obdobně jako vztah hyperonymně-hyponymní. Na rozdíl od něj je však více závislý na myšlenkových operacích. **Meronymum** se chápe obvykle jako **člen** (novější a přesnější označení pro část) třídy. **Třída** jako celek pak bývá označována jako **holonymum**.

Víte, že? ... označení **nepravá hyponymie** je jak nový nátěr na starém kusu nábytku? Opozice celek-část je z hlediska strukturace slovníku zdůrazňovaná už od starověku, ale teprve nedávno se meronymie řadí pod hierarchické vztahy lexikonu pro svou velkou příbuznost s hyponymii: obojí je bilaterální vztah dvou pojmů s podmínkou vertikální orientace a s taxinomickou implikací – např. *nehet* je část *prstu*, *prst* je část *chodidla*, *chodidlo* je částí *nohy*, *noha* je částí *těla* (srovnej s fr. taxinomií *ongle* *fait partie de*, *doigt* → *main* → *bras* → *corps*).

III.2.1 Méronymie et holonymie dans le discours

Les similitudes entre les méronymes et les hyponymes peuvent se traduire en schémas ensemblistes où un lexème appartient à un ensemble donné qui fait partie d'un ensemble hiérarchiquement plus élevé (revoir le schéma n° 9). Or, cette « appartenance » est différente : tandis que la *marguerite est une sorte de fleur* (*fleur* impose ses propriétés sémiques à ses hyponymes), le *doigt fait partie du corps humain* (les parties ne sont pas homogènes, chacune est plus ou moins insolite). Cette astuce périphrastique est fort utile lors de la distinction entre les hyponymes et les méronymes.

- Un autre mémo est que la relation partie-tout peut se paraphraser également à l'aide des verbes *avoir* ou év. *contenir*. Voici une relation **d'appartenance du méronyme (en position de l'objet) à son holonyme (le sujet)**:



La main a (contient) un doigt.

Le béton contient du ciment (Dans le béton, il y a du ciment).

La jungle a/contient des animaux (Dans la jungle, il y a des animaux).

En revanche, pour la relation d'inclusion, telle que celle hyponymique, **l'hyponyme est dominé par un nom attribut** (Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 82) :

La marguerite est une fleur.

- La différence se situe également au niveau des reprises anaphoriques : les méronymes peuvent figurer en position d'**anaphores associatives** dans les phrases consécutives :

J'aimerais visiter un jour la vraie jungle ; les animaux doivent y être splendides.

Ce béton ne s'endurcit pas. As-tu mis suffisamment de ciment ?

Les deux expressions anaphoriques (*les animaux, de ciment*) correspondent à la **partie** et renvoient à des **référents du tout** identifiés de façon **indirecte (associations mentales)** par l'intermédiaire des **antécédents** (*la (vraie) jungle, ce béton*).

- Nous savons par les cours de grammaire normative que les parties du corps des animés ont un régime particulier qui nous oblige à utiliser le possessif : *La fille a dormi toute la matinée. Ses cheveux ont été défaits.*
- La différence entre les hyponymes et les méronymes est évidente pour certains types de substantifs. Le lecteur assidu a sans doute remarqué que la plupart des exemples cités *supra* étaient des noms concrets comptables.

L'exercice suivant a pour but de dégager les problèmes de classement des autres types de lexies :

Exercices

- 1) Relevez les noms non-comptables des exemples susmentionnés ; réfléchissez si leur classement sous la relation partie-tout méronymes est aussi évident que pour les exemples comptables. Observez les définitions dictionnairiques de différents liquides, notamment s'ils sont le résultat d'un mélange (p. ex. *sirop*) ? Que constatez-vous ?
- 2) Dans le PRE 2009, on peut lire que le mot vieilli *tempérance* « est une vertu cardinale ». On peut lire également sous l'entrée *vertu* une définition en extension : **Relig.** *Les quatre vertus cardinales* : courage, justice, prudence, tempérance. à la lumière de cette ambiguïté, quelle catégorie des noms désigneriez-vous comme classable à la fois dans la relation partie-tout et dans la relation hypéro-hyponymique ?
- 3) Essayez de trouver le(s) hyperonymes et le(s) holonymes du verbe *sarcler*. Retrouvez-vous un même mot dans vos deux listes ?

III.2.2 Catégoriser sous relation partie-tout: aptitudes et typologies

Les **noms comptables** se prêtent au dénombrement (grâce à l'antéposition d'un **déterminant numéral** : *un, deux chiens...*), ce qui suppose la divisibilité facile en parties qui ne sont pas de même nature que le tout : *cou, épaule...queue (du chien)*. Dans cette capacité réside, selon Kleiber (1997, cité par Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 81) l'aptitude des noms comptables à se prêter à la relation partie-tout.

- En revanche, les **noms massifs** sont indénombrables mais peuvent entrer dans la relation partie-tout grâce à l'antéposition de l'**article partitif** (*de l'eau, du sable...*) avec cette particularité que leur partition provoque une entité de même type (une partie de l'eau, c'est toujours de l'eau) – cf. l'exercice 1) *sirop* ci-dessous.
- D'autant plus que l'aptitude des noms concrets à être hiérarchisées selon le modèle partie-tout est évidente (*doigt* fait partie de la *main*) et l'astuce périphrastique « fait partie de » et « est une sorte de » distingue clairement les holonymes des hyperonymes, d'autant moins ces constats sont applicables pour les **noms abstraits** (cf. l'exercice 2) *tempérance* qui montre clairement que *tempérance* **fait partie** des *vertus* (vertu est son holonyme) mais est également **une sorte** de *vertu* (*vertu* est incluant dans la définition par inclusion susmentionnée). On constate, par ailleurs, une extrême difficulté de définir les noms abstraits dans les dictionnaires.
- La situation similairement ambiguë peut être constatée pour d'autres parties du discours, y compris les verbes : p. ex. le thésaurus du verbe *jardiner* est *arroser, bêcher, biner, bouturer, butter, désherber, sarcler, semer, tailler, tuteur, etc.* (Niklas-Salminen 1997 : 119-120) – cf. l'exercice 3) *sarcler* fait partie du /est une sorte de jardinage.

Note : En pratique lexicographique, la typologie qui s'instaure dans le cadre de la relation partie-tout est une des façons d'organiser les dictionnaires onomasiologiques appelés **thésaurus**. Ces derniers sont redécouverts, ces derniers temps, avec les besoins du traitement automatique des langues. Critiqués jadis comme non-exhaustifs (p. ex. dictionnaire de Haller (1969-1977) pour le tchèque) ou difficiles d'orientation (les anciens dictionnaires manquaient souvent d'index alphabétique), le thésaurus le plus fameux, régulièrement revu et réédité depuis un siècle, est celui de Roget pour l'anglais (1852 ; 1972). On y organise la connaissance humaine sous différentes « classes », p. ex. relations abstraites, espace, physique, sensations, etc.

Image n° 3 : Entrée *vehicle* (« véhicule ») dans le *Roget's international thesaurus* (3^{ème} édition, 1962 : 145)

271. VEHICLE

Means of Conveyance.—nouns 1. vehicle, conveyance, carriage, bus [slang], chariot [joc. exc. spec.], machine.

2. wagon, waggon [Eng.], wain; van, caravan; covered wagon, prairie schooner [U.S.], Conestoga wagon or wain.

3. cart, two-wheeler; dumpcart, coup-cart [chiefly Scot.]; jinrikisha, ricksha [coll.].

4. carriage, four-wheeler, voiture [F.], gharry [India]; chaise, chay [corruption], shay [dial.], "one hoesshay" [Holmes].

5. rig, equipage, turnout [coll.], coach-and-four; team, pair, span; tandem, randem; spike [U.S.], spike team, unicorn; three-in-hand, four-in-hand, etc.; three-up, four-up, etc., [U.S.].

6. baby carriage, wagon [coll.]; perambulator, pram [chiefly Eng.]; gocart; stroller, walker.

7. wheel chair, Bath chair.

8. cycle, wheel [coll.]; bicycle, bike [slang], jigger, boneshaker [slang]; tricycle, trike [slang]; motorcycle, motocycle, motorbike [slang].

9. automobile, auto, motorcar, motorcar, autocar, car, machine, motor, motor vehicle, motorized vehicle; bus, buggy, boat, crate, tub [all slang]; flivver [slang, U.S.]; jalopy [coll., U.S.], wreck [coll.];

En lexicologie théorique, la typologie des sous-catégories de la relation partie-tout manque d'une délimitation rigoureuse : pour le français, Lehmann & Martin-Berthet (2012 : 83) énumèrent six types de relations méronymiques, à savoir :

- a) membre-ensemble (*arbre : forêt, musicien : orchestre, père : famille*),
- b) composant-assemblage (*anse : tasse, roue : voiture, guidon : bicyclette*),
- c) portion-masse (*part : gâteau, flocon : neige, goutte : pluie*),
- d) matière-objet (*cuir : valise, acier : bicyclette, papier : livre*),
- e) activité-phase (*discours : péroration, dimanche : semaine*),
- f) zone-lieu (*oasis : désert, caisse : supermarché*).

En revanche, on peut lire dans Hladká in Karlík et al. (2002 : 552) que la relation membre-ensemble n'est considérée que dans sa proximité par rapport à la relation partie-tout (voir également Čermák 2010 : 275). Hladká (*idem*) divise la relation (a) membre-ensemble (jednotlivost- kolektivnost) en deux sous-catégories :

- 1) jednotlivost – skupinová kolektivnost (collectivité groupale: p. ex. *élève : classe*) et
- 2) jednotlivost – rodová kolektivnost (collectivité familiale : p. ex. *chevreuil : gibier*).

Exercices

- 1) Soit le mot *vache*. Trouvez son hyponyme et son holonyme, a) d'un point de vue de son appartenance collectif groupale, b) familiale.
- 2) Pour chacune des six relations méronymiques susmentionnées, trouvez quatre nouveaux exemples – chaque fois, puisez dans les différentes catégories : un nom concret nombrable, un nom massif, un nom abstrait, un mot d'autre catégorie grammaticale. Constatez-vous des liens et des blocages entre vos exemples et certains types de relations méronymiques ?

IV. RELATIONS D'ÉQUIVALENCE ET D'OPPOSITION

La deuxième catégorie étudiée, à savoir les relations d'équivalence et d'opposition, structurent le lexique sur le plan horizontal : l'on peut imaginer que le locuteur a devant soi un éventail des unités lexicales à choisir pour exprimer la même chose de façon toujours différente (ce procédé stylistique est rendu possible grâce aux synonymes) ou pour exprimer l'idée ou le concept opposé à l'aide des antonymes. Il s'y ajoute une catégorie des co-hyponymes qui partage des traits communs avec cette deuxième catégorie, tout en étant proche des relations hiérarchiques.

IV. 1 SYNONYMIE

« relation d'équivalence sémantique »

...hajá, spinká, spí nebo chrní?

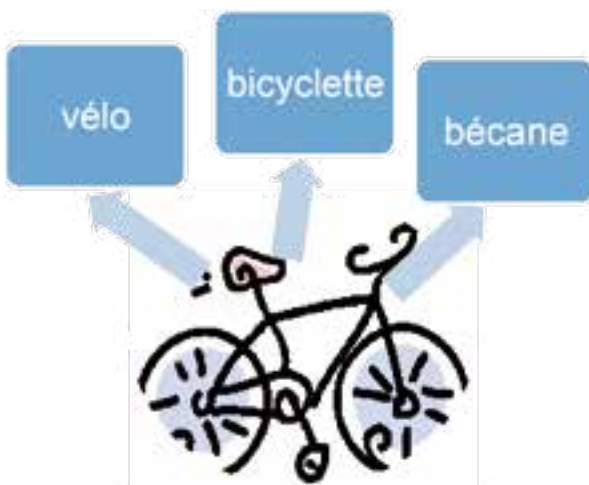
Avant de commencer

(et pour ne pas faire dodo !), relevez dans la phrase suivante tous les mots qui ont la même catégorie grammaticale et qui se ressemblent au niveau de leur sens :



L'enfant distingue une présence douce qui le surveille, prête l'oreille la nuit à tous ses petits bruits, le regarde, le contemple (comme il est beau !) ; qui le touche, le caresse, l'effleure.

Sous quelles catégories de sensations pourra-t-on classer les mots et syntagmes relevés ?



Synonyme, n.m. – du grec, littéralement « appellation commune »

= un mot (ou syntagme) du couple/triple, etc. entretenant une relation synonymique et ayant la même catégorie grammaticale que son (ses autres) synonyme(s)

Synonymie (česky **stejnoznačnost** či **souznačnost**) je **vztah** dvou nebo více jazykových znaků (označovanými jako **synonyma**), které mají odlišnou formu a stejný (totální synonymie), resp. blízký (parasynonymie) význam. Tato ekvivalence významu bez souvislosti mezi formami je přesným opakem polysémie, resp. homonymie, kdy jedna forma nese více významů (viz kapitola V.1). **Totální (striktní, absolutní)** synonymie se vyskytuje zřídka, většinou tedy mluvíme v rámci synonymie o **parasynonymech** (**částečných** synonymech).

Víte, že? ... existence synonym je hlavním motorem jazykové stylistiky a ta by bez synonymie prakticky nemohla existovat. Mluvčí má potřebu obměňovat, nahrazovat obdobnými slovy realitu tak, aby se vyhnul opakování. Synonymie je silně závislá kontextu, je možné ji studovat skrze opozita a často je také možné vnímat ji jako hyponymii (na rozdíl od ní zde však nejde o implikační vztah). Značná část lexikonu je ve slovnících definována za pomoci synonym a synonymní slovníky jsou pro nerodilé mluvčí skvělým nástrojem pro rychlé rozšiřování slovní zásoby (byť jen aproximativně).

- La synonymie est une relation asymétrique au niveau du signe linguistique – on a affaire à un signifié et à deux ou plusieurs signifiants.

IV.1.1 Classement des synonymes

Nous avons exposé *supra* en tchèque la division traditionnelle des synonymes selon le taux de partage des traits constitutifs (dénotatifs, certes, mais aussi connotatifs) en A) synonymes parfaits et B) synonymes partiels. Nous verrons *infra* les raisons pour lesquelles la lexicologie actuelle, équipée des outils informatiques puissants, opte de plus en plus pour la notion de parasyonymie.

IV.1.1.1 Synonymie parfaite (absolu / exacte / totale)

Ce type de la synonymie a été traditionnellement donné comme exemple de ressemblance totale des signifiés (tout comme l'homophonie traduit une ressemblance totale de l'image acoustique du signifiant, voir chapitre V.1). Ce type est pourtant assez exceptionnel dans la langue car il faut remplir le **critère d'interchangeabilité dans tous les contextes** sans que le sens soit modifié.

Exercice

Soit les synonymes *mouf(f)ette*, *scons(e)* et *skunks*. Recherchez leurs définitions dans un (idéalement plusieurs) dictionnaires monolingues, observez les exemples donnés et dressez un bilan au niveau des variantes d'appellation de cet animal. Quel rôle joue la francophonie dans cette série ?



Image repris de : www.espace-sciences.org

- Souvent, on retrouve les synonymes totaux dans les noms de métiers, disciplines, etc. où un terme local est concurrencé par un terme emprunté aux langues de prestige (p. ex. *pédicure* ≈ *podologue*, consonne *sonore* ≈ *voisée* en français ; *jazykověda* ≈ *lingvistika*, *lékař* ≈ *doktor*, *neboli* ≈ *čili* en tchèque, etc.) = **doublets lexicaux**
- En réalité, si l'on prend en considération tous les contextes, facteurs socio-culturels ainsi que la fréquence du lexème, la synonymie totale s'avère **utopique**. C'est notamment le principe (spontanément déclenché) de l'**économie paradigmatique** (Martinet 2005 : 177) qui bloque la croissance du répertoire lexical. Ceci parce que les capacités énonciatives de l'homme ne sont pas sans limites (cf. Dumarsais ci-dessous) et que ce serait un luxe peu fonctionnel.

Víte, že? ... studiem parasynonymie se zabývali tzv. grammairiens (předchůdci dnešních lingvistů) už v 18. století?

V roce 1718 nazval abbé Girard svou knihu *La Justesse de la langue française, ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes*. O dvanáct let později publikuje Dumarsais *Des tropes ou des différents sens* (1730, Flammarion), kde uvádí: „Pokud by byla synonyma totální, existovaly by dva jazyky v jednom“.

- Selon Tournier & Tournier (2009 : 340), lorsque deux mots **coexistent** dans la langue à un moment donné en tant que synonymes, il se produit le plus souvent **une réaction** (feedback fondée sur le principe de l'économie linguistique) de deux types :
 - a) le **rejet** progressif de l'un des deux mots concurrents au profit de l'autre (p. ex. on assiste à la disparition progressive de l'usage du verbe *œuvrer* au profit de *travailler*, cf. travaux de Růžena Ostrá).

- b) la **spécialisation** dans l'emploi de chacun des deux mots, portant sur le sens, la connotation ou le registre de langue (p. ex. en ancien français, les doublets *poison* et *potion* (tous deux du lat. *potio* = « boisson ») avaient l'un comme l'autre le sens de « breuvage, empoisonné ou non » > *poison* s'est spécialisé dans le sens de « breuvage empoisonné » et *potion* dans celui de « breuvage médicinal ».



Image repris de : <http://www.pinterest.com/pin/4996249560338287/>

IV.1.1.2 La synonymie totale est-elle un leurre ?

Les nouvelles preuves sur les disparités entre les synonymes considérés en tant qu'absolus nous apporte la linguistique de corpus :

- Ex. des calculs basés sur le Corpus national tchèque: « Lexém *lékařství* má 3,5 x nižší frekvenci než slovo *medicína* ; existují pouze kolokace *vnitřní lékařství* a *doktor medicíny*, v nichž se druhý lexém nevyskytuje. Synonymní nahrazení je možné a objevuje se např. u kolokací *praktická medicína*, *praktické lékařství*; *moderní lékařství*, *moderní medicína* – i zde je ovšem rozdíl ve frekvenci kolokací » (Kopřivová in Cvrček et al. 2010 : 73-74).
- À en croire à Chiss & Filliolet & Maingueneau (2005 : 130), le constat sur l'utopie de l'idée de la synonymie totale n'arriverait pas seulement au moment de la grande diffusion des recherches basées sur les corpus. Selon ces auteurs, il paraîtrait que les usagers avaient toujours été prudent et avaient « pressenti » collectivement l'omniprésence parasynonymique : « Une idée très ancienne consiste à dire qu'il n'y a pas de « vrais » synonymes et que l'on arrive toujours à **déceler une « nuance »** pour distinguer les prétendus synonymes. C'est là une conséquence immédiate de l'indissolubilité de la relation entre signifiant et signifié : quand il y a deux signifiants différents, les locuteurs postulent qu'ils correspondent à deux signifiés différents. Ainsi, la plupart des francophones croient qu'*oculiste* et *ophthalmologiste*, quoique parfaitement synonymes en droit, n'ont pas le même signifié. »

Exercice

Effectuez une recherche similaire sur le corpus SYN2010 pour les synonymes *vokál* / *samohláska* et *jazykověda* / *jazykozpyt*. Existent-ils des contextes où un des mots du couple ne peut pas figurer? Faites le bilan au niveau de la fréquence.

IV.1.1.3 Synonymie partielle (relative) ou parasynonymie

À la différence des synonymes totaux (peu fréquents ou même inexistants dans la langue – voir *infra*), les synonymes partiels (presque tous les synonymes) chevauchent dans leurs traits sémantiques centraux mais diffèrent par leurs traits marginaux, voire par leurs nuances pragmatiques.

- À cause de son caractère approximatif, on emploie les termes de **quasi-synonyme** ou de **parasynonyme**. Le préfixe *para-* s'emploie également pour la synonymie de phrases, c'est-à-dire pour les formulations différentes d'un même contenu sémantique = **paraphrases**.
- Dans la pratique lexicographique, la relation d'équivalence sémantique doit être établie entre le mot-entrée et sa **périphrase définitionnelle**.

Exercice

Quelle est la différence entre les mots *paraphrase* et *périphrase* ? Étudiez d'abord le sens des préfixes *para-* et *péri-*, puis effectuez une recherche dans les dictionnaires monolingues disponibles (au moins 3 dictionnaires différents). Que constatez-vous au niveau de l'équivalence sémantique ?

IV.1.2 Différenciation synonymique

Les paronymes diffèrent sur trois plans, à savoir le plan : A) syntaxique, B) sémantique et C) pragmatique, souvent de façon simultanée (Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 85-89). Nous passerons en revue chacun des plans séparément puisqu'ils forment des bases de la sémantique textuelle et la sociolinguistique.

IV.1.2.1 Différence dans l'environnement syntaxique

On parle de la synonymie relative du fait que les mots reconnus comme synonymes ne sont pas interchangeables dans 1) tous les contextes ou 2) toutes les collocations

➤ ad 1) on parle également de la **synonymie contextuelle** - en grande partie provoquées par la polysémie, les différences d'emploi ont pour effet la restriction de la synonymie à un **sous-ensemble de contextes communs** :

Ex. *Il prend ce* $\left\{ \begin{array}{l} \text{remède} \\ \text{médicament} \end{array} \right\}$ *avant chaque repas.*

mais cette substitution n'est pas possible au sens métaphorique qu'à le mot **remède** :

• *Le gouvernement cherche un* $\left\{ \begin{array}{l} \text{remède} \\ \text{*médicament} \end{array} \right\}$ *contre le chômage.*

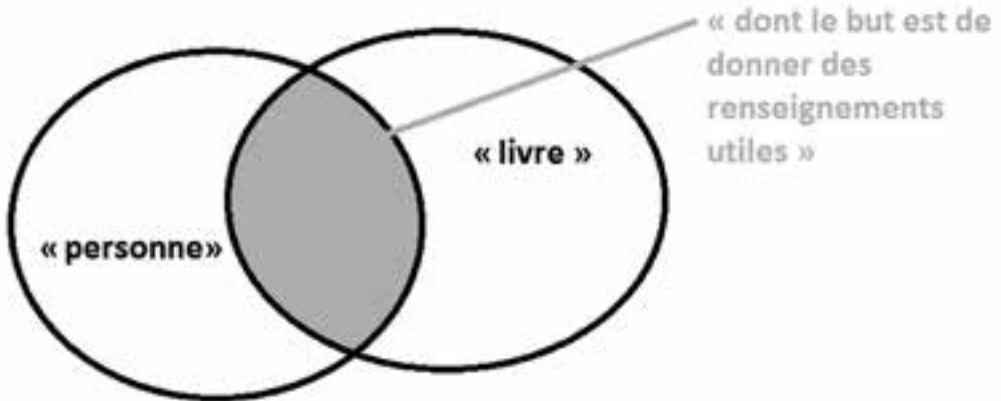
Ex. *Le second rôle a eu le deuxième prix.* et non * *Le deuxième rôle a eu le deuxième prix.* (Tournier & Tournier 2009 : 339).

Notice : Le mot **contexte** étant polysémique lui aussi, il convient ici de préciser la différence entre les mots *contexte* (plus fréquemment compris comme situationnel) et *cotexte* (= contexte purement linguistique ; ce qui entoure une unité lexicale en question) :

Ex. *Il ne voyage jamais sans son **guide**.* (Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 98)

– polysémie du mot *guide* (livre ou personne ?) implique les risques d'ambiguïté lexicale ; cette dernière est levée grâce au **cotexte** (environnement linguistique à droite – ce qui va suivre comme parasynonyme, par exemple) et au **contexte** (circonstances énonciatives, situation référentielle – qui/qu'est-ce qu'on montre du doigt ?).

Schéma n° 12 : Intersection des sèmes d'un mot polysémique *guide* selon Touratier (2000 : 94)



Exercice

Observez l'intersection sémique sur le schéma *supra* et essayez de dresser un schéma similaire pour le lexème polysémique *remède* en soulignant le(s) sème(s) en commun.

➤ ad 2) les syntagmes lexicaux entrent en relations synonymiques avec les mots ou d'autres syntagmes lexicaux (*cancer* ≈ *longue maladie*), y compris les **collocations** (= groupes de mots fréquemment associés dans le discours et semi-figés) : p. ex. (grande) *peur* > *une peur bleue* et non **rouge, vert* ou associée à une autre couleur (Tournier & Tournier 2009 : 339).

- Sur le plan syntagmatique, les collocations restreignent la combinatoire des mots, en d'autres termes **limitent la variation** des synonymes (Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 86-87) :

Ex. *ouvrir* et *entamer* sont substituables dans certains contextes :

ouvrir/entamer un dialogue, une discussion

mais on dira plutôt : ***ouvrir le débat*** > *entamer le débat*

ouvrir des pourparlers < ***entamer les pourparlers***

IV.1.2.2 Différences entre les sèmes des synonymes

Les différences de ce type portent sur les **sèmes spécifiques** :

- lorsque des synonymes concernent des unités polysémiques (plus de 40% du lexique et la grande majorité des mots fréquents), la synonymie ne porte que **sur une acception** ! (Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 85, 87) :

Ex. *sommet* et *cime* : au niveau du sémème, *cime* se distingue de *sommet* par le sème /pointu/ : les deux commutent dans le sens « endroit le plus élevé d'un objet vertical » (**le *sommet* ≈ la *cime* d'un arbre**) mais non dans le sens de « point le plus élevé » (**il est au *sommet* / *à la *cime* de sa gloire**) => ici, *sommet* a pour synonyme *apogée*.

Image n° 3 : Entrée *sommet* dans le *Dictionnaire électronique des Synonymes*



Le DES est consultable sur les pages web du laboratoire CRISCO de l'Université de Caen (www.crisco.unicaen.fr/des/synonymes/). Pour chaque entrée, les synonymes et les antonymes sont d'abord présentés à l'ordre alphabétique, puis ils sont classés selon leur proximité au mot recherché, appelé la vedette. Premiers synonymes sont donc par principe ceux qui partagent le plus de sens élémentaires avec la vedette. L'avantage de cet outil est qu'il est interconnecté au *Trésor de la langue française informatisé* (désormais TLFi), il suffit donc de cliquer sur « définition » à côté de la vedette pour avoir un lien direct à l'entrée du TLFi.

Image n° 4 : Entrée *cime* dans l'application *Dicosyn*, fournie par le laboratoire CRIS-CO pour le portail lexical CNRTL



- À partir de cet exemple, généralisons la méthode de l'étude des synonymes :
 - a) **analyse distributionnelle** : consiste à préciser les environnements possibles de chaque mot, du point de vue syntaxique et sémantique (l'étude des phrases comportant l'unité observée permet de dégager les propriétés distributionnelles), d'où
 - b) **sous-catégorisation syntaxique** : spécification des constructions syntaxiques, puis
 - c) **sous-catégorisation sémantique** : indication des traits sémantiques de sélection (tels que humain / non humain, concret / abstrait, comble / massif, etc.)

Exercice

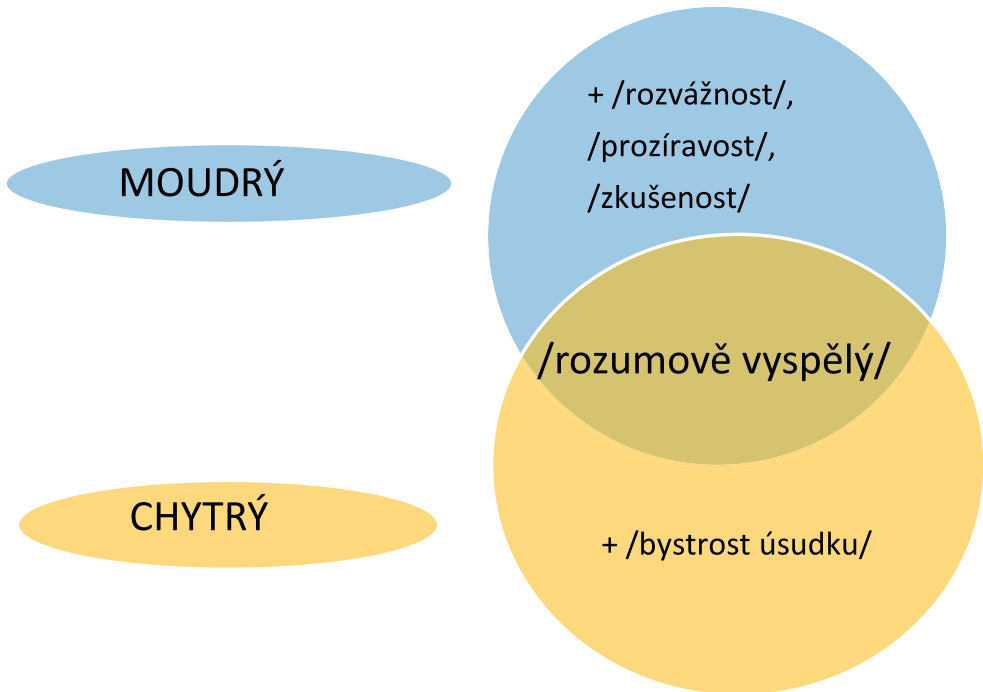
Appliquez la méthode sur les parasyonymes suivants : adjectifs *grave / sérieux* et ad-
verbes *gravement / sérieusement*.

Quels sont les sèmes spécifiques pour chacun des mots des deux couples ?

IV.1.2.2.1 Retour à la terminologie tchèque

En linguistique tchèque, les parasyonymes ayant les différences de type A) et/ou B) sont appelés *synonymes idéographiques* (ideografická synonyma = „lišící se ve sféře nociónálního (věcného) významu“, označující „buď velmi blízké skutečnosti, nebo tutéž skutečnost z odlišných hledisek“ (Hladká in Karlík et al. 2011: 80);

Schéma n° 13: Intersection sémique des adjectifs *moudrý* et *chytrý* (inspiré par Hladká in Karlík et al. 2011 : 80)



Exercices

Les deux synonymes du schéma ci-dessus pourraient être élargis à d'autres mots synonymiques :

1) Dressez une liste des adjectifs de la même série synonymique selon votre propre inventaire, puis recherchez-en d'autres dans les dictionnaires de synonymes (pour le tchèque, voir *infra*). Rajoutez l'adjectif *prohnaný* (P) dans le schéma des adjectifs *moudrý* (M) et *chytrý* (C) *supra*, en repartissant tous les sèmes de son sémème dans le modèle ensembliste.

2) Si l'on a vu que l'intersection sémique $M \cap C$ n'est pas vide, peut-on dire la même chose des intersections $P \cap C$ et $P \cap M$? Réfléchissez au résultat au niveau de la dichotomie centre-périphérie.

- on parle d'une sous-catégorie des **synonymes de spécification** (**specifikační synonyma**: p. ex. *červený* – *rudý* (+ /temně červený/))

Ex. identique en français : *rouge* et *pourpre* sont commutables, par exemple dans *une étoffe rouge* \approx *pourpre* mais le mot *pourpre* doit-il être considéré en tant que synonyme ou plutôt comme hyponyme de *rouge* ? La réponse est synonyme et hyponyme à la fois (or, d'un point de vue anaphorique, il faut respecter les liens logiques et ne pas confondre les deux notions !)

- et, finalement, on distingue des **synonymes d'intensification** (**intenzifikační synonyma**) – on constate un phénomène de gradabilité qui est typique pour la synonymie en général et un lien aux synonymes émotionnels (p. ex. *strach* – *hrůza*, *volat* – *křičet* ; *peur* – *Crainte* – *frayeur* – *effroi* – *panique* – *terreur* – *épouvante*, etc.) – (cf. chapitre IV.2.1.1).

IV.1.2.3 Différences entre les composantes pragmatiques

Les composantes pragmatiques, autrement dit **signifiés connotatifs** sont au cœur de la sociolinguistique variationniste.

Lorsque les synonymes ont le même sens dénotatif, c'est la partie connotative du sémème qui varie. Les différences pragmatiques renvoient aux aspects de la variation lexicale intralinguistique (différents types de la dia-variation, voir *infra*) :

- dans les dictionnaires, la synonymie de ce type se manifeste par les différentes **marques lexicographiques**. Le lexique marqué est défini par son synonyme neutre, non-marqué ou par leur hyperonyme commun :

Ex. tirés du PRE 2009 pour la variation :

- a) **diatopique** : *wassingue* ≈ *serpillière* (*panosse* dans le Midi); les régionalismes peuvent toucher non seulement les régions françaises mais les différents pays de la francophonie

Image n° 5 : Exemple d'une marque diatopique sous l'entrée *wassingue* dans le PRE 2009

wassingue [wasɛ̃g; vasɛ̃g] nom féminin

ÉTYM. 1895 ◊ mot **flamand** d'origine **germanique**; cf. allemand *waschen* « laver »

◊

- **Région.** (Nord) Toile à laver. → *serpillière*. « *les haillons du ciel qui s'effilochoient comme de vieilles wassingues* » (**Butor**).

La carte suivante permet de localiser les différents dialectes et langues sur le territoire de la France.

Carte n° 1 : Localisation schématique des principaux idiomes régionaux de France métropolitaine (Tournier & Tournier 2009 : 109)



- b) **diachronique** : *bru* ≈ *belle-fille* (attention, dans certaines régions de la France, la marque *vieilli* ne s'active pas) ; *vx* – vieux (archaïsme), *néol.* – néologisme, nouveau mot – marque qui s'emploie rarement (combien de temps le mot reste-il néologique ?)

Image n° 6 : Exemple d'une marque diachronique sous l'entrée *bru* dans le PRE 2009

bru [brɥ] nom féminin

ÉTYM. XII^e ◊ bas latin *brutis*, du gotique **bruths* « jeune mariée »

◊

■ Vieilli ou région. Belle-fille (1^{re}). *Je vous présente ma bru.*

c) **diastatique (sociale) et diaphasique (stylistique)** : *keuf* ≈ *flic* ≈ *policier* ≈ *agent de police*

les marques *arg.*, *pop.*, *fam.*, voire parfois même *vulg.* sont attribuées de façon peu transparente dans les dictionnaires de langue les plus connus (voir l'exercice *infra* pour les marques du **standard**) ; les marques *littéraire*, *soutenu*, *poétique* pour les registres de langue plus **prestigieux** (p. ex. *croisée* ≈ *fenêtre*) ; les marques de **spécialités** (*agronomie*, *techn.*, *méd.* : p. ex. *rhinite* ≈ *rhume*).

Image n° 7 : Exemple d'une marque diaphasique sous l'entrée *keuf* dans le PRE 2009

keuf [kœf] nom masculin

ÉTYM. 1978 ◊ verlan, avec apocope, de *flic*

◊

■ Fam. Agent de police, policier. *Les keufs.*

- d) variation **selon l'usage** = marques de **connotation situationnelle** (péjoration ou euphémisme) sont les plus fluctuantes et dépendent du niveau de figement & se combinent très souvent avec les autres cités *infra* (p. ex. euphémisme : *technicien de surface* ≈ *balayeur* ; série : *SDF* (= *sans domicile fixe*) ≈ *sans-abri* ≈ *clochard*, *clodo*, *cloclo*, etc.)
- Les synonymes qui diffèrent uniquement par leur composante pragmatique sont substituables dans les mêmes énoncés : p. ex. *La ville de Paris a licencié cent techniciens de surface.* ≈ *La ville de Paris a licencié cent balayeurs.* > **la référence est la même** = « personne qui nettoie les rues » mais les deux phrases ne sont **pas utilisées dans les mêmes situations de discours** (discours soutenu où l'énonciateur a besoin d'exprimer la politesse, p. ex. dans le journal télévisé vs conversation entre amis) ni par les **mêmes énonciateurs** (ceci touche notamment les questions de l'âge, de domicile et du sociolecte/technolecte – p. ex. le médecin parlera de la *rhinite*, le malade d'un *rhume*).

IV.1.2.3.1 Tautonyme et autonome

La linguistique tchèque désigne ce troisième type de la synonymie par différenciation pragmatique (où la dénotation est identique et où varie un des aspects connotatifs) sous le terme de *tautonymie* – les tautonymes peuvent être non seulement les variétés régionales, etc. – p. ex. *vesnice* (tch.) / *dědina* (mor.) (Čermák 2011 : 213) mais aussi les emprunts aux langues étrangères qui viennent concurrencer les termes locaux (notamment les anglicismes chez les jeunes générations) – p. ex. *computer* (angl.) – *počítač* – *kompl* (slang.).

Attention de ne pas mélanger le tautonyme avec l'*autonyme* qui est une **paraphrase métalinguistique** du mot, c'est-à-dire que l'on ne renvoie pas à son référent mais au signe linguistique (p. ex. *Le chat est un substantif à quatre lettres. La perle es tun mot polysémique en français*, etc.).

Exercice

Tableau n° 4 : Dynamique des changements des marques d'usage dans *Le Petit Larousse* et dans *Le Petit Robert*

expression « marquée »	marque métalinguistique dans le Petit Larousse de		expression « marquée »	marque métalinguistique dans le Petit Robert de	
	1969	1993		1967	1994
bagnole	pop.	fam.	bagnole	pop.	fam.
se barrer	pop.	fam.	se barrer	pop.	fam.
<i>becter/ bequeter</i>	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	becter/bequeter	pop.	fam.
bide	pop.	fam.	bide	pop.	fam.
<i>bite</i>	<i>0</i>	<i>vulg.</i>	<i>bite</i>	<i>0</i>	<i>vulg.</i>
bol	<i>0</i>	<i>fam.</i>	bol	pop.	fam.
bossier	pop.	fam.	bossier	pop.	fam.
bouffer	pop.	fam.	bouffer	pop.	fam.
<i>se branler</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	se branler	<i>0</i>	<i>vulg.</i>

brique	<i>arg.</i>	<i>fam.</i>	brique	<i>arg.</i>	<i>arg. fam.</i>
caïd	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>	caïd	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
casse	<i>arg.</i>	<i>arg.</i>	casse	<i>arg.</i>	<i>fam.</i>
se casser	<i>0</i>	<i>arg.</i>	se casser	<i>arg.</i>	<i>fam.</i>
châsse	<i>0</i>	<i>arg.</i>	châsse	<i>arg.</i>	<i>arg.</i>
chier	<i>0</i>	<i>vulg.</i>	chier	<i>très vulg.</i>	<i>fam. et vulg.</i>
cinglé	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>	cinglé	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
dingue	<i>0</i>	<i>fam.</i>	dingue	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
engueuler	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>	engueuler	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
<i>esgourde</i>	<i>arg.</i>	<i>arg.</i>	<i>esgourde</i>	<i>arg.</i>	<i>arg.</i>
flic	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>	flic	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
frangin, -e	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>	frangin, -e	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
fric	<i>arg.</i>	<i>fam.</i>	fric	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
fringues	<i>arg.</i>	<i>fam.</i>	fringues	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
froc	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	froc	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
godasse	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	godasse	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
gonzesse	<i>0</i>	<i>arg.</i>	gonzesse	<i>vulg.</i>	<i>fam.</i>
grolle	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	grolle	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
gueule	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	gueule	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
mec	<i>0</i>	<i>fam.</i>	mec	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
oseille	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>	oseille	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
pédé	<i>0</i>	<i>vulg. et injur.</i>	pédé	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
pif	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>	pif	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
pinard	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	pinard	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
pisser	<i>fam.</i>	<i>très fam.</i>	pisser	<i>vulg.</i>	<i>fam.</i>
pognon	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>	pognon	<i>pop.</i>	<i>fam.</i>
pompe	<i>0</i>	<i>fam.</i>	pompe	<i>pop.</i>	<i>pop.</i>

<i>portugaise</i>	0	pop.	portugaise	pop.	arg. fam.
<i>putain</i>	pop.	vulg. et injur.	putain	fam. et vulg.	péj. et vulg.
<i>pute</i>	0	vulg. et injur.	pute	pop. et vulg.	péj. et vulg.
<i>robert(s)</i>	0	pop.	robert(s)	pop.	fam.
<i>se saper</i>	pop.	pop.	se saper	pop.	fam.
<i>se tailler</i>	pop.	pop.	se tailler	pop.	pop.
<i>tapette</i>	0	vulg.	tapette	pop. et vulg.	fam. et vulg.
<i>tarin</i>	pop.	pop.	tarin	pop.	fam.
<i>taule</i>	pop.	pop.	taule	arg.	arg.
<i>tif(s)</i>	0	pop.	tif(s)	pop.	fam.
<i>tire</i>	arg.	arg.	tire	arg.	arg.
<i>se tirer</i>	0	pop.	se tirer	pop.	fam.
<i>tronche</i>	pop.	pop.	tronche	pop.	fam.
<i>turbin</i>	pop.	pop.	turbin	pop.	pop. et vieilli

Faites une analyse de chacune des marques du substandard du point de vue 1) de leur fréquence dans chacune des périodes, 2) de leur évolution entre les deux périodes (années 60 et années 90). Observez la combinaison des marques. à quoi correspondent, selon vous, les différentes typographies ? Trouvez pour chaque lexème le mot non-marqué.

IV.1.4 Séries synonymiques

L'asymétrie du signe linguistique ne se manifeste pas uniquement dans la synonymie entre deux éléments mais il y a de nombreuses séries synonymiques pour certaines unités dites « dominantes » ou « unités-noyau ». Ces unités ont généralement la fréquence la plus élevée et l'emploi le moins restreint contextuellement – parfois il y en a deux égales ; p. ex. dominantes : *odvážný, statečný* + parasynonymes de la série : *smělý, chrabrý, udatný, hrdinný, neohrožený, nebojácný, mužný, bohatýrský, srdnatý, heroický, zmužilý, rekovný, nezastrašitelný* (Hladká in Karlík et al. 2011: 81). – cf. *supra* l'exercice *moudrý, chytrý* (unités-noyau) et d'autres exemples de la série qui se placent en périphérie si leur fréquence et leur substituabilité n'est pas si élevée.

Les séries se structurent également au niveau « vertical » (selon les registres plus ou moins prestigieux : une série *dívat se, koukat, čumět, vejrat* a les deux derniers éléments au niveau substandard tout comme, en français, la série autour de *regarder*, à savoir *gaffer, zieuter, mater, lorgner, reluquer* appartient au registre familier, voire argotique (au sens moderne du terme).

- De longues séries synonymiques ne sont pas réparties de façon régulière dans le lexique : elles dominent certains domaines : a) au niveau substandard, domaines dits **argotogènes** (p. ex. argent, filles, alcool, drogues, activités illicites); b) dans les domaines qui comportent ou sous-entendent une évaluation (niveau poétique aussi bien que familier : *splendide, bon, cool*), c) dans les domaines des **tabous** (religion, mort, sexualité et scatologie).
- La raison de la création des séries repose sur une **neutralisation de l'expressivité** ; c'est le disciple de F. de Saussure, Charles Bally, qui met le signe d'implication entre la notion d'expressivité et des nouvelles créations synonymiques : « rien ne s'use autant que ce qui est expressif ; de là l'obligation de toujours innover » (Bally 1935 : 55).

IV.1.4.1 Remarques sur les aspects morphologiques

Toutes les catégories grammaticales connaissent la synonymie mais le plus fréquemment, on peut l'observer entre les substantifs, verbes, adjectifs et adverbes – cette asymétrie traduit les **aspects cognitif et émotionnel du sens**.

La synonymie ne se limite pas uniquement au lexique, quasiment tous les plans langagiers connaissent cette relation paradigmatique:

1) **tous les niveaux plus petits que le mot** (sauf le plan phonologique):

a) **radicaux** – parasyonymie sur les mêmes radicaux – en tchèque, p. ex. *hrůzný, hrůzostrašný*

– en français, p. ex. sur le verbe *nettoyer* se forment deux noms suffixés qui sont presque synonymes, *nettoyage* et *nettoisement* (= « fait de nettoyer ») – mais leurs emplois ne se recouvrent pas exactement

Attention!!! – traditionnellement, les **variantes** morphologiques (*bredin* et *berdin* (en bourbonnais)) et phoniques (*je suis, j'suis, chuis*)! ne sont pas considérés comme synonymes pragmatiques.

b) **suffixes et préfixes** synonymiques – dont certains deviennent modernes à une époque donnée et sont donc extrêmement productifs – p. ex. le suffixe *-oche* dans les années 80 – d'où *téloche, valoche*

– actuellement, on peut observer une série de préfixes synonymiques pour la notion de « position inférieure » – cette dernière peut être rendue par les éléments préfixés **sou-** (du français *sous* : p. ex. *souterrain*), **sub-** (du latin : p. ex. *subaquatique*), **infra-** (du latin : p. ex. *infrastructure*), **hypo-** (du grec : p. ex. *hypodermique*) (Tournier & Tournier 2009 : 340) ;

2) **tous les niveaux plus grands que le mot** : la relation synonymique peut se former entre un mot et une lexie complexe (p. ex. *agent de police* ≈ *policier* ; *marchand de chaussures* et non **marchand de souliers*), un mot et une unité phraséologique (p. ex. *mourir* ≈ *plier son parapluie*) ou entre deux unités phraséologiques (p. ex. *haut comme trois pommes* ≈ *grand comme un mouchoir de poche*, etc.).

Brňáková (2012 : 61) rappelle à ce propos la notion de « géosynonymes » (terme introduit par Lamiroy et al. (2009)) qui met en relation les expressions idiomatiques de différentes régions de la francophonie (francismes, belgicismes, québécoïsmes et helvétismes).

Au niveau syntaxique, il convient de rappeler que les apprenant de FLE doivent apprendre non seulement leurs formes mais leur attention doit être portée sur les constructions prépositionnelles qui varient souvent : p. ex. le fameux couple *se souvenir de qqch* – *se rappeler qqch*.

IV.1.5 Traitement lexicographique de la synonymie

Hormis les travaux du laboratoire CRISCO en ligne, présentés *supra*, quasiment chaque grande maison d'édition publie son dictionnaire des synonymes (et d'antonymes).

Image n° 8 : Entrées *bicyclette* et *vélo* dans le *Dictionnaire des synonymes de Larousse*

bicyclette : [cour.] **vélo** ♦ [très fam.] **bécane** ♦ [vieilli] **petite reine** ♦ [fam.] **clou** (= vieille bicyclette) ♦ [plus génér.] **deux roues***, **cycle** ♦ [en partic.] **VTC** (vélo tout chemin), **VTT** (vélo tout-terrain). Un cycliste peut ainsi être **vétéciste**, **vététiste** ; → COUREUR
vélo → BICYCLETTE

Image n° 9 : Entrées *bicyclette* et *vélo* dans le PRE 2009 (onglet synonymes et contraires)

bicyclette [bisiklɛt] nom féminin

- 2. **cycle, vélo**; fam. **bécane, biclou**, région. **bicycle**.
- **célérierfe, draisiennne, vélocipède**.
- **cyclomoteur, vélomoteur**.
- **tandem**.
- (→ **cyclisme; vélodrome**).

vélo [velo] nom masculin

- **bicross, VTC, VTT**.

En quelque sorte, on peut considérer comme un type spécifique des dictionnaires synonymiques (qui diffèrent par leur composante pragmatique) également tous les **dictionnaires d'argot** (p. ex. *Grand dictionnaire Argot & français populaire* (Colin & Mével & Leclère, 2006)), les dictionnaires des régionalismes, des métiers, etc. puisque les définitions des lexèmes substandard ou autrement marqués passent le plus souvent par la définition par synonyme (moins souvent par antonyme).

Cependant, dans les dictionnaires d'usage pour des items non-marqués, la surutilisation des synonymes dans les définitions est critiquée puisqu'elle produit un phénomène de **tautologie** (A renvoie au B, B renvoie à A et l'apprenant n'a pas de point d'appui pour comprendre le sens de la forme qu'il tente d'élucider grâce à la consultation du dictionnaire).

Exercice

Image n° 10 : Entrée *violent,e* dans le *Dictionnaire Hachette* (2010, désormais DH)

violent, ente *a, n* **1** Brutal, emporté, irascible. **2** Marqué par la violence. *Une scène violente.* **3** D'une grande force, d'une grande intensité. *Une violente explosion. Une douleur violente.* **4** Qui nécessite de la force, de l'énergie. *Un effort violent.* **5 fam** Excessif, intolérable. *C'est un peu violent!*
LOC Mort violente: causée par un acte de violence ou un accident. (ETY) Du lat. (DER) **violem-ment** *av*

Voici une entrée de l'adjectif *violent,e* du DH 2010. Relevez les mots synonymiques dans les différentes acceptions et décidez lesquels sont justifiables et ne nuisent pas à la compréhension et lesquels mènent à la tautologie (consultez ces synonymes dans le même dictionnaire).

IV.1.5.1 Traitement lexicographique de la synonymie en tchèque

Pour les traducteurs, une connaissance de base concernant les dictionnaires des synonymes en tchèque (ou slovaque) est également fort utile. Voici une bibliographie de base:

- 1) J. V. Bečka, *Slovník synonym a frazeologismů*, 1979, (1^{ère} éd. en 1977) – dictionnaire relativement ancien mais important pour son caractère pionnier du point de vue de la stylistique tchèque, contient une catégorisation insolite dans l'introduction

nerozhodný váhavý rozkolísaný	kolotavý kolotající vířivý krouživý rušný měnlivý
kolize střetání střetnutí srážka rozpor	kolovat obíhat cirkulovat být v oběhu
koloběh oběh cirkulace	

Ex. Les deux mots observés, *kolo* et *bicykl* manquent dans la nomenclature.

marný zbytečný neplodný	bibliografie knihopis
bezvýznamný nevýznamný nedůležitý vedlejší nezávažný nicotný malicherný bezpečný	bičovat mrskat šlehat švihat
bezzásadový bezpečný bezcharakterní	bída nouze žebrota nedostatek strádání
bezživoti smrt	nesnáž svízel útrapa ubohost

2) K. Pala & J. Všianský, *Slovník českých synonym*, Nakladatelství Lidové noviny, 1994 (22 000 entrées et environ 40 000 synonymes)

- dictionnaire de référence, réédité et augmenté à l'aide des corpus électroniques

Ex. *kolo* y est présent mais son synonyme *bicykl* n'a pas sa propre entrée (asymétrie)

<p>kokos 1 kokosovník, plod (kokosovníku) 2 <i>expr</i> hlava, kotrba, palice koktat zajíkat se, zadržovat se koktavost koktání, zajíkovost, zadržávání koktavý zajíkový, zadržávající kolaborace kolaborantství, přisluhování, napomáhání kolaborant přisluhovač, zrádce kolaborovat přisluhovat komu, napomáhat</p>	<p>3 měnit se (<i>romy</i>) kolísavý 1 vratký, labilní, nestálý, měnlivý 2 váhavý, nerozhodný kolize, kolise střetnutí, srážka, rozpor kolo 1 koleso, kotouč, obruč, disk 2 kruh, okruh 3 bicykl, velocipéd koloběh 1 oběh, cirkulace 2 střídání, opakování kolohnát <i>expr</i> hromotuk, čahoun</p>
--	---

suzovat, pronásledovat
bičovat se *expr* hnát se, štvát se
bída 1 nouze, nedostatek **2** nesnáze, soužení, svízele, obtíž, útrapa **3** špatnost, zchátralost, ubohost **4** *expr* chudák, chudina
bídák 1 *expr* bídník, hanebník, ničema
2 *expr* chudák, ubožák, nuzák
bídácký 1 ničemný, hanebný, mrzký
2 podlý, padoušský **3** *expr* chatrný, bezcenný

3) Lingea, *Školní slovník českých synonym* (16 000 entrées, 24 000 acceptions, 58 000 synonymes, 13 000 antonymes)

- version disponible en ligne: <http://www.nechybujte.cz/> (version 2.0 ; 2012)

Exercices

- 1) Effectuez la même recherche en ligne pour *kolo* et *bicykl* sur le site cité ci-dessus.
- 2) Complétez votre recherche par la recherche sur le site de CRISCO en français.
- 3) Enfin, parcourez les sites cités ci-dessous pour votre langue maternelle et faites un bilan concernant les deux mots et la constitution de la nomenclature sur chaque site.

Quelques sites en ligne

- pour le tchèque :

<http://www.slovník-synonym.cz/>

<http://www.synonyma-online.cz>

<http://synonymus.cz/>

- pour le slovaque:

<http://slovník.azet.sk/synonyma/>

<http://webslovník.zoznam.sk/synonymicky-slovník>

Exercice

Soit la définition: „V žádných dvou jazycích nenacházíme synonyma na stejném místě lexikonu a ve stejné míře, a tam, kde jeden jazyk synonyma má, nemusí mít druhý jazyk žádné“ (Čermák 2010: 263).

Quels sont les synonymes du mot tchèque *lítost* selon les dictionnaires des synonymes et quels sont leur équivalents sémantiques en français?

Lisez le fameux texte de Milan Kundera tout en réfléchissant sur la (para)synonymie des locutions *je m'excuse, je suis désolé(e), je regrette...*

Qu'est-ce que la *lítost* ?

« *Lítost* est un mot tchèque intraduisible en d'autres langues. Sa première syllabe, qui se prononce longue et accentuée, rappelle la plainte d'un chien abandonné. Pour le sens de ce mot je cherche vainement un équivalent dans d'autres langues, bien que j'aie peine à imaginer qu'on puisse comprendre l'âme humaine sans lui. Je vais donner un exemple : L'étudiant se baignait avec son amie dans la rivière. La jeune fille était sportive, mais lui, il nageait très mal. Il ne savait pas respirer sous l'eau, il nageait lentement, la tête nerveusement dressée au-dessus de la surface. L'étudiante était irraisonnablement amoureuse de lui et tellement délicate qu'elle nageait aussi lentement que lui. Mais comme la baignade était sur le point de prendre fin, elle voulut donner un instant libre cours à son instinct sportif et elle se dirigea, d'un crawl rapide, vers la rive opposée. L'étudiant fit un effort pour nager plus vite, mais il avala de l'eau. Il se sentit diminué, mis à nu dans son infériorité physique, et il éprouva la *lítost*. Il se représenta son enfance malade sans exercices physiques et sans camarades sous le regard trop affectueux de sa mère et il désespéra de lui-même et de sa vie. En rentrant tous deux par un chemin de campagne ils se tassaient. Blessé et humilié, il éprouvait une irrésistible envie de la battre. «Qu'est-ce qui te prend?» lui demanda-t-elle, et il lui fit des reproches ; elle savait bien qu'il y avait du courant près de l'autre rive, il lui avait défendu de nager de ce côté-là, parce qu'elle risquait de se noyer – et il la frappa au visage. La jeune fille se mit à pleurer, et lui, à la vue des larmes sur ses joues, il ressentit de la compassion pour elle, il la prit dans ses bras et sa *lítost* se dissipa. (...) »

Alors, qu'est-ce que c'est, la *lítost* ?

La *lítost* est un état tourmentant né du spectacle de notre propre misère soudainement découverte. Parmi les remèdes habituels contre notre propre misère, il y a l'amour. Car celui qui est absolument aimé ne peut être misérable. Toutes ces défaillances sont rachetées par le regard magique de l'amour sous lequel même une nage maladroitement, la tête dressée au-dessus de la surface, peut devenir charmante. L'absolu de l'amour est en réalité un désir d'identité absolue: il faut que la femme que nous aimons nage aussi lentement que nous, il faut qu'elle n'ait pas de passé qui lui appartienne en propre et dont elle pourrait se souvenir avec bonheur. Mais dès que l'illusion de l'identité absolue est brisée (la jeune fille se souvient avec bonheur de son passé ou bien elle nage vite), l'amour devient une source permanente du grand tourment que nous appelons *lítost*.

Qui possède une profonde expérience de la commune imperfection de l'homme est relativement à l'abri des chocs de la *lítost*. Le spectacle de sa propre misère lui est une chose banale et sans intérêt. La *lítost* est donc propre à l'âge de l'inexpérience. C'est l'un des ornements de la jeunesse.

La *lítost* fonctionne comme un moteur à deux temps. Au tourment succède le désir de vengeance. Le but de la vengeance est d'obtenir que le partenaire se montre pareillement misérable. L'homme ne sait pas nager, mais la femme giflée pleure. Ils peuvent donc se sentir égaux et persévérer dans leur amour.

Comme la vengeance ne peut jamais révéler son véritable motif (...), elle doit invoquer de fausses raisons. La *lítost* ne peut donc jamais se passer d'une pathétique hypocrisie : le jeune homme proclame qu'il est fou de terreur parce que son amie risque de se noyer (...). Ce chapitre devrait d'abord s'intituler «Qui est l'étudiant ?». Mais, s'il a traité de la *lítost*, c'est comme s'il nous avait parlé de l'étudiant, qui n'est rien d'autre que la *lítost* incarnée. Il ne faut donc pas s'étonner que l'étudiante, dont il est amoureux, ait finit par le quitter. Il n'est guère réjouissant de se faire battre parce qu'on sait nager ».

Le livre du rire et de l'oubli (p. 199-202), Milan Kundera.

Milan Kundera a fait connaître de manière internationale le mot tchèque *lítost* qu'il juge intraduisible. Faites une recherche dans les dictionnaires unilingues tchèques (y compris le dictionnaire des synonymes), puis dans les dictionnaires bilingues tchèque-français et finalement dans les dictionnaires unilingues français (des synonymes aussi). Que constatez-vous ? Quel(s) synonyme(s) pourrai(en)t être utilisé(s) en français dans chacun des 12 contextes ?

IV.2 ANTONYMIE

« relation d'opposition sémantique »

...že kočka není pes, že včera není dnes, to každý zná...

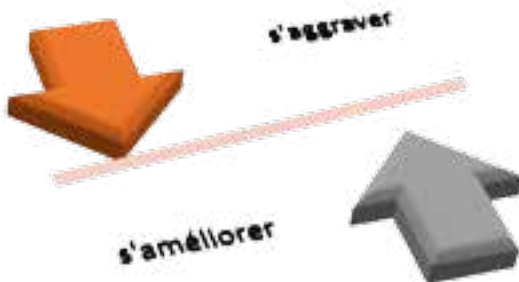
Avant de commencer

(et pour continuer avec les opposition dans les chansons !), relevez de la chanson de Carla Bruni *Le toi du moi* tous les mots qui expriment le sens opposé (attention à ne pas les confondre avec les méronymes !):

*Je suis ton pile, tu es mon face...
toi le citron et moi le zeste...
t'es le sérieux, moi l'insouciance,
toi le flic, moi la balance...*



(https://www.youtube.com/watch?v=zL4kG0_VGns)



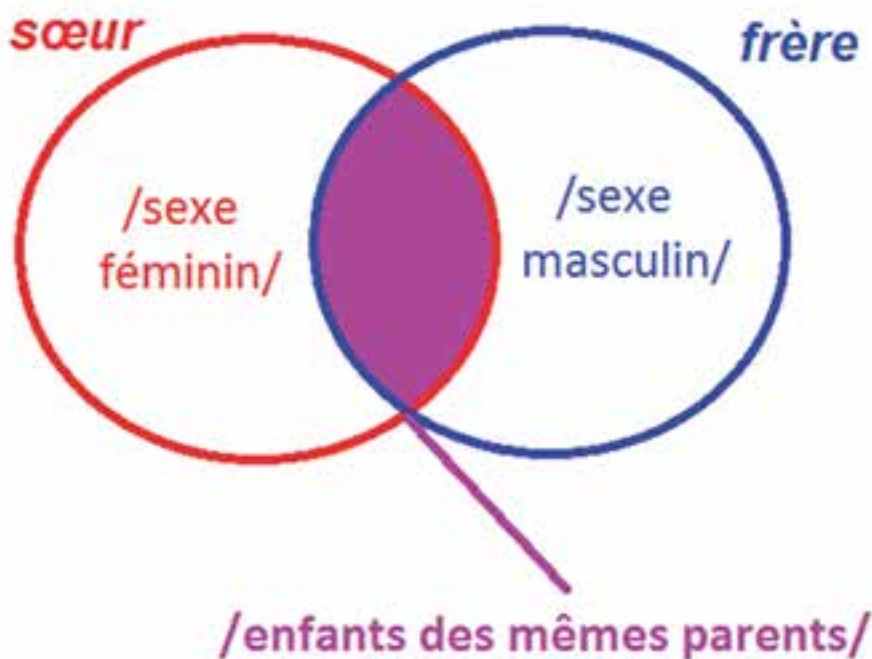
Antonyme, n.m.

– du grec, littéralement « nom opposé »

= un mot (ou syntagme) du couple/triple, etc. dans lequel il existe une mise en opposition d'une de ses composantes de sens et qui ont la même catégorie grammaticale

Antonymie (moderněji a zejména v české lexikologii **opozitnost**) je vztah významové protikladnosti mezi dvěma (řidčeji vícero lexémy) zvanými **opozita**. Jde o vztah velice podobný synonymii (rozhodně není jejím opakem, podmínkou všech úvah o protikladnosti je blízkost významů !) Opozita reflektují mimojazykovou realitu, zejména logické vztahy mezi jevy a věcmi.

Schéma n° 13 : Opposition sémique entre *sœur* et *frère*



Víte, že? ... většina lexikálních jednotek v lexikonu nemá opozita (zejména mezi konkrétními substantivy, např. *trouba*, *pánev*, *vajíčko*, atd.). Byť nejde o častý jev, existence opozitnosti je zásadní pro lexikografický popis (vymezení odlišností mezi popisovaným lexémem a jemu blízce podobnými).

Si l'on peut constater que l'antonymie est quasiment inexistante dans la classe des noms concrets, elle est, au contraire, **fréquente** dans la classe des noms abstraits (*bravoure* | *lâcheté*) aussi bien qu'auprès des adjectifs (*brave* | *lâche*), des adverbes (*bravement* | *lâchement*) et des verbes (*braver* | *fuir* ; *lâcher* | *capturer*).

Exercice

Réviser vos cours sur les adjectifs et les adverbes et trouvez pour chacune de ces catégories une série de cinq antonymes. Existe-il une catégorie où l'antonymie « marche » mieux ou, au contraire, moins bien ?

- Sur le plan du signifiant, les antonymes sont exprimés :
 - a) le plus souvent par des formes qui n'ont **aucun rapport morphologique** l'une avec l'autre (*généreux,-euse* | *avare, cacher* | *trouver*) mais l'opposition peut également être exprimé ;
 - b) par la **préfixation négative**. Cette dernière se manifeste à l'aide des préfixes suivants :
 - **in-** [ɛ̃] ou [in] et ses allomorphes (**im-**, **il-**, **ir-**) (*acceptable* | *inacceptable, complet,-ète* | *incomplet,-ète, politesse* | *impolitesse, logique* | *illogique, régulier,-ère* | *irrégulier,-ère*)
 - **dé-** et ses allomorphes (**dés-**, **dis-**) (*boutonner* | *déboutonner, habiller* | *déshabiller, continu,e* | *discontinu,e*)
 - **mal-** (*adroit,e* | *maladroit,e*), **mé-** (*content* | *mécontent*)
 - **a-**, **an-** (*politique* | *apolitique, allergique* | *anallergique*)
 - **contre-** (*alisez* | *contre-alisez*)
 - **anti-**, **ant-** (*héros* | *antihéros, arctique* | *antarctique*)
 - **non-**, par imitation de l'anglais, notamment au 20^e s. (*activité* | *non-activité*)

c) à partir de **deux préfixes opposés** :

- **en-/em-** (« dans ») et **dé-** (« hors de ») (*encourager* | *décourager*, *emballer* | *déballer*)
- **sur-** et **sous-** (*sur-estimer* | *sous-estimer*)
- **bien-** et **mal-** (*bienveillant,e* | *malveillant,e*)
- **pro-** et **anti-** (*proeuropéen,ne* | *antieuropéen,ne*), etc.

Note :

Les suffixes opposés tels que **-phobe** et **-phile**, voire **-phobie** et **-philie** (*xénophobe/phobie* | *xénophile/philie*) complètent en quelque sorte la liste de ces **antonymes morphologiques**.

Exercices

- 1) Pour chaque préfixe ayant des allomorphes, dressez des tableaux de distribution complémentaire. Effectuez une petite recherche dans les dictionnaires monolingues pour classer les différentes variantes en fonction de leur productivité dans le lexique actuel.
- 2) Observez les tendances de classement : quelles parties du discours ou quelles sous-catégories s'attachent le plus souvent à chacun des types de préfixes négatifs susmentionnés ?

- Tout comme un lexème **polysémique** active dans la relation synonymique uniquement une de ses acceptions (le **problème** est *grave* ≈ *sérieux* mais le **son** de cette guitare est *grave* ≠ **sérieux* ; il est *bas*), la relation d'opposition ne s'applique que sur une des acceptions d'un lexème polysémique (*grave* | *futile*, *grave* | *aigu*, etc.)
- Tout comme pour la synonymie, le **facteur contextuel** joue un rôle primordial, le paradigme antonymique ne pouvant se construire qu'avec la prise en compte des éléments disposés sur l'axe syntagmatique.

Ex.

C'est une **femme forte** :



elle a du mal à trouver sa taille en prêt-à-porter.

elle a beaucoup de caractère.

Parler de *femme forte* fait référence à la « force » quand l'expression antonymique est *femme faible*, mais à la « corpulence » quand c'est *femme mince* (Niklas-Salminen 1997 : 117).

IV.2.1 Catégorisation des antonymes

Nos repères spatiaux, temporels, sensoriels, sensibles, moraux, etc. sont structurés grâce aux oppositions organisés **par paires**. Ainsi se forme notre outillage linguistique concernant **l'appréciation et l'évaluation** (Gaudin & Guespin 2000 : 183).

Les relations d'opposition qui s'appliquent sur les oppositions **binaires** (entre **deux** unités lexicales) sont traditionnellement divisées en trois types (voir *infra*). Or, il est également possible d'appréhender les relations d'oppositions d'un point de vue plus large, celui des **contrastes** ; ainsi, on peut trouver dans le lexique plusieurs types d'oppositions **polytomiques** (entre **trois ou plus** de membres) – cf. Lyons (1970 : 352-359) ou, résumé en tchèque par Čermák (2010 : 268), voir *infra* chapitre IV.3.

Les trois types de relations d'opposition reçoivent les appellations selon les approches abordées (*antonymie graduelle* = *contraire* = *scalaire*, etc.) mais leur délimitation est toutefois univoque si l'on applique des **tests logiques** propres à chacune des catégories.

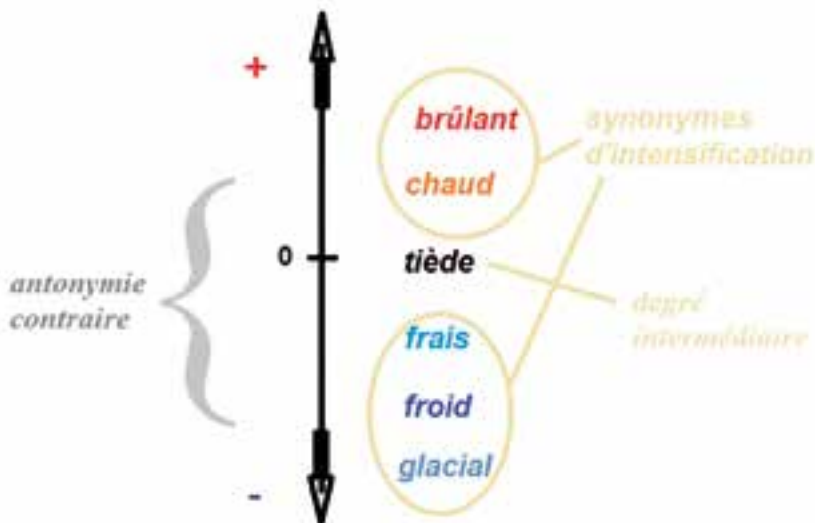
IV.2.1.1 Antonymes contraires (gradables ou scalaires)

Ce type d'antonymie est considéré, notamment par les linguistes tchèques comme l'antonymie **proprement dite** (les autres deux catégories ne sont pas désignés comme antonymes mais comme « opozita ») ; il s'agit de l'opposition qui n'implique ni réciprocity, ni exclusion obligatoire.

Cette catégorie traditionnelle d'antonymie est basée, en revanche, sur l'existence d'une **échelle de gradation** sur laquelle se situent des degrés intermédiaires: p. ex. *grand* | *petit*, *gros* | *maigre* sont des antonymes gradables car il existe un degré intermédiaire *moyen* entre eux qui **neutralise** toute sorte d'**oppositions évaluatives** (Gaudin & Guespin 2000 : 185).

Dans cette vision scalaire (échelle allant d'un maximum vers un minimum d'une propriété quelconque – taille, volume, bruit, etc.), on peut observer des **pôles** (d'où la dénomination tchèque « polární » – Hladká in Karlík et al. 1995 : 85). Sur cette échelle, on peut imaginer un ensemble de termes organisés autour de **deux mots pivot** (p. ex. *chaud* et *froid*). Comme on peut le voir sur le schéma n° 14 ci-dessous, les termes autour d'un pôle sont reliés par la relation de **synonymie d'intensification**.

Schéma n° 14 : Gradation de la perception thermique



Exercice

Trouvez les antonymes des lexèmes *tiède* et *moyen* que citent les dictionnaires monolingues. à la lumière de vos trouvailles, dessinez les différents axes de gradation.

- La **gradabilité** est une caractéristique sémantique qui permet et qui conditionne l'existence de la catégorie grammaticale qu'est la **comparaison** (Čermák 2010 : 269). Grâce à la gradabilité, la propriété étudiée peut être mesurée et/ou quantifiée objectivement **dans le contexte donné**.
- Dans la comparaison (stupňování), un *adjectif gradable* peut être employé au **comparatif** (2. stupeň) : (*Alain D. est plus beau que Jean-Paul B.*) et au **superlatif** (3. stupeň) : (*Brigitte B. est la plus belle*). Les adjectifs non-gradables ne peuvent pas entrer dans les relations d'opposition contraire (p. ex. *célibataire* ne peut pas, sauf dans les métaphores ironisantes, être gradué : **Pierre est le plus célibataire de tous*).
- La comparaison peut être soit explicite (a), soit implicite (b) :

ad a) les formes du **comparatif** permettent de comparer de façon **explicite** :

X est **plus/moins z** que Y (Dans la classe de CE1, *Anne-Caroline est plus grande qu'Anne-Sophie*).

ad b) comparaison est **implicite** si l'on mesure la propriété z par rapport aux valeurs moyennes qu'on avait connu auparavant : X est z (*Anne-Caroline est grande* ; cela veut implicitement dire qu'elle est plus grande que la plupart des autres filles de sa classe).

Note :

Si l'on a parlé de l'objectivité dans le contexte donné, cela veut dire que la mesure ou quantité dépend de la **norme socioculturelle** en vigueur.

Ex. La propriété *grand* et *petit* ne sera pas attribuée de la même façon à un logement à Paris ou dans une petite ville en province (Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 91).

Ex. Soit les propositions affirmatives : Cet homme est *riche*. $\overline{\text{implique}}$ Cet homme *n'est pas pauvre*. Cet homme est *pauvre*. \Rightarrow Cet homme *n'est pas riche*.

Soit les propositions négatives : Il *n'est pas riche*. \nRightarrow (n'implique pas forcément) Il est pauvre.

Il *n'est pas pauvre*. \nRightarrow (n'implique pas forcément) Il est riche.

Ainsi, on peut constater qu'il peut être *ni riche ni pauvre*, sa fortune se situant à un degré intermédiaire. La négation de l'un n'implique pas obligatoirement l'affirmation de l'autre, de même que l'affirmation de l'un n'implique pas forcément la négation de l'autre (Niklas-Salminen 1997 : 116)

Exercice

Reprenez l'exercice précédent *pauvre* | *riche* pour les paires *bon* | *mauvais* et *s'améliorer* | *s'aggraver*. Est-ce qu'il existe un terme moyen lexicalisé ?

- Le contexte permet de nuancer le choix du terme intermédiaire : p. ex. pour la paire *gagner* | *perdre*, le degré intermédiaire n'est pas *a priori* lexicalisé mais pour le contexte des compétitions, une locution *un match nul* s'impose entre les deux pôles.

Note :

Jadis, l'adjectif *médiocre* exprimait le degré intermédiaire entre *bon* et *mauvais* mais l'usage l'a fait glisser vers les valeurs axiologiques négatives.

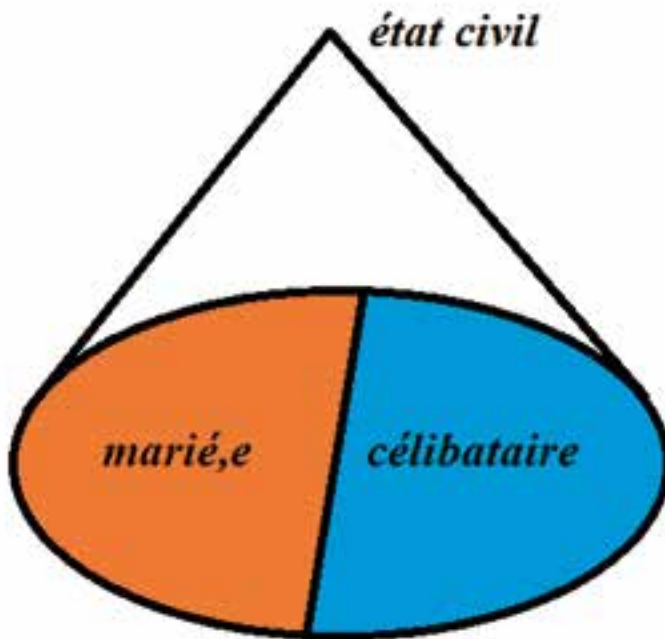
- Les noms et les adjectifs de dimension (*grand*, *long*, *large*, *haut*, etc. – les linguistes tchèques y rajoutent également d'autres types de quantification – *starý*, *obtížný*, atd.) **neutralisent l'antonymie** afin de pouvoir parler d'eux (en tant que termes non-marqués au niveau de l'évaluation) dans les contextes neutralisants suivants :
 - a) **phrase interrogative** : *Quelle est la largeur de ce ruban ?* et non **Quelle est l'étroitesse de ce ruban ?* (Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 91) ; *Jak je to dítě staré?* (i když je teprve v peřince) (Hladká in Karlík et al. 1995: 85); *Jak obtížný byl ten test?*

- b) **phrase déclarative** : *Je demande la largeur de ce ruban.* et non **l'étroitesse de ce ruban.* *Ptám se na stáří toho dítěte. Ptám se na obtížnost toho testu.*
- c) **expression de mesure** : *Ce ruban est large de trois centimètres.* et non *l'étroit de trois cm.* *To dítě je tři měsíce staré. Ten test měl obtížnost B2.*
- John Lyons (1970 : 357) considère que « l'antonyme non-marqué est appliqué à ce qui est jugé 'supérieur' plutôt qu'à 'inférieur' aux normes » et voit dans cette neutralisation dans des contextes syntaxiques la raison pourquoi l'un des deux antonymes aurait une valeur positive, l'autre une valeur négative : « en effet nous avons tendance à dire que les petites choses 'n'ont pas une taille suffisante' plutôt que de dire que les grandes choses 'manquent de petitesse' » (*idem* : 356-357).

IV.2.1.2 Antonymie contradictoire (complémentaire)

Il s'agit d'une relation de **disjonction exclusive** : les deux mots de la paire sont **mutuellement incompatibles** : p. ex. on ne peut pas être à la fois *célibataire* et *marié*, *femme* et *homme*.

Schéma n° 15 : Exemplification de la disjonction exclusive sur la catégorie d'état civil



L'hyperonyme (état civil ; sexe) est divisé en deux sous-ensembles disjoints et **complémentaires** (c'est-à-dire qu'ils n'offrent pas une possibilité pour la troisième variante ou pour un degré intermédiaire – **ni marié, ni célibataire, *ni femme, ni homme* serait une **métaphore littéraire** ou **création conversationnelle ad hoc**). De la même manière, les paires de ce type ne peuvent pas être employées au comparatif ou au superlatif **normalement** (voir *supra* **le plus célibataire*).

Exercices

- 1) Même si l'on pouvait parler d'une fenêtre *mi-ouverte* ou *mi-fermée*, quelle catégorisation serait appliquée par les agents d'une assurance en cas de vol dans la maison ?
- 2) Soit l'opposition *vivant* | *mort* et l'expression à *demi-mort*. Appliquez différents critères dans le but de classer l'expression une fois sous *vivant* et l'autre fois sous *mort*.
- 3) Soit la phrase *Vanessa est plus femelle que Noémie*, qui n'a « normalement » pas de sens (adjectif *femelle* étant contradictoire avec *mâle*, donc théoriquement non-modulable par le comparatif) mais peut pourtant être comprise. Expliquez ce phénomène à l'aide des connotations liées à l'adjectif *femelle*.

Note :

La **norme socioculturelle** s'impose également pour ce type d'antonymes : il faut tenir compte des présuppositions et croyances propres à une culture (p. ex. la complémentarité de *marié* | *célibataire* « exige que l'on pose qu'il s'agit d'un individu adulte, que le mariage est reconnu dans la civilisation, que *être veuf* ou *divorcé* équivaut à *marié*, *avoir été marié* et que *concubin* est situé dans la même classe que *célibataire*. Mais le nouveau statut juridique défini par le Pacs (Pacte civil de solidarité) en 1998 a changé les données de telle sorte qu'il y a désormais trois antonymes mutuellement exclusifs : *marié* | *célibataire* | *pacsé* » (Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 90). L'opposition binaire est devenue donc polytomique et c'est pourquoi la catégorisation des termes incompatibles est rangée soit sous les antonymes, soit sous les oppositions non-binaires (cf. Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 90 ; Gaudin & Guespin 2000 : 185 et Niklas-Salminen 1997 : 116-117 ; Čermák 2010 : 271).

Exercice

- 1) Effectuez la même recherche pour l'état civil tchèque (slovaque).
- 2) Quel est le statut juridique des personnes revendiquant le « troisième sexe », au niveau physique aussi bien que psychique (attention : à la différence de la biologie, où l'on dénomme tout par le terme d'*hermaphrodite*, les êtres humains ressentent des nuances bien plus variées). Comparez la situation en France et dans votre pays.

- D'un point de vue de la logique formelle, il s'agit de l'**opposition complémentaire** : des tests sémantico-logiques permettent une double implication (dans les deux sens, à la différence du test pour les antonymes gradables, voir *supra*) : l'affirmation de l'un implique la négation de l'autre aussi bien que la négation de l'un implique l'affirmation de l'autre.

p. ex. *Isabelle est mariée.* \Leftrightarrow *Isabelle n'est pas célibataire.*

Hubert est célibataire. \Leftrightarrow *Hubert n'est pas marié.*

Cet exemple peut être transcrit formellement ainsi :

- si $x \in A \Rightarrow x \notin B$ et si $x \in B \Rightarrow x \notin A$; $\forall x \in (A \cup B)$

(c'est-à-dire le choix est uniquement A ou B) ou, en d'autres mots et moins formellement, chez Gaudin & Guespin (2000 : 184) :

- A et B sont complémentaires si $\neg A(x) \Leftrightarrow B(x)$

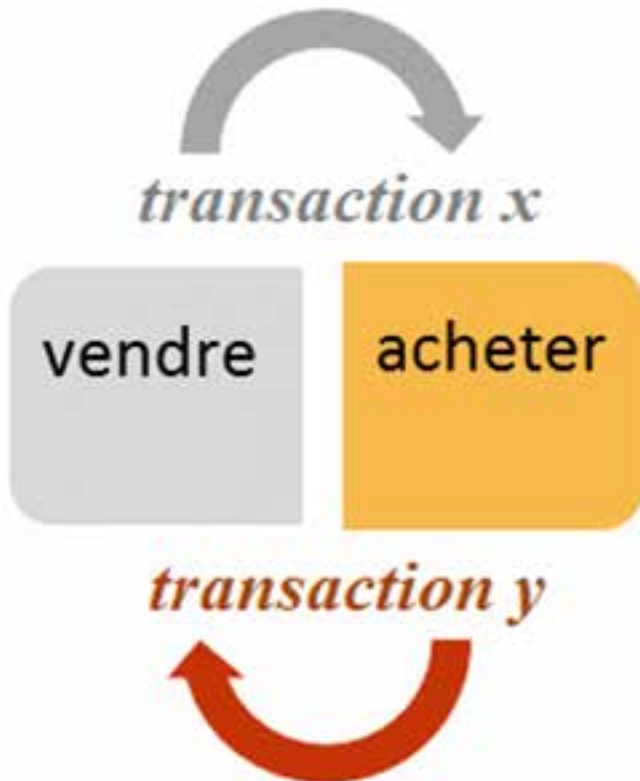
IV.2.1.3 Antonymes réciproques (converses)

Appelé souvent relation de réciprocité ou de conversité (voir le schéma n° 4 de Polguère dans le chapitre II.3), l'antonymie de ce type est basée sur l'inversion de l'ordre des arguments dans la phrase :

*Julie est la **femme** de Gilles $\xrightarrow{\text{implique que}}$ Gilles est le **mari** de Julie.*

*Si Pierre est **devant** Paul, Paul est obligatoirement **derrière** Pierre.*

Schéma n° 16 : Réciprocité dans les transactions commerciales



Les mots de la paire expriment la même relation, se **réfèrent à une même réalité**, à un même procès, mais elle est en quelque sorte « vue » par deux optiques différentes qui sont **récioproques** :

Sur ce marché, on **vend** des produits bio. (optique des marchands envers le client)

↔

Sur ce marché, on peut **acheter** des produits bio. (optique de la clientèle envers la marchandise).

Chez Gaudin & Guespin (2000 : 184), la relation de réciprocité peut être formalisée comme suit :

x et y sont *récioproques* si $N_1 x N_2 \Leftrightarrow N_2 y N_1$

Pour pouvoir décider qu'un couple de verbes appartient à cette catégorie d'oppositions, on peut se fier à un **test de permutation** (que l'on peut, selon Lehmann & Martin-Berthet (2012 : 92), rapprocher de l'actif et du passif). Ainsi, une transformation syntaxique sera engendrée par la permutation de la position des actants (c'est-à-dire des participants au procès du verbe) :

Ex. *Jean possède cette maison. Cette maison appartient à Jean.*

actant N1 procès x actant N2 N2 procès y N1

Ex. *Marie donne un cadeau à Nathalie. Nathalie reçoit un cadeau de Nathalie.*
 – l'action se passe en même temps, un proposition implique l'autre et vice-versa.

Or, ces relations « permutatives » peuvent avoir une analogie dans des variantes de type **prévisionnel ou présuppositionnel** avec un décalage temporel **sans** qu'il s'agisse de l'**implication** réciproque (Niklas-Salminen 1997 : 116) :

Ex. *Marie a demandé à Nathalie « laisse prévoir » que Nathalie a répondu à Marie.*
Nathalie a répondu à Marie « présuppose » que Marie a demandé à Nathalie.

Ce sont notamment des **relations de parenté** (*oncle* | *neveu, grand-père* | *petit-fils*, etc.) et des relations décrivant les **échanges** et les **rôles sociaux** (*professeur* | *élève, patron* | *employé*) qu'abrite cette catégorie, aussi bien que des **relations temporelles** et **spatiales** (*avant* | *après, devant* | *derrière*).

En linguistique tchèque, les opposites dits vectoriels (*vektorová opozita*) sont considérés comme appartenant à la relation de conversité : *přijít* | *odejít, vstát* | *upadnout, napustit* | *vypustit*, atd. (Hladká in Karlík et al. 1995 : 86). La flèche du vecteur mène dans le sens opposé pour chacun des mots de la paire.

Exercice

- 1) Dressez une liste d'une vingtaine d'antonymes spatiaux et dessinez leurs schémas vectoriels (p. ex. *dessus* | *dessous*).
- 2) Les mots de l'espace structurent notre perception du monde, donnent lieu à des évaluations +/- et sont à la source de nombreuses métaphores. Si l'on se fie à Lehmann & Martin-Berthet (2012 : 92), les mots de la dimension verticale (*haut* | *bas*) sont particulièrement aptes à l'expression métaphorique de la hiérarchie sociale et de la conflictualité sociale. Effectuez une recherche de ces métaphores dans les dictionnaires monolingues pour une dizaine des paires vectoriels verticaux.

Notes :

- Les antonymes morphologiques peuvent se concurrencer : p. ex. *impropre* et *malpropre* (& *sale*). Dans ces cas, la concurrence provoque souvent la **spécialisation technique** de l'un : p. ex. *inhabile* dans le langage du droit et non *malhabile* (Gaudin & Guespin 2000 : 186).
- Il convient d'ajouter **pas** aux ressources morphologiques puisqu'il marque négativement les lexèmes : *Cette fille, elle est pas possible = impossible*. Attention à ne pas confondre ce rôle avec celui que *pas* joue dans la locution négative *ne...pas*. La proximité formelle laisse cependant voir la **proximité** de la relation lexicale d'antonymie et la relation syntaxique de **négation** (Gaudin & Guespin 2000 : 186).
- Exceptionnellement, les deux sens sont réciproquement opposés mais partagent la même forme : *louer* | *louer* (« donner en location vs prendre en location ») : on parle de l'énantiosémie ou d'**addad** (Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 98).

- Il n'est pas rare qu'une unité phraséologique contient des mots qui sont perçus comme antonymes : p. ex. *tant bien que mal, remuer ciel et terre*. De même, les mots sans une relation d'opposition évidente peuvent entrer dans des unités phraséologiques antonymiques : p. ex. *voir tout en rose | voir tout en noir, ouvrir une séance | lever une séance* (Brňáková 2012 : 70).
- La relation d'opposition se manifeste dans les dictionnaires par la marque **Contr.** (= « contraire(s) ») à la fin des entrées, p. ex. l'entrée *jeune* dans le PRE 2009 contient cette information tout à la fin la ligne.

Image n° 15 : Emplacement des antonymes de l'adjectif et du nom *jeune* dans le PRE 2009

II. Nom UN JEUNE, LES JEUNES

1. (milieu XII*) **Personne jeune. Les jeunes.** → **adolescent, jeunesse; fam. djeune** région. **cheb** (cf. *Jeunes gens**). *Une petite jeune. Tous, les jeunes, comme les vieux. Place aux jeunes ! Les jeunes d'aujourd'hui. Les jeunes des banlieues, des cités. Une bande de jeunes. Maison des jeunes et de la culture (M. J. C.). Le vote des jeunes. Film, émission pour les jeunes. « les jeunes ont des façons brusques, mais souvent le cœur modeste » (Montherlant).*

2. (1607) **Rare** Petit d'un animal.

3. (Neutre) **Fam.** *Un coup de jeune : rajeunissement subit. « Oui, partir, déménager, [...] reprendre tout à zéro, quel coup de jeune ! » (Tournier).*



■ **CONTRAIRES : Âgé, doyen, vieux. Caduc. Aîné; père; ancien. — Vieillard, vieux** (subst.).

Pour des raisons stylistiques, l'apparition des antonymes dans les dictionnaires est pratique. Il est cependant critiquable si l'antonyme est utilisé dans la définition même, pour éviter la tâche de catégoriser par d'autres moyens.

IV.2.2 Oppositions polytomiques (non-binaires)

La tendance à dichotomiser (c'est-à-dire à catégoriser l'expérience humaine en termes d'oppositions binaires) est un principe essentiel au fonctionnement des langues qui correspond à des schèmes cognitifs (Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 92)

Dans les ensembles cohérents à nombre supérieur à deux, on peut décrire leur relation en termes d'incompatibilité (cf. chapitre IV.2.1.2 *supra*) :

p. ex. des états civils {*célibataire, concubin, marié, divorcé, veuf*}

des couleurs {*rouge, bleu, vert, violet, orange, gris, blanc.....etc.*}

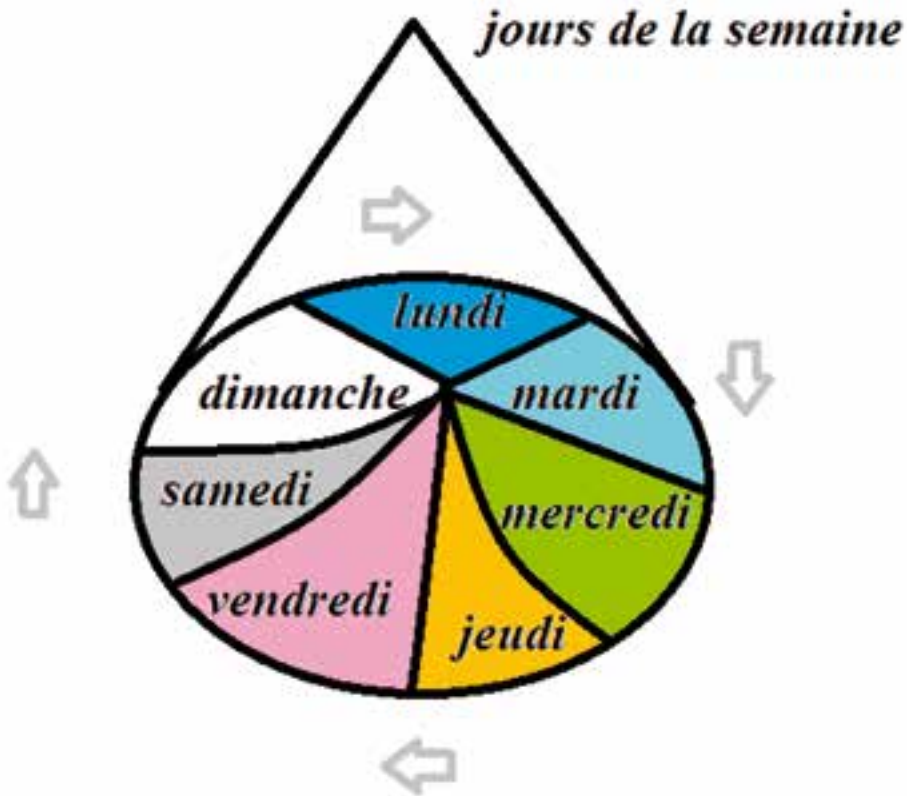
Čermák (2010 : 271) distingue quatre types d'opposition polytomique (sérielle, systématique, phasique et directive) dont notamment deux dernières s'appliquent bien aux verbes : p. ex. l'opposition phasique de type composé comporte une phase 1) inchoative ; 2) durative et 3) terminative (p. ex. *obtenir – avoir – perdre*), l'opposition directive de type simple appliqué aux adverbes (p. ex. *autrefois – maintenant – un jour*).

La lexicologie française reprend la catégorisation des oppositions non-binaires de J. Lyons (1977 : 287-290) qui distingue dans la catégorie des oppositions non-binaires deux types d'ordre :

a) ensembles ordonnés **sériellement** – p. ex. séries lexicales désignant des grades militaires {*maréchal, général, ..., capitaine, caporal, simple soldat*} – ayant des éléments extrêmes (*maréchal, soldat*) et chaque autre élément est ordonné entre deux autres éléments.

b) ensembles ordonnés **cycliquement** – chaque élément est ordonné entre deux autres éléments – p. ex. unités **périodiques du temps** : {*printemps, été, automne, hiver*}, {*janvier, février.....etc.*}, {*lundi, mardi...etc.*}. à la différence des séries, les cycles n'ont pas d'éléments extrêmes : un premier et un dernier élément (p. ex. janvier-décembre) existent cependant conventionnellement – pour avoir un exemple de cette organisation conventionnelle, comparez le premier jour de la semaine chez nous et dans le monde anglo-saxon !

Schéma n° 17 : Cycle de la semaine



Dans les cycles, les termes sont ordonnés en termes de successivité : un jour précède l'autre, un mois suit l'autre, etc.

Comme les éléments des ensembles cycliques sont mutuellement exclusifs au sein d'un paradigme, ils peuvent être considérés comme des **co-hyponymes** (Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 92).

Exercice

Parfois, les oppositions polytomiques englobent des nomenclatures très fournies (p. ex. vocabulaire des couleurs dans les usages professionnels où l'on recense des centaines de désignations. Ainsi, pour la couleur brune, on recense plus de trente expressions (*noisette, chocolat, châtain, café au lait, feuille morte*, etc.). Complétez la liste et décidez si l'on peut regrouper les lexèmes relevés selon leur usage (pour décrire la couleur des cheveux, des yeux, des meubles, etc.).

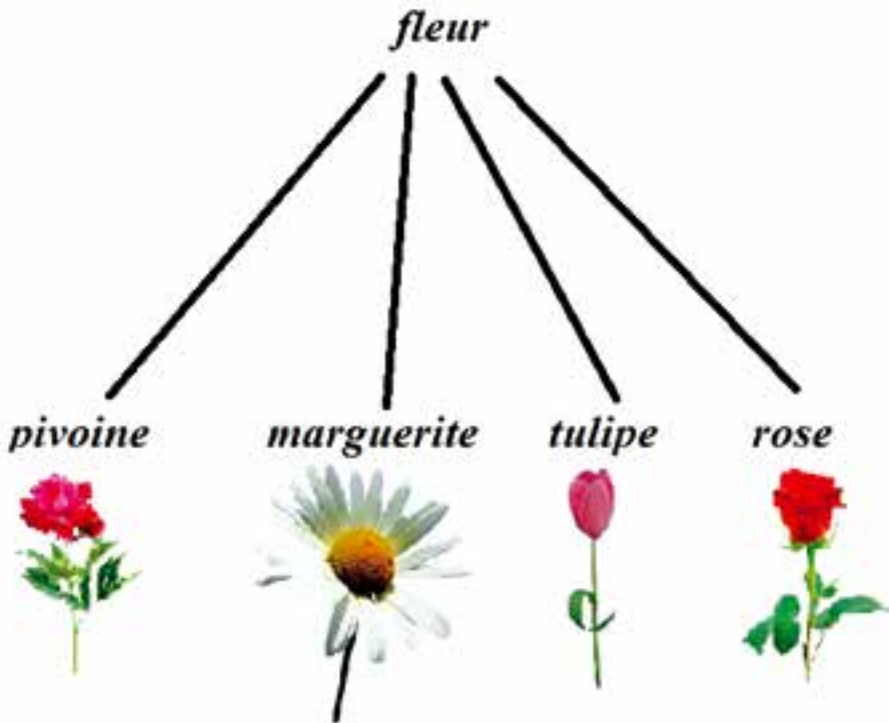
Note :

- À la différence de la synonymie ou de l'homonymie, l'antonymie n'est pas une relation accidentelle, elle est récurrente dans toutes les langues du monde, notamment pour les dichotomies dites universelles (spatiales, temporelles, évaluatives, etc.) et elle est importante pour la description lexicographique (descriptions des oppositions qui font différer un mot-concept d'un autre).
- L'**ironie** peut être considérée en tant que cas spécifique de l'antonymie – un lexème à valeur positive est utilisé ironiquement en sorte que la valeur est comprise comme opposée, négative – cette compréhension découle du contexte, de la situation de communication et de plus, à l'oral, de l'intonation.
- Attention à ne pas confondre l'antonomase et l'antonymie! L'**antonomase** est une sous-catégorie de la métonymie qui consiste en désignation d'un objet par une épithète ou un patronyme (p. ex. *un don Juan* pour un « séducteur », *le Corse* pour Napoléon, etc.).

IV.3 CO-HYPONYMES

À mi-chemin entre les relations hiérarchiques et les relations d'équivalence et d'opposition se trouvent des co-hyponymes.

Il s'agit d'une relation sémantique triangulaire où l'hyperonyme entretient une relation avec plusieurs hyponymes de même rang. En linguistique tchèque, les « *kohyponyma* » sont également appelés « *souřadné lexémy* » (Hladká in Karlík et al. 2002: 549).



Les co-hyponymes peuvent avoir des **frontières ouvertes** (p. ex. les noms de différents métiers, de différentes plantes, etc.) ou bien former des **ensembles fermés**, ordonnées cycliquement (p. ex. les saisons de l'année, cf. chapitre IV.2.2 *supra*).

Ces hyponymes sont **mutuellement exclusifs** (aucune substitution n'est possible, tout au moins à des niveaux dits moyen: *Pierre m'a offert une rose*. ne peut pas être remplacé par *Pierre m'a offert une marguerite*.) et diffèrent entre eux par un ou plusieurs **traits spécifiques** (p. ex. *marguerite blanche* vs *marguerite de Transvaal* pour l'hyperonyme *astéridés*).

Plus les co-hyponymes sont subordonnés, moins de traits spécifiques les sépare (jusqu'au point de les considérer comme parasynonymes co-hyponymiques – Lehmann & Martin-Berthet (2012 : 93) donnent pour exemple : *guilleret* et *jovial* que l'on peut considérer comme des co-hyponymes de *gai* (*jovial* = gai + /gaieté franche/, *guilleret* = gai + /gaieté vive/).

En revanche, de nombreux co-hyponymes entretiennent une relation d'antonymie : p. ex. les co-hyponymes de *se procurer* est *acheter* et *voler*.

Notons que la frontière entre les antonymes contradictoire binaires / polytomiques et les co-hyponymes (cf. exemple avec *marié* / *célibataire* / *pacsé* + *divorcé*, *veuf*, *concubin*) est relativement floue et les visions structurelles se superposent.

Exercice

Voici un extrait du roman *L'insoutenable légèreté de l'être* de Milan Kundera. Relevez dans le texte toutes les relations hiérarchiques et d'équivalence et concentrez-vous sur les différentes relations d'opposition. Quel rôle joue le contexte et les différents procédés stylistiques (tel énumération, etc.) sur la perception des différentes catégories d'oppositions.

« Si chaque seconde de notre vie doit se répéter un nombre infini de fois, nous sommes cloués à l'éternité comme Jésus-Christ à la croix. Quelle atroce idée ! Dans le monde de l'éternel retour, chaque geste porte le poids d'une insoutenable responsabilité. C'est ce qui faisait dire à Nietzsche que l'idée de l'éternel retour est le plus lourd fardeau (*das schwerste Gewicht*).

Si l'éternel retour est le plus lourd fardeau, nos vies, sur cette toile de fond, peuvent apparaître dans toute leur splendide légèreté.

Mais au vrai, la pesanteur est-elle atroce et belle la légèreté ?

Le plus lourd fardeau nous écrase, nous fait ployer sous lui, nous presse contre le sol. Mais dans la poésie amoureuse de tous les siècles, la femme désire recevoir le fardeau du corps mâle. Le plus lourd fardeau est donc en même temps l'image du plus intense accomplissement vital. Plus lourd est le fardeau, plus notre vie est proche de la terre, et plus elle est réelle et vraie.

En revanche, l'absence totale de fardeau fait que l'être humain devient plus léger que l'air, qu'il s'envole, qu'il s'éloigne de la terre, de l'être terrestre, qu'il n'est plus qu'à demi réel et que ses mouvements sont aussi libres qu'insignifiants.

Alors, que choisir ? La pesanteur ou la légèreté ?

C'est la question que s'est posée Parménide au vi^e siècle avant Jésus-Christ. Selon lui, l'univers est divisé en couples de contraires : la lumière-l'obscurité ; l'épais-le fin ; le chaud-le froid ; l'être-le non-être. Il considérait qu'un des pôles de la contradiction est positif (le clair, le chaud, le fin, l'être), l'autre négatif. Cette division en pôles positif et négatif peut nous paraître d'une puérile facilité. Sauf dans un cas : qu'est-ce qui est positif, la pesanteur ou la légèreté ?

Parménide répondait : le léger est positif, le lourd est négatif. Avait-il ou non raison ? C'est la question. Une seule chose est certaine. La contradiction lourd-léger est la plus mystérieuse et la plus ambiguë de toutes les contradictions. »

L.insoutenable légèreté de l'être (Milan Kundera, Gallimard, 1984, traduction du tchèque par F. Kérel), pp. 11-12.

V. RELATIONS LEXICALES SANS RAPPORT SÉMANTIQUE

La troisième catégorie étudiée comporte les relations lexicales qui se manifestent uniquement sur le plan du signifiant. Il s'agit avant tout de la relation homonymique que l'on ne peut mentionner sans rappeler son lien étroit avec la notion de polysémie. On range dans cette catégorie également la paronymie que l'on peut définir en tant qu'homonymie approximative. Il convient de rappeler également la notion d'autonymie qui ignore le référent tout en s'auto-définissant formellement.

V.1 HOMONYMIE

« relation de ressemblance accidentelle »

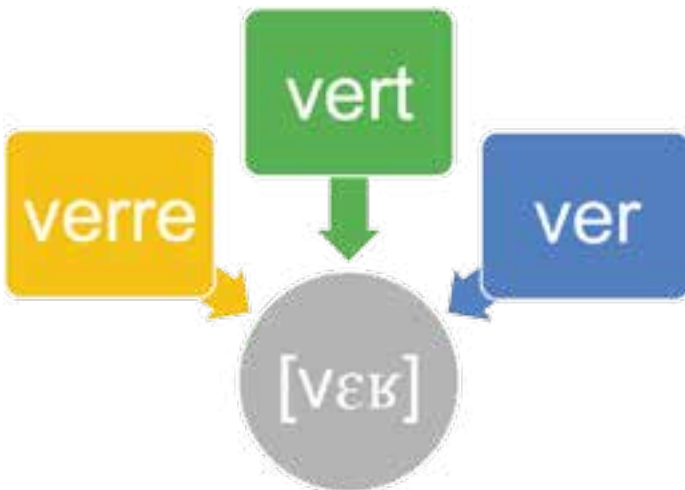
....jako vejce vejci, i když jen náhodou

Avant de commencer

(et pour continuer avec les oeufs!), transcrivez en API la phrase [ɔmɔnimik] suivante :

Les poules du couvent couvent.

Que constatez-vous au niveau des signifiants et au niveau des signifiés ? Schématisez les liens.



Homonyme, n.m.

– du grec, littéralement « même nom »
 = un mot du couple/triple, etc. entretenant une relation homonymique

Homonymie je vztah dvou nebo více jazykových znaků (označovanými jako **homonyma**), které mají v synchronickém pohledu zcela odlišný význam a náhodně se shodují svými formami. Zvukově či graficky podobná slova (**homofona**, resp. **homografa**) mohou působit komunikační obtíže, není-li z kontextu dostatečně zřejmé, o kterou z forem se jedná. Mohou ale také vyvolávat salvy smíchu u publika, jsou-li dvojnásobně užita ve skečích bavičů. S homonymií často také pracují tvůrci reklamy.

Víte, že? ... některé jazyky světa mají homonymii „v malíčku“?

Japonci často kreslí do vzduchu pomyslné tahy štětcem, aby jejich posluchač(i) odvodili správný zápis znaku. Japonština (i čínština) jsou jazyky s nesrovnatelně větší homofonií – např. jen pro zápis slabiky しょう [šó] lze použít několik desítek znaků (賞、症、小、章、焦, atd.). Právě obava významové nejednoznačnosti je jedním z důvodů, proč nehodlají reformovat své písmo ve prospěch existujících slabičných abeced či exoticky všudypřítomné latinky (nemluvě o funkci kulturně-historické a estetické ☺).

Le français est relativement riche en mots **monosyllabiques** qui sont particulièrement touchés par l'homonymie. Cette dernière résulte le plus souvent de l'évolution phonétique d'étymons différents : plus le mot est court, plus il a de chances de coïncider avec d'autres :

Ex. par jeu des changements phonétiques, le latin *turris* a donné *tour* en français (« bâtiment »), homonyme de *tour* (issu de *tornus* « machine-outil ») – on parle des « **collisions homonymiques** » (Lehmann & Martin-Berthet 2012 : 100)

- s'il y a une collision homonymique que le contexte a du mal à disjoindre, la langue a tendance à supprimer un des deux termes et recourt à un nouveau signe, afin de reconstituer les oppositions phonologiques, nécessaires pour la **désambiguïsation** :

Ex. les homonymes ayant été une source de perturbation, *aimer* (issu de *amare*) et *esmer* (de *aestimare*), ont vu résoudre leur conflit par l'emprunt de forme savante *estimer* qui a remplacé *esmer* (*ibidem*).

- La différenciation des homonymes est pratiquée au niveau de l'**orthographe** (*dessein / dessin*) et au niveau de l'**indication du genre** (*le voile / la voile*). Pour les classes syntaxiques différentes, elle est généralement bien tolérée, le contexte et le cotexte permettant d'enlever l'ambiguïté lexicale.

Note :

C'était particulièrement à l'époque classique que l'on a accordé une grande importance à la distinction des homophones à l'écrit : ainsi, les orthographes de *dessein* et *dessin* ou de *compte* et *conte* se sont spécialisées. Cette tendance explique la présence de beaucoup d'homophones et de peu d'homographes (Dubois et al. 2007 : 234).

V.1.1 Classement des homonymes

Selon Lyons (1977 : 550-569), les homonymes se divisent traditionnellement en deux catégories selon le degré d'identité entre les deux signifiants :

a) **homonymie absolue (complète)** – repose sur l'identité des formes et de la catégorie syntaxique – p. ex. *le son* (« résidu de la mouture du blé ») vs *le son* (« sensation auditive ») ou, en tchèque : *objetí vs objetí* – à partir des verbes *jmout* et *jet* (Hladká in Karlík et al. 1995 : 91). D'autres auteurs utilisent le terme d'*homomorphie* et négligent la catégorie grammaticale – p. ex. *joue* = 1) verbe conjugué, 2) substantif ; *fin* = 1) adjectif, 2) substantif ;

b) **homonymie partielle** – réunit l'homophonie (p. ex. en tchèque [mi :t] *mýt, mít*; en français [so] *sceau, seau, sot, saut*) et l'homographie – p. ex. en tchèque '*proudit vs pro'udit* (= un des rares couples d'homographes en tchèque) ; en français : *la pub* [pyb] vs *le pub* [pœb].

Exercice

À l'aide de vos connaissances concernant la transcription des phonèmes en graphèmes et en utilisant des dictionnaires, retrouvez tous les homonymes de la suite phonique [ka :ʁ]. Pour les deux homographes relevés, spécifiez leurs étymologies.

- Un autre classement est proposé par Paveau & Rosier (2008 : 123-124) lorsqu'elles présentent l'homonymie au niveau des énoncés à vocation pédagogique : *homophones hétérographes* et *homographes hétérophones*. Ce classement est utile pour les apprenants qui, sous forme ludique, découvrent les pièges de l'orthographe française qui demande de faire des calculs mentaux complexes sur les écritures des sons. Voici quelques énoncés plaisants que Paveau & Rosier reprennent d'un petit livre sans date d'Ernest Olriau :

a) **homophones hétérographes**

- On dit que l'*Amer* de *la mère* Picon, qui est en dépôt non loin de *la mer*, est un *amer amer*, quand il a traversé l'onde *amère*. La *mère Hic* et le *père Houx* en réclament constamment.
- On dit que ce pauvre *hère*, qui a mauvais *air* et qui *erre* le jour, en chantant de beaux *airs*, couche tantôt dans l'*aire* d'une ferme, tantôt dans une caverne sans *air*, renfermant des *aires* d'oiseaux particulièrement dangereux. Parlez-nous de l'*ère* chrétienne et de l'*ère* des olympiades.
- Ton marchand de *thons* n'a pas bon *ton*, et le *ton* de sa voix ne me plaît pas davantage ; on affirme, en outre, qu'il « *tond* » ses clients comme je *tonds* mes moutons ; bref, il n'est pas de bon *ton* de prendre le *ton* chez lui.
- Ces hommes se *leurrent* en pensant qu'ils ont l'*heur* de plaire à *leurs* chefs et qu'ils pourront sortir tous les jours à l'*heure* fixée (Olriau s.d. p. 45 et ss.)

b) **homographes hétérophones**

- Paul et son *parent parent* le coup.
 - Nous *portions* nos *portions*.
 - Nous *exceptions* ces *exceptions*.
 - Le *président* et le vice-*président président* (Olriau s.d. p. 102).
- Maîtriser le rapport entre l'écrit et l'oral, y compris la question des homonymes, est une condition *sine qua non* pour arriver à maîtriser l'orthographe française. Cette maîtrise est souvent présentée comme « un savoir minimal par les puristes » (Paveau & Rosier 2008 : 124) mais la responsabilité de l'homonymie d'un bon nombre de difficultés orthographiques contemporaines est paradoxalement rarement rappelée. Pourtant, il est à noter que la maîtrise du système orthographique était un privilège bourgeois et reste jusqu'à présent un moyen de discrimination, ceci non seulement au niveau de la réussite scolaire.

Exercices

1) Dans le chapitre intitulé « L'orthographe bourgeoise » de son ouvrage *Made in France*, Pierre Daninos (exemple repris de Paveau & Rosier 2008 : 123) souligne ironiquement la responsabilité des homophones dans les difficultés orthographiques de ses contemporains, en citant la production écrite d'un « aspirant-gendarme qui, ayant entendu dicter : *Les lapins s'étaient enfuis dès qu'on avait ouvert la porte du clapier* – écrivit : *Les lapins s'étaient enfuis : des cons avaient ouvert la porte du clapier* » (1977, p. 188).

Mettez en relief le conflit homonymique à l'aide de la transcription en API et traduisez les deux phrases ci-dessus en tchèque (astuce : faites attention au jargon des gendarmes / policiers).

2) Révissez vos notes de grammaire et formalisez les différences entre ces couples d'homophones : *évident x évidant, fatigant x fatigant, convainquant x convaincant*, etc.

V.1.2 Homonymie ou polysémie ? Traitement lexicographique

L'une des questions-clé concernant l'homonymie pour le lexicographe est celle qui concerne le **traitement lexicographique de l'homonymie et celui de la polysémie**. Il lui faut décider d'une façon cohérente quel traitement dictionnaire adopter pour les deux formes formellement identiques rencontrées :

- 1) En cas d'**homonymie**, chaque homonyme, étant un *autre* mot, doit faire l'objet d'une *autre* entrée, c'est-à-dire d'un autre article de dictionnaire.
- 2) Par contre, en cas de **polysémie**, chaque sens d'un *même* mot doit être présenté dans la *même* entrée.

On peut quelquefois observer, y compris dans les meilleurs dictionnaires d'usage, une certaine incohérence dans ce domaine (Tournier & Tournier 2009 : 173-174) ;

- Ex. : Dans *Le Petit Larousse 2010*, le mot **pair** fait l'objet de trois entrées différentes, correspondant à trois emplois que l'on peut distinguer dans les séquences suivantes :
 - a) *un pair de royaume*,
 - b) *le travail au pair*,
 - c) *un nombre pair*.

Image n° 16 : Entrée *pair* dans *Le Petit Larousse* (2010, désormais PL)

1. PAIR, E adj. (lat. *par, paris*, égal). **1. MATH.** Se dit d'un nombre dont le reste lors de la division par deux est nul. ◊ *Fonction paire* : fonction numérique de la variable réelle, qui est définie et prend la même valeur pour deux valeurs opposées quelconques de la variable. **2. ANAT.** *Organes pairs*, qui sont au nombre de deux. (Les poumons, les reins sont des organes pairs.)

2. PAIR n.m. **1.** Égalité de change de deux monnaies, entre deux pays. **2.** Égalité entre le cours nominal d'une valeur mobilière et son cours boursier. *Titre au pair*. **3.** Évaluation de deux monnaies d'après la quantité de métal qu'elles représentent. **4. Au pair** : logé, nourri et percevant une petite rémunération en échange de certains services. *Être, travailler au pair*. – *De pair* : ensemble, sur le même rang. *Aller, marcher de pair*. – *Hors (de) pair* : sans égal ; exceptionnel, supérieur.

3. PAIR n.m. **1.** Personne semblable quant à la dignité, au rang. *Être jugé par ses pairs*. **2. HIST.** Dans la France du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, ecclésiastique ou noble de haut rang doté par le roi de privilèges honorifiques ou juridictionnels. – Seigneur d'une terre érigée en pairie. **3. HIST.** Membre de la Chambre des pairs ou Chambre haute, en France, de 1814 à 1848. **4.** (D'après l'angl. *peer*). Membre de la Chambre des *lords, en Grande-Bretagne.

Or, il s'agit d'un *seul et même* mot polysémique, correspondant à une *seule et même étymologie* : le latin *par, paris* « égal ». Ce cas de polysémie est traité exactement comme il s'agissait d'un cas d'homonymie.

Un traitement cohérent aurait respecté le schéma suivant à l'intérieur d'un même article :

1. Emploi comme nom, a) *cf. pair du royaume*, b) *cf. travail au pair* (nom intégré dans une lexie prépositionnelle).
2. Emploi comme adj., *cf. un nombre pair*.

Exercice

Faites le bilan du traitement de ce lexème dans les dictionnaires d'usage qui sont à votre disposition (TLFi, DA, PR, etc.). Que constatez-vous ?

- Par contre, dans le même dictionnaire, sous sa forme électronique (PLE 2014), le traitement du mot *palais* en deux articles est correct et logique : il s'agit cette fois de deux authentiques homonymes, puisque leur étymologie est différente. L'un, dans le sens de « bâtiment », vient du latin *palatinum* ; l'autre, dans le sens de « voûte de la bouche », vient du latin *palatum*.

Image n° 17 : Deux entrées pour la forme *palais* dans le PLE 2014

palais
nom masculin
(latin Palatium de Palatium romain, nom Palatio, sur lequel Auguste fit construire son palais)

Définitions | Expressions | Homonymes | Difficultés | Citations

- Résidence vaste, somptueuse d'un chef d'État, d'un personnage important : Le palais d'un ambassadeur.
- Habitation, résidence somptueuse, magnifique ou jugée telle d'un particulier : Sa ville est un véritable palais.
- Vaste et imposant édifice public : Le palais des Expositions.

palais
nom masculin
(latin populaire Palatum du latin classique palatum)

Définitions | Expressions | Homonymes

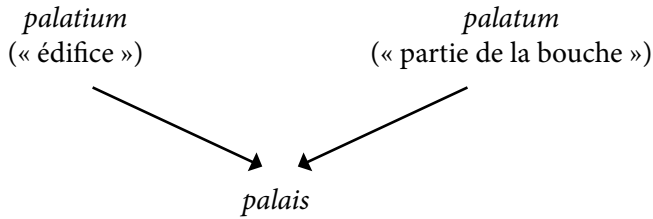
- Part supérieure de la bouche.
- Sens : organe du goût : Avoir le palais fin.

Zdroj: www.larousse.fr/dictionnaires/

Du point de vue **diachronique**, la formation des homonymes suit deux voies différentes (Tournier & Tournier 2009 : 174) :

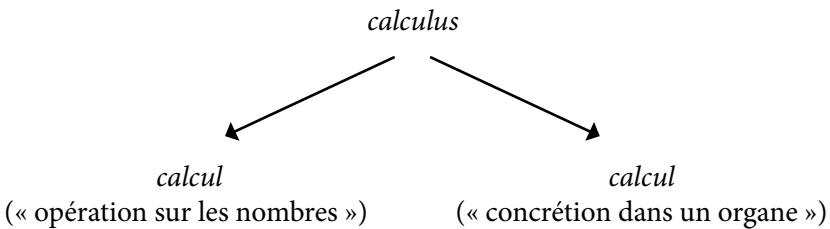
- a) **homonymie par convergence morphologique** - deux mots différents, d'origine, de sens et de forme, suivent une évolution qui aboutit à une seule et même forme.

Ex. : *Palais*, du lat. *palatium* et *palatum*.



- b) **homonymie par divergence sémantique** - un seul et même mot suit une évolution telle qu'il prend deux sens entièrement différents, de sorte que les usagers finissent par considérer qu'il s'agit de deux mots différents sans percevoir de lien entre eux.

Ex. : Le lat. *calculus* (= « caillou servant à compter ») est à la fois l'origine du mot *calcul* (= « concrétion qui se forme dans un organe », cf. *un calcul rénal*) et du mot *calcul* (= « opération sur les nombres », cf. *le calcul mental*), perçus comme deux mots différents.



On peut observer des processus **en cours** ou **en fin de parcours**.

Comme exemple, prenons le traitement lexicographique du mot *punaïse*. Les usagers ayant fait de moins en moins le rapprochement entre les deux sens de *punaïse* (1. Insecte ; 2. Petit clou à tête large, sens métaphoriquement attesté en 1847), on aboutit à un cas d'homonymie par divergence sémantique, enregistré comme tel une fois pour toujours dans les dictionnaires d'usage.

Exercice

Lisez chaque phrase de ces deux textes à haute voix, puis relevez et transcrivez en API les formes qui ne sont pas identiques sur le plan graphique. Est-ce qu'il s'agit toujours de l'homophonie ? Si non, lisez le chapitre suivant.

Une dictée sans fautes.

Dans la cuisine du vieux chalet

Un ravioli, au fond d'un petit poêlon, réchauffe. Et il dore sous une couche de gruyère râpé. Le vieux chalet est bien tranquille. Pour le dîner, tout sera grillé, appétissant, fondant ! Le fromage est posé sur un plat ravissant. Sans doute, et d'une bouchée, il sera avalé ! Le saucisson, gras et bien tendre, sera coupé en rondelles. Et, servi sur un plateau, le chocolat bout, le verser sera délicat et dangereux ! D'un seul coup, il écume et gorge le chalet d'un bon et tranquille parfum.

Une dictée, 100 fautes !

Dans la cuisine du vieux chat laid

Un rat vit au lit, au fond d'un petit poêle long. Réchauffé, il dort sous une couche de gruyère râpé. Le vieux chat laid est bien tranquille : pour le dîner, tout ce rat, gris et appétissant, fond dans le fromage. Et posé sur un plat, ravi, sans s'en douter, d'une bouchée, il sera avalé ! Le sot, si son gras est bien tendre, sera coupé en rondelles et servi sur un plat. Oh ! le choc ! holà ! Bouleversé ce rat délicat est dangereux ! D'un seul coup, il écume, égorge le chat laid d'un bon et tranquille, part. Fin.

VI.1.2.1 Homonymie et calembour

L'homme est né dans l'eau, son ancêtre est la grenouille
et l'analyse des langues humaines apporte la preuve de cette théorie.

Jean-Pierre Brisset, *Grammaire logique*, 1883

Parler de l'homonymie sans rappeler la notion de calembour serait se priver de l'humour qui réside dans cette relation lexicale et dont se servent des humoristes, des poètes, des littéraires...

Image n°18 : Renvoi au calembour au sein de l'entrée *homonyme* dans le PRE 2009

homonyme [ɔmɔnim] adjectif et nom masculin

ÉTYM. 1534 ◊ latin d'origine grecque *homonymus*, de *onoma*
< nom >

◆

- Se dit des mots de prononciation identique (→ **homophone**) et de sens différents, qu'ils soient de même orthographe (→ **homographe**) ou non. *Noms, adjectifs homonymes.*
 - N. *Jeux de mots utilisant les homonymes* → **calembour** *équivoque*). *Quasi-homonymes* (→ **paronyme**).
 - **Par ext.** (en parlant de personnes, villes, etc.) *Troyes et son homonyme Troie* [trwa].

◆

■ **CONTRAIRE** : **Hétéronyme**.

Le calembour peut être défini en tant que jeu de mots oral, basé sur l'**homonymie**, moins souvent sur la **paronymie** (= homonymie approximative, voir chapitre suivant) et, au sens large du mot, également sur la **polysémie**. Il est souvent formé à des fins humoristiques et ironiques (p. ex. titres dans l'hebdomadaire satirique *Le Canard enchaîné*).

Le lecteur assidu réfléchit déjà sur le propos de J.-P. Brisset, présenté en tête de ce chapitre. Le calembour sur deux mots, l'onomatopée *coa* et le pronom interrogatif *quoi* résout l'énigme ☺.

Exercice

Voici l'extrait du sketch « Bric à Brac » de Raymond Devos (repris de Larger & Mirmran 2004 : 75) :

- *C'est qu'il en faut du pin pour faire les planches...et le boulot ça se paye !*
- *Le boulot ! Vous m'aviez dit qu'il n'y en avait pas !*
- *Il n'y a pas de bouleau, mais il y a du pain sur la planche.*
- *Bon alors, pour le pin, c'est cuit !*

Montrez que ce texte joue sur l'homophonie et la polysémie. Faites apparaître une locution figée et énumérez les mots (ou acceptions) substandard.

V.2 PARONYMIE

« relation d'une forte attraction »

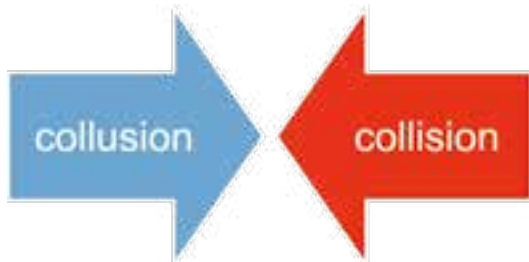
....když vrána k vráně havranovi sedá...

Avant de commencer

(et pour continuer avec la traduction du proverbe), transcrivez en API la phrase [parɔnimik] suivante:

Qui se ressemble s'assemble.

Que constatez-vous au niveau des signifiants et au niveau des signifiés ?



Paronyme, n.m. – du grec, littéralement « nom voisin »
= mot du couple/triple, etc.
entretenant une relation
paronymique

Paronymie je vztah dvou nebo více jazykových znaků (označovanými jako **paronyma**), které mají odlišný význam, ale jsou si formálně podobné. Kvůli této relativní blízkosti forem bývají slova často zaměňována po významové stránce. Těto „přitažlivosti“ se ve francouzštině říká « **attraction paronymique** » a právě ona způsobuje, že si mnohá slova vykládáme skrze tzv. lidovou etymologii (« étymologie populaire »).

Víte, že? ... některá paronyma mohou být využita ve fonologii?

Liší-li se dvě paronyma pouze jedním zvukem (např. *émigré* vs *immigré*), jedná se o tzv. minimální pár (*paire minimale*). Metodou minimálních párů můžeme určovat fonémy v jakémkoli jazyce (v češtině např. *rada* vs *ráda* > a, á jsou 2 fonémy), zjišťovat výskyt alofonů (v japonštině např. přejímka z angličtiny [lav] vyslovená jako [rab^u] > l, r jsou 2 alofony), atd.

V.2.1 Paronymie - généralités

Pour la proximité de cette relation à l'homonymie, la paronymie est souvent surnommée **homonymie approximative**.

Il s'agit d'une ressemblance formelle qui est à l'origine de confusions involontaires (p. ex. en TLE (tchèque langue étrangère), les locuteurs français auront du mal à différencier la quantité vocalique > confusion entre *řadit* – *řádit* et même un Tchèque natif va parfois hésiter s'il a entendu *čtvrť* ou *čtvrť* (exemples tirés de Čermák 2011 : 213).



Source : francaisfacile.com

La plupart du temps, même si le contexte permet une désambiguïsation ; si les signifiants sont très proches, les usagers confondent régulièrement les signifiés – phénomène des **faux-amis** (= *zrádná slova*).

Notons encore que la paronymie au niveau des paires minimales devient homonymie dans certaines régions de la francophonie (p. ex. l'opposition entre *brin* et *brun* est neutralisée en France non-méridionale).

Exercice

Trouvez d'autres paires minimales susceptibles d'être neutralisées dans une des régions de la francophonie et indiquez, dans quelle(s) région(s) les mots continuent à être perçus comme paronymes.

Si l'on a dit que l'attraction paronymique provoque l'imagination et aboutit chez les usagers en **étymologie populaire** (pour le tchèque, voir un ouvrage très accessible pour les linguistes débutants de Rejzek 2009), certains paronymes ont cependant le même étymon.

Exercice

Retrouvez l'étymologie du mot *humeur*, puis *humour* à l'aide des dictionnaires étymologiques. Le phénomène de l'emprunt influence-t-il la propagation des paronymes ?

V.2.2 Pour aller plus loin...

Les paronymes jouent plusieurs rôles dans le discours. Pour Apothéloz (2002 : 127), « cette relation [paronymique] paradigmatisée est souvent utilisée syntagmatiquement, en contexte [...] lorsque l'on joue de leur ressemblance formelle pour laisser croire à leur ressemblance sémantique ». Ainsi s'active le principe de la **rime en poésie** (associations sémantiques à partir des relations sur le plan des sonorités et de la graphie).

Le phénomène de rapprochement des paronymes à l'intérieur de la même phrase s'appelle **paronomase**. Il est fréquent dans la publicité, dans les sketches et dans les chansons (notamment de rap).

La paronymie est également à rapprocher des **contrepièteries** (= jeu de mots qui consiste à renverser les sons ou les syllabes). - p. ex. le fameux propos de Panurge dans le *Pantagruel* rabelaisien : « femme folle à la messe, et femme molle, à la fesse ».

Exercice

Voici le texte de la chanson *Tube de toilette* du chanteur français Bobby Lapointe, bien connu pour ses chansons truffées de paronymes.

Relevez-les tous (pour mieux comprendre le flux de la parole entre Bobby Lapointe et Pierre Doris, vous pouvez visionner le clip sur le site de l'Institut national de l'audio-visuel : <http://www.ina.fr/video/I04359583>)

Pour faire un tube de toilette
En chantant sur cet air bête
Avec des jeux de mots laids
Il faut pondre des couplets.

Permetts que je te réponde
C'est sûr, faut que tu les pondes
Bon, mais que dois-je pondre ?
Que ponds-je. Que ponds-je.
Pot pot pot pot potpodet pot
Le dernier mot qui t'a servi était :
"Ponds-je".
Serviette éponge ! Parfait ! ...
Allez vas-y, je vais t'aider.

J'apprécie quand de toi l'aide
Gant de toilette
Me soutient cela va beau -
Ce lavabo
coup plus vite c'est bien la vé -
C'est bien lavé
rité, ça nous le savons
A nous l'savon
DE TOILET'.

Sur ce piano les touches t'y aident
Les douches tièdes
Ton air est bon, mais non chant point
Mets mon shampooing
Il s'ra peut-êt' pas sal' demain

Salle de bains
Il m'aura en tout cas miné
Ou caminet
DE TOILET'.

Cette salade, on verra dans
Un verre à dents
Un instant si c'est le bide, et
C'est le bidet
Est-ce à répéter ou à taire
T'es au water
J'aimerais mieux que d'aut' la vendent
Eau de lavande, eau
DE TOILET'.

Eau chaude eau froide eau mitigée
Ma face de carême, harassée
Crème à raser
Pour sûr aura ce soir les tics
Rasoir électrique
Ils font rire les gosses, mes tics
Les cosmétiqu'
Sur ma gueule d'empeigne à moustache

Peigne à moustache, cosmétiques
Crème à raser, rasoir électrique
Serviette éponge, chanson de toilette
Très poétique. Toc !

Conseils bibliographiques

- 1) CHISS Jean-Louis & Jacques FILLIOLET & Dominique MAINGUENEAU, *Introduction à la linguistique française*, Paris : Hachette, 2005.
 - chapitre 3 sur la lexicologie, sémantique lexicale et sur la lexicographie dans la 3^e partie du livre au format quasi-poche mais au contenu très dense
- 2) CVRČEK Václav et al., *Mluvnice současné češtiny, 1, Jak se mluví a píše*, Praha: Karolinum, 2010.
 - chapitre 5 sur la lexicologie du tchèque, fourni d'exemples concernant la statistique lexicale
- 3) KARLÍK Petr et al., *Příruční mluvnice češtiny*, Praha: Nakladatelství Lidové noviny, 2008.
 - chapitre Lexikologie, incontournable pour l'initiation à la terminologie tchèque et rédigé par Zdeňka Hladká, passe en revue les notions les plus utiles
- 4) LEHMANN Alise & MARTIN-BERTHET Françoise, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, 3^e éd., Paris : Armand Colin 2012.
 - chapitre 4 et 5 sur les relations sémantiques et sur la polysémie, avec exercices
- 5) LYONS John, *Linguistique générale : introduction à la linguistique théorique*, Paris : Larousse, 1970.
 - c'est notamment le chapitre 10 a marqué la lexicologie française
- 6) MARTINET André, *Éléments de linguistique générale*, Paris: Armand Colin, 2005.
 - ouvrage classique – notions du mot, de la double articulation (chapitre 1), économie de la langue (chapitre 6)
- 7) NIKLAS-SALMINEN Aino, *La lexicologie*, Paris: Armand Colin, 1997.
 - manuel de base, utile pour le FLE et les débutants en morphologie lexicale et sémantique lexicale

8) POLGUÈRE Alain, *Notions de base en lexicologie*, Montréal: Université de Montréal, OLST, 2002, disponible en ligne [http://www.papillon-dictionary.org/static/info_media/1204011.pdf].

- chapitre 7 Relations lexicales – approche sémantico-logique insolite

9) TOURNIER Nicole & TOURNIER Jean, *Dictionnaire de lexicologie française*, Paris: Ellipses, 2009.

- dictionnaire des notions relatives à la lexicologie ; outil bien structuré avec de nombreux schémas et tableaux synoptiques

10) VONDRÁČEK Antonín, *Úvod do studia francouzského jazyka*, Plzeň: Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2006.

- bases pour chaque discipline linguistique, la lexicologie domine dans le chapitre 2 ; très utile est le chapitre 5.6 concernant les variétés diatopiques et diastratiques du français

Autres références bibliographies

- BALLY Charles, *Le langage et la vie*, Zurich : Max Niehans, 1935.
- BRŇÁKOVÁ Jana, *Les aspects phraséologiques du lexique français*, Ostrava : Universitas ostraviensis, 2012.
- COLIN Jean-Paul & MÉVEL Jean-Pierre & LECLÈRE Christian, *Grand dictionnaire Argot & français populaire*, Paris : Larousse, 2006.
- DELBECQUE Nicole (éd.), *Linguistique cognitive*, Bruxelles : De Boeck, 2002.
- DUBOIS et al., *Grand dictionnaire Linguistique & Science du langage*, Paris : Larousse, 2007.
- HALLER Jiří, *Český slovník věcný a synonymický*, Praha : Státní pedagogické nakladatelství, 1-3, 1969-1977.
- KARLÍK Petr et al. (éds.), *Encyklopedický slovník češtiny*, Praha : Lidové noviny, 2002.
- LAMIROY Béatrice et al. (éds.), *Les expressions verbales figées de la francophonie : Belgique, France, Québec et Suisse*, Paris : Ophrys, 2010.
- LARGER Nicole & MIMRAN Reine, *Vocabulaire expliqué du français : niveau intermédiaire : exercices*, Paris : CLE international, 2004.
- LYONS John, *Semantics 1, 2*, Cambridge : Cambridge University Press, 1977.
- MATORÉ Georges, *La méthode en lexicologie*, Paris : M. Didier, 1953.
- PAVEAU Marie-Anne & ROSIER Laurence, *La langue française: passions et polémiques*, Paris : Vuibert, 2008.
- REJZEK Jiří, *Lidová etymologie v češtině*, Praha: Karolinum, 2009.
- REY Alain, *De l'artisanat des dictionnaires à une science des mots*, Paris : Armand Colin 2008.
- ROGET Peter Marc, *Roget's international thesaurus*, London : Collins, 1973.
- SABLAYROLLES Jean-François, « La néologie aujourd'hui ». In : GRUAZ Claude : *A la recherche du mot : De la langue au discours*, Limoges : Lambert-Lucas, pp.141-157, 2006.
- TOURNIER Jean, *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Paris – Genève : Champion – Slatkine, 1985.

Conventions de notations spéciales

/xx/ – sème

« xx » – sens, acception

xx – lexème étudié

[xx] – transcription en alphabet phonétique international (API)

Initiation à la lexicologie française

Alena Polická

Vydala Masarykova univerzita v roce 2014

1. vydání, 2014

Sazba a tisk: Grafex – Agency s.r.o., Helceletova 16, 602 00 Brno

ISBN 78-80-210-7511-5